



Maison de la
Particip'Actions

Maison de la Particip'Actions

Centre Social



Projet Social 2016-2019



PLAN PROJET SOCIAL 2016-2019

Préambule	p 5
1) Éléments de contextualisation du Centre Social	p 7
1.1) Le contexte historique	p 7
1.1.1) Petite histoire de la Maison Pour Tous	p 7
1.1.2) Petite histoire de la Maison de la Particip'Actions	p 7
1.2) Le territoire d'intervention	p 8
1.3) La présentation de la structure porteuse	p 8
1.3.1) Nos Valeurs	p 8
1.3.2) Nos agréments	p 9
1.3.3) Nos missions	p 10
1.3.4) Nos locaux	p 10
1.4) La MP'A comparée aux centres sociaux finistériens (données SENACS).....	p 12
1.5) L'organisation fonctionnelle et l'évolution de l'équipe	p 13
1.5.1) Le Conseil d'Administration	p 13
1.5.2) Les bénévoles	p 14
1.5.3) L'équipe salariée	p 15
1.5.4) Les encadrants d'activité	p 15
1.6) Formalisation des modes de participation des habitants	p 15
1.7) Les adhérents du Centre Social et la zone d'influence	p 17
1.8) L'environnement partenarial	p 18
1.8.1) Les associations adhérentes	p 18
1.8.2) Les partenaires associatifs et institutionnels	p 19
2) Présentation de la démarche de renouvellement du Projet Social	p 21
2.1) Le planning du renouvellement	p 21
2.2) Les instances du renouvellement de Projet Social	p 21
2.2.1) Les instances de suivi et de validation	p 21
2.2.2) Les instances d'animation	p 22
2.3) Le calendrier du renouvellement	p 23
2.4) La valorisation de l'implication bénévole	p 24
3) Le bilan du Projet Social 2012-2015	p 25
3.1) La méthode employée	p 25
3.2) La synthèse de l'évaluation des fiches actions du Projet Social	p 27
3.3) La synthèse de l'évaluation des fiches actions du Projet Familles	p 28
4) La démarche de diagnostic partagé	p 29
4.1) Préambule : les pistes envisagées puis abandonnées.....	p 29
4.1.1) Le questionnaire d'évolution	p 29
4.1.2) Le carrefour des acteurs sociaux	p 29
4.2) Le diagnostic « habitants »	p 30
4.2.1) La démarche	p 30
4.2.2) L'organisation fonctionnelle	p 31
4.2.3) Le lancement de l'opération	p 32
4.2.4) Panel des personnes interrogées	p 33
4.2.5) Analyse des questionnaires à destination des habitants de Pont-l'Abbé	p 34
4.2.6) Analyse des questionnaires Familles	p 42
4.3) Le questionnaire à destination des institutions et associations	p 44
4.3.1) La démarche	p 44

4.3.2) L'organisation	p 44
4.3.3) Le panel des acteurs interrogés	p 44
4.3.4) L'analyse des questionnaires	p 45
4.4) Soirée d'échanges avec les habitants	p 51

5) La définition des orientations et des actions p 53

5.1) Animation de la vie sociale	p 53
5.1.1) Inclusion et socialisation des personnes	p 53
5.1.2) Développement et renforcement des liens sociaux et familiaux	p 55
5.1.3) Promotion de l'animation locale et de la cohésion sociale	p 57
5.1.4) Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté	p 58
5.2) Développement du partenariat et veille sociale	p 60
5.2.1) Concertation et coordination avec les acteurs du territoire	p 60
5.2.2) Veille Sociale	p 61
5.2.2) Soutien et services aux associations	p 61
5.3) Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A	p 62
5.3.1) Amélioration de la visibilité de la MP'A	p 62
5.3.2) Travail autour du rôle et de la structuration de la MP'A	p 63
5.3.3) Renforcement du Conseil d'Administration	p 64
5.3.4) Pérennisation financière de la MP'A	p 64
5.4) Arbre d'objectifs.....	p 65

6) Les fiches actions p 69

6.1) Sommaire de fiches actions.....	p 69
6.2) Budgets prévisionnels	p 100
6.3) Calendrier de mise en œuvre des fiches actions 2016-2019	p 104

Les annexes p 105

I) L'évaluation du Projet Social 2012-2015

Axe 1 - Développement du lien social et de l'animation locale
Axe 2&3 - Soutien aux initiatives et développement du partenariat
Axe 4 - Consolidation de l'association Porteuse
Axe 5 - Accueil et aménagement structurel de la MPT
ACF - Projet Animation Collective Familles

II) Questionnaire habitants et familles

III) Questionnaire institutions et associations

IV) Articles de presse

Préambule

La Maison de la Particip'Actions – Centre Social de Pont l'Abbé, ses adhérents, ses administrateurs et ses professionnels ont le plaisir de vous transmettre aujourd'hui ce précieux document de « Renouvellement de Projet Social ».

Précieux, à nos yeux, parce qu'il est l'expression et le résultat d'un travail de réflexion partagé entre tous les acteurs de notre Centre Social. Il a été élaboré de manière collective avec un engagement et un sérieux qui le rendent légitime quant aux demandes et aux besoins des habitants de notre territoire.

Il s'agit d'un investissement important de notre part et c'est déjà là une partie de notre contribution à la nécessité de renforcer et de développer le lien social.

Renouveler son « Projet Social », c'est un peu comme de se retourner pour mieux avancer. C'est, à la fois, faire le bilan des années passées en évaluant les points forts et les manquements de nos actions, et c'est aussi, se projeter vers l'avenir en tentant d'anticiper les besoins et les demandes émergentes.

Cet exercice demande un investissement en temps et en énergie ; nous l'avons assumé volontiers, car nous avons bien conscience de l'intérêt de la démarche. Elle nous amène à ajuster nos propositions d'action et à nous maintenir dans une dynamique de fonctionnement indispensable à la vie d'un Centre Social : revisiter les valeurs propres à notre mission, respecter les objectifs fondamentaux de la CAF, comprendre les enjeux socio-économiques, s'inscrire dans une dynamique positive alors que la conjoncture est plutôt morose, s'engager sur des actions concrètes et mesurables, renforcer nos partenariats, être à l'écoute des habitants, assurer une gestion rigoureuse dans un contexte financier tendu... bref, un exercice salutaire et indispensable, qui permet de maintenir l'activité et les participants dans un élan dynamique.

Grâce à cela, nous avons pu redéployer toute notre créativité, notre cohésion, notre opérationnalité et surtout notre conviction dans notre mission, celle de solidifier et de développer le lien humain.

Le tout sous-tendu par une rigueur dans la gestion de nos financements et avec un certain nombre d'interrogations sur nos moyens à venir.

Pour ce travail réalisé, j'aimerais remercier tous ceux qui ont œuvré directement ou indirectement à ce document. Encore une fois, il s'agit d'une réflexion collective et chacun pourra, au détour d'une page, retrouver une idée, une suggestion ou une intention qu'il a pu apporter lors de nos différents travaux de réflexion communs, ayant ainsi apporté « sa pierre à l'édifice ».

Vous l'aurez compris, notre démarche s'est construite sur le principe de rencontres et d'échanges en nous appliquant à prendre en compte la diversité du paysage territorial.

Cela a nécessité une attention, une écoute et une capacité de projection qui se sont développées dans nombre d'actions. Ainsi, une communication intensifiée avec nos adhérents dans le cadre des activités, de nombreuses réunions au sein de notre CA, des séances de travail avec nos principaux partenaires, Municipalité, Conseil Départemental et CAF dans le cadre des comités de suivi, des échanges en face à face avec certains de nos partenaires permettant d'aborder des points plus spécifiques, des échanges réguliers avec les professionnels du secteur social, des rencontres directes avec les habitants lors de nos opérations « hors les murs »...

Et donc, un dialogue riche et pertinent qui nous a permis de bâtir notre proposition d'actions et de formaliser notre nouveau Projet Social pour les quatre années à venir, naturellement, pour le meilleur !

A ceux qui liront ce document,
il est le nôtre,
il est également le vôtre !

Eric JOSA,
Président du Conseil d'Administration

1) Éléments de contextualisation du Centre Social

1.1) Le contexte historique

1.1.1) Petite histoire de la Maison Pour Tous...

Créé en 1967, le Centre Social de Pont-l'Abbé est un des plus anciens de Bretagne. A sa création, il occupait des locaux sur le quartier de Lambour. La Maison Pour Tous (MPT) a été créée en 1979 par la transformation des locaux d'un ancien abattoir désaffecté.

Dès son ouverture, la majeure partie du bâtiment principal a été affectée au Centre Social géré par la Caisse d'Allocations Familiales du Sud Finistère, et une partie à l'ancien Club du 3ème âge. Quant aux locaux annexes, qui furent également rénovés à cette époque, ils ont été affectés à des associations locales (Croix d'Or, Secours Catholique, Secours Populaire, Club de pétanque).

Dans la MPT, la CAF gérait l'accueil des usagers et les demandes d'aides sociales, la Bibliothèque, le PIJ (de 1993 à 1998, il deviendra par la suite municipal) et une grande partie des activités à destination des familles (musique, photo, yoga, etc.) ainsi que l'accompagnement scolaire (6ème et 5ème) et l'accueil des jeunes (organisation de séjours, de sorties, etc.).

Durant cette période, des associations (Loisirs Pour Tous, les Amis de la Bibliothèque, etc.) ont été créées afin de reprendre progressivement une partie des activités proposées par le Centre Social et le comité d'usagers de la CAF.

Suite au déconventionnement en 2001 du Centre Social par la CAF, le Centre Social a connu une période assez imprécise dans la mesure où le personnel CAF était toujours présent mais n'avait plus de missions clairement définies : il continuait à accueillir, recevoir et aider le public mais sans conserver la mission d'animation sociale globale constitutive de tout Centre Social. Ce sont les associations qui ont continué à faire vivre les activités de loisirs de la Maison Pour Tous.

1.1.2) Petite histoire de la Maison de la Particip'Actions...

C'est en 2005 que la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, mandatée par la CAF et la Ville, s'intéresse à l'avenir du Centre Social et à la reprise de sa gestion par une association. Fin 2005 et début 2006, le recrutement respectif d'une chargée de mission et d'une chargée d'accueil est effectué par la Fédération pour construire le projet du centre : commence alors un important travail de mobilisation, de concertation et de diagnostic territorial avec les différents acteurs de la vie locale : habitants, élus, professionnels, associations, acteurs économiques, etc.

A la suite des premiers éléments du diagnostic et à la concertation des principaux acteurs, il est décidé la création d'une association ad-hoc pour gérer le Centre Social.

En juin 2006, l'Association de Gestion et d'Animation du Centre Social (qui deviendra par la suite Maison de la Participation puis Maison de la Particip'Actions - Centre Social) est créée et sera gérée intégralement par les habitants.

En septembre 2006, après une période de travail d'environ 9 mois, le Projet Social du Centre est remis à la CAF et l'agrément de Centre Social lui sera délivré pour la période 2007-2010. Durant 2 ans et demi, l'équipe de la MP'A est composée d'une quinzaine d'administrateurs et de deux salariés (directrice et chargée d'accueil).

En juillet 2009, la MP'A sollicite et reçoit l'agrément "Animation Collectif Familles" de la part de la CAF qui lui permet de renforcer son équipe de salariés par l'embauche d'un animateur référent familles.

En raison du départ de la précédente Directrice en mai 2010, et avec l'accord des partenaires financeurs (CAF, Ville et Conseil Départemental), l'agrément, qui devait initialement expirer en décembre 2010, a été prolongé d'une année, soit jusqu'à fin 2011.

Après une démarche de renouvellement qui s'est étalée de décembre 2010 à août 2011, la MP'A a obtenu son agrément 2012-2015 autour de plusieurs axes d'intervention (voir le détail en partie 1.3.3).

1.2) Le territoire d'intervention

La Maison de la Particip'Actions est localisée sur la commune de Pont-l'Abbé dans le Finistère sud. Capitale du Pays Bigouden, Pont-l'Abbé est située au sud-ouest du Pays de Cornouaille à 19Km au sud-Ouest de Quimper, Préfecture du Finistère. De par sa situation géographique, Pont-l'Abbé est située sur la voie d'accès qui dessert les 12 communes de la communauté du Pays Bigouden Sud.

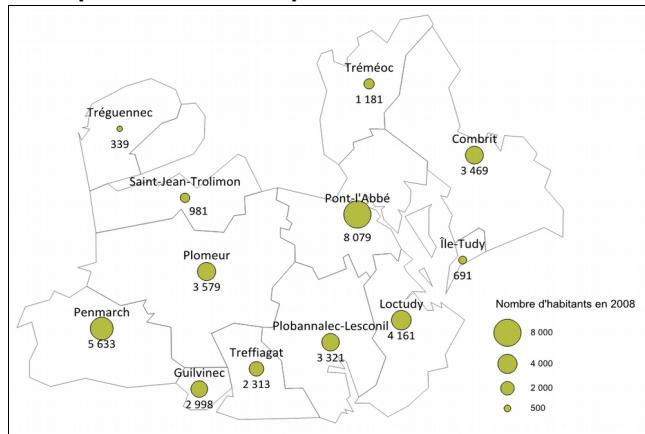
Pont-l'Abbé, qui compte 8775 habitants (Insee 2013), fait partie de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) qui compte quant à elle 39 006 habitants (Insee 2014).

Bien que située sur la commune de Pont-l'Abbé, la Maison de la Particip'Actions draine un public qui dépasse les limites communales et s'étend majoritairement sur les communes du Pays Bigouden Haut et Sud (voir partie 1.7.3 - Répartition géographique de nos adhérents).



Le Pays Bigouden Sud

Principales caractéristiques du territoire*



(*) Données issues de l'Analyse des Besoins Sociaux de la Communauté de Communes Pays Bigouden Sud

- Un dynamisme démographique faible marqué par le vieillissement de la population
 - Des emplois en contrat plutôt stable mais souvent à temps partiel
 - Un niveau de chômage qui demeure inférieur à la moyenne mais qui se détériore
 - Un territoire caractérisé par un niveau de cohésion sociale plutôt élevée
 - Un territoire marqué par une évolution des populations exposées à la pauvreté
 - Un taux de scolarisation et un niveau de diplôme plutôt élevé
 - Une évolution de la cellule familiale génératrice de précarité

1.3) La présentation de la structure porteuse

Dès son origine, la Maison de la Particip'Actions a été gérée par un Conseil d'Administration et un Bureau principalement constitué d'habitants, adhérents individuels au Centre Social, et dans une moindre mesure de représentants de collectifs d'habitants ou d'associations (Loisirs Pour Tous depuis 2007, Bevan Pont-'n-Abad et le collectif Deus tré de 2007 à 2010, et enfin l'Amicale Laïque depuis 2010).

1.3.1) Nos Valeurs (Extraits de la Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France).

Un Centre Social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **La dignité humaine**

Reconnâtre la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

- **La solidarité**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

- **La démocratie**

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Notre façon d'agir

L'action des centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le Centre Social.

1.3.2) Nos agréments

La Maison de la Particip'Actions - Centre Social bénéficie de deux agréments délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère :

- L'agrément Animation Globale et Coordination depuis le 1er janvier 2007
- L'agrément Animation Collective Familles depuis le 1er juillet 2009

L'agrément **Animation Globale et Coordination** a été délivré pour les deux missions qui caractérisent un Centre Social, à savoir :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

5 missions complémentaires sont également mentionnées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

L'agrément **Animation Collective Familles** est complémentaire à l'agrément de Centre Social. Il est destiné à soutenir de façon spécifique, à l'aide d'un projet bien différencié (le Projet Familles), les actions collectives conduites au bénéfice des groupes familiaux. Le projet spécifique « Animation Collective

Familles » vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions collectives destinées aux familles (enfants et parents) ; les finalités recherchées sont le renforcement des liens sociaux, familiaux, parentaux, le développement de l'autonomie et de la citoyenneté, de solidarités et des initiatives locales.

1.3.3) Nos missions

Nos missions ont été définies à la suite du diagnostic social de territoire réalisé en 2011 avec les acteurs et les partenaires du territoire et formalisées dans le contrat de projet liant le Centre Social et la CAF du Finistère.

Agrément	Document de référence	Orientations
Animation Globale et Coordination	Projet Social 2012-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 - Développement du lien social et animation locale • Axe 2 - Développement social local par le soutien aux initiatives • Axe 3 - Veille sociale et développement du partenariat • Axe 4 - Consolidation de l'association porteuse • Axe 5 - Accueil et aménagement structurel de la MPT
Animation Collective Familles	Projet Familles 2012-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le lien parents - enfants • Soutenir la fonction éducative des parents <p><u>Autour de 3 axes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux vacances • Accès aux loisirs • Action culturelle

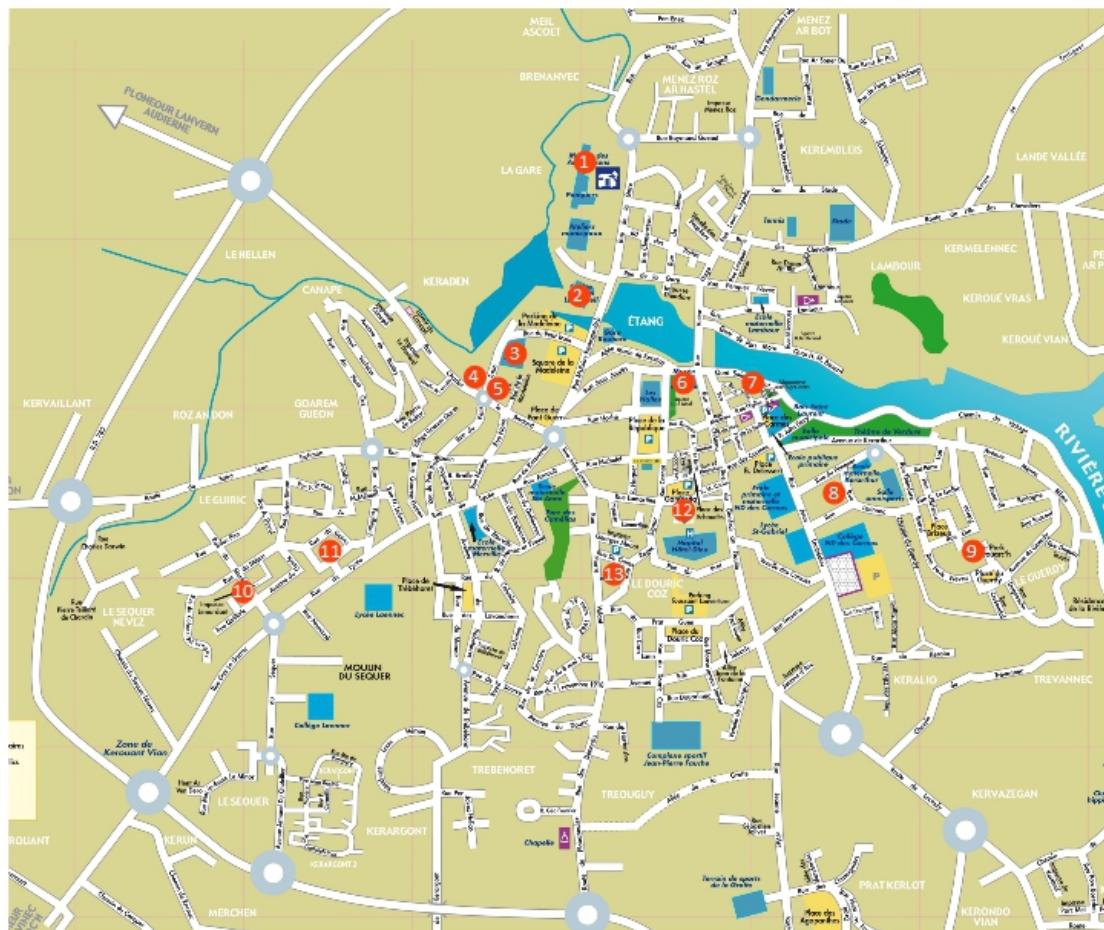
1.3.4) Nos locaux

La MP'A – Centre Social dispose de locaux mis à disposition par la Ville de Pont-l'Abbé situés à la Maison Pour Tous, Rue du Petit Train. Ces locaux comprennent :

- Au rez-de-Chaussée : 4 bureaux et une salle d'attente
- L'ensemble de l'étage : une salle de réunion, un bureau, une salle informatique (6 postes), une salle polyvalente (cuisine) et 4 placards de rangement (dont 1 mis à la disposition de Loisirs Pour Tous).



Plan de localisation de la MP'A – Commune de Pont l'Abbé



1 – Maison des associations

2 – Centre culturel le triskell

3 – Maison Pour Tous :

MP'A-Centre Social
Mission Locale
Point Information Jeunesse
C.A.F.
Secours Populaire
Secours Catholique
Banque Alimentaire
Les Amis de la Bibliothèque

4 – Communauté du Pays Bigouden Sud

5 – Espace Jeunes

6 – Mairie

7 – C.D.A.S.

8 – Service Enfance Jeunesse

9 – Jardins Partagés

10 – Restos du Cœur

11 – Maison de l'enfance Ti Liou

12 – CLIC

12 – Pôle Emploi

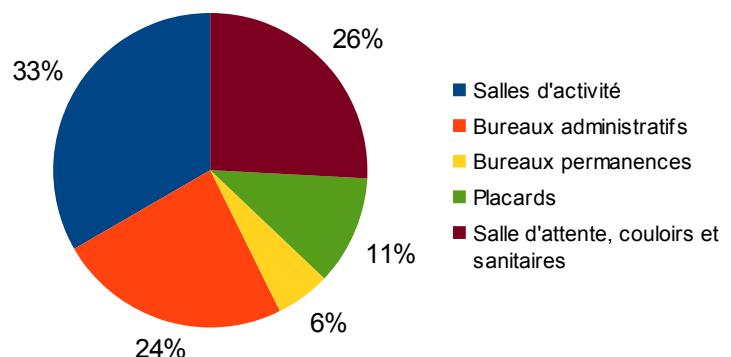
L'accueil de la Maison de la Particip'Actions est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

L'espace occupé par la Maison de la Particip'Actions-Centre Social s'élève à environ 297 m².

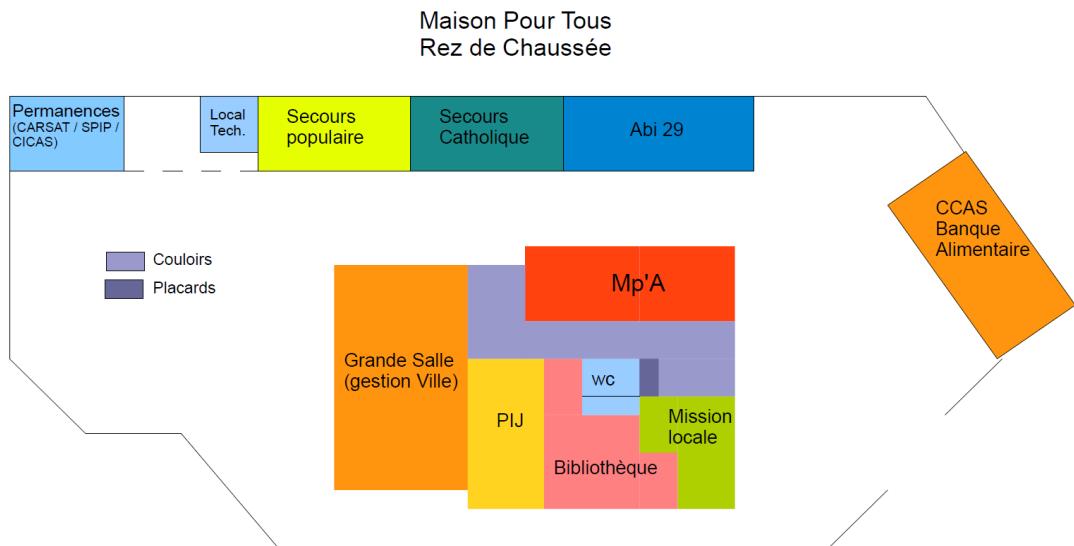
La configuration des locaux offre relativement peu d'espace d'activités : la salle de réunion (33m²) et la salle polyvalente – cuisine (56m²).

Les espaces fonctionnels (couloirs, salle d'attente, sanitaires, etc.) représentent ¼ de l'espace disponible de la MP'A.

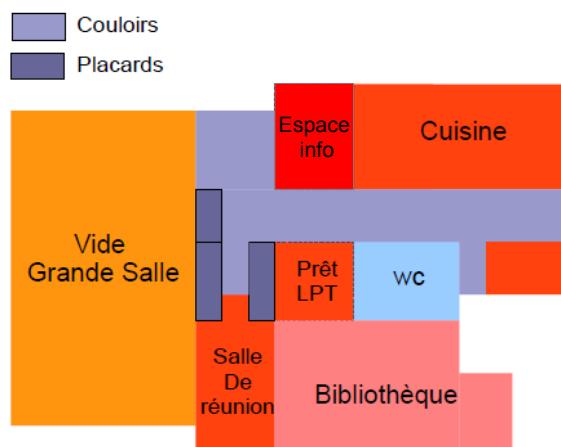
Répartition de l'espace MP'A



Plan général de la Maison Pour Tous



Étage de la Maison Pour Tous



1.4) La MP'A comparée aux centres sociaux finistériens (données SENACS 2014)

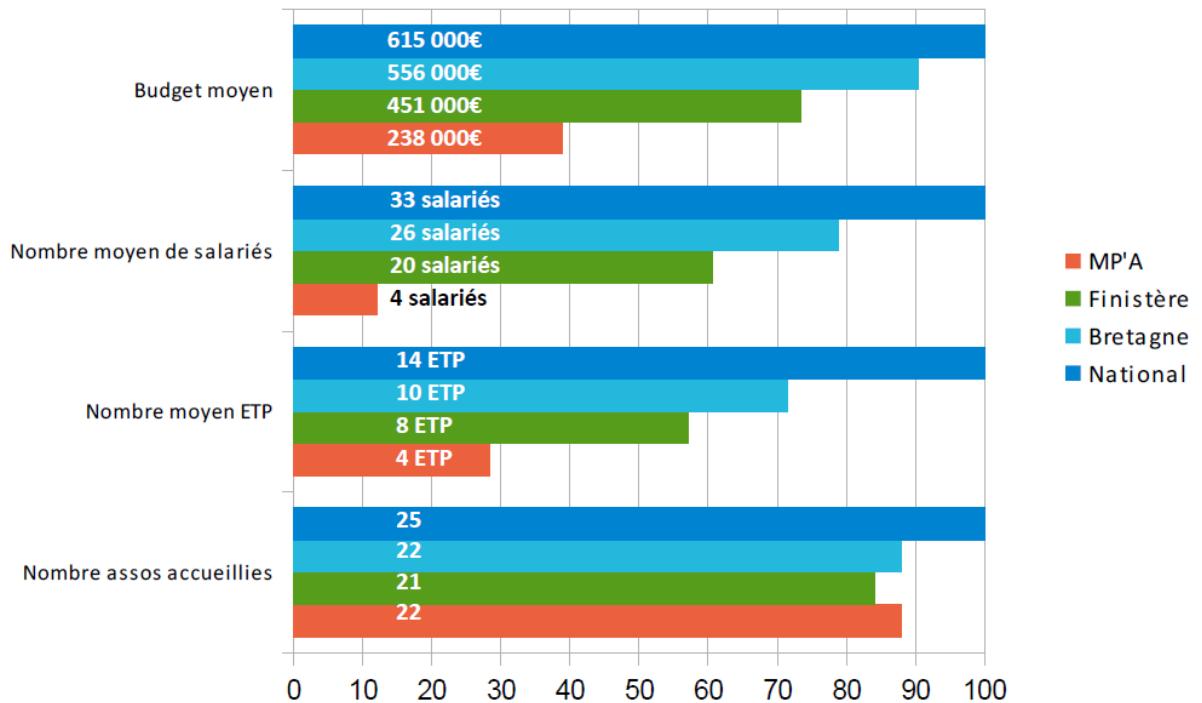
L'Observatoire des Centres Sociaux permet d'avoir un état des lieux de l'ensemble des Centres Sociaux et ainsi d'avoir un référentiel sur la structuration de l'activité de la MP'A eu égard à ses moyens.

Les budgets de Centres sociaux bretons s'échelonnent de 126 700€ à 1 688 630€ avec une moyenne établie à 556 000€. Le budget de la MP'A se trouve plutôt dans la tranche basse, avec un budget de 238000€ en 2014.

Concernant le nombre de salariés, le constat est similaire : les centres sociaux bretons disposent de 2,73 à 36 salariés en équivalent temps plein, quand la MP'A emploie 4 personnes.

La taille relativement réduite de la MP'A s'explique notamment par le fait qu'elle ne propose pas d'actions en direction de la petite enfance (crèche, RAM, etc.), de l'enfance (ALSH) ou de la jeunesse (Espace jeunes, etc.), contrairement à 80% des centres sociaux bretons.

La MP'A comparée au niveau national, régional et départemental



En moyenne, les centres sociaux bretons emploient 26 salariés, représentant 10 Équivalents Temps Plein (ETP). Il existe certaines disparités en fonction des territoires : si, en moyenne, les Centres Sociaux d'Ille-et-Vilaine disposent de 36 salariés (13 ETP), ceux du Finistère en emploient 20 (8ETP). Les Centres sociaux font appel dans une large part à des contrats de travail à temps partiel : la moitié des salariés embauchés dans les centres sociaux ont un contrat inférieur à un mi-temps. Il s'agit pour la plupart d'animateurs d'activité. La MP'A, quant à elle, emploie 4 salariés à temps plein.

1.5) L'organisation fonctionnelle et l'évolution de l'équipe

1.5.1) Le Conseil d'Administration

La Maison de la Particip'Actions – Centre Social est dirigée par un Conseil d'Administration, composé d'habitants élus par l'ensemble des adhérents de l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Conseil d'Administration, qui se réunit plusieurs fois par an, est l'organe représentatif de la Maison de la Particip'Actions. Il a pour rôle de s'assurer du bon fonctionnement et du développement de l'association, ainsi que de la conformité avec son Projet Social. Le Conseil est composé de 14 membres élus par l'Assemblée Générale qui sont renouvelés par tiers chaque année.

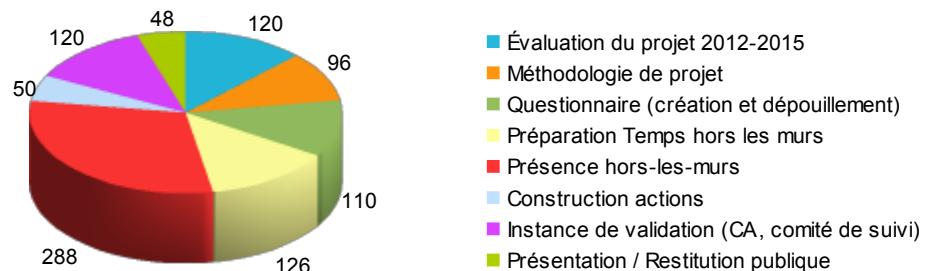
Le bureau, quant à lui, est composé d'administrateurs élus par le Conseil d'Administration pour représenter l'association et exécuter les décisions.

En 2014, nous estimons à environ 450 heures la présence cumulée des administrateurs aux réunions des instances dirigeantes de la Maison de la Particip'Actions. La période de renouvellement du Projet Social, qui a eu lieu de juin 2014 à octobre 2015, a augmenté de manière très importante la présence des administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration (Assemblée Générale du 6 mai 2015)

Prénom	Nom	Fonction	Age	Profession
Jean-Louis	DAVID	Trésorier	64	Retraité
Isabelle	DESCHARD		60	Retraitee
Liliane	DUPONT		69	Retraitee
Carole	DURAND		47	Responsable commerciale
Marie-Josée	GRAND	Secrétaire Adjointe	66	Retraitee
Anne-Sophie	HIRON	Secrétaire Adjointe	27	Technicienne Eau assainissement
Éric	JOSA	Président	56	Consultant Relation Humaine
Marie-Pierre	JOSA	Trésorière Adjointe	50	Employée de commerce
François-Xavier	LAMPE	Vice-Président	50	Crêpier
Josiane	LANDAIS	Secrétaire	66	Retraitee
Queira	LE GOFF	Vice-Présidente	49	Aide à Domicile
Anne-Marie	POGEANT		53	Médiatrice Juridique
Joëlle	SEGUIN		62	Retraitee

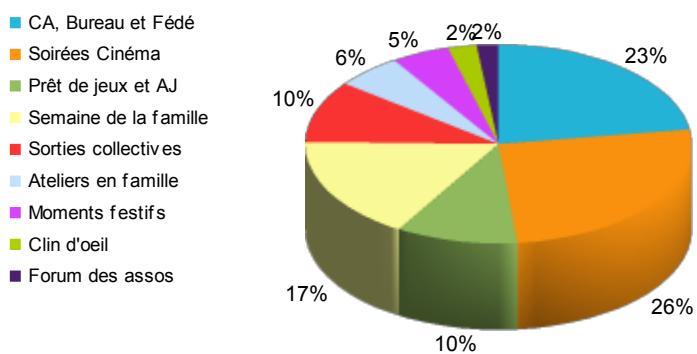
Participation du CA au renouvellement (en heures)



Le Conseil d'Administration s'est particulièrement investi sur la démarche de renouvellement du Projet Social. Près de 1000h cumulées et 70 rencontres ont été nécessaires pour réaliser le bilan du précédent Projet Social, le diagnostic partagé et définir les actions à mettre en œuvre pour la période 2016-2019 (voir partie 2.4).

1.5.2) Les bénévoles

Répartition du bénévolat en 2014



Nous estimons à plus de 2300 heures le temps passé par nos bénévoles dans le cadre des réunions statutaires et de nos activités.

En 2014, les actions ayant mobilisé le plus d'heures de bénévolat sont, dans l'ordre d'importance : les soirées cinéma, les instances statutaires, la semaine de la famille, les actions autour du jeu, la planification des sorties collectives, les ateliers en famille, etc.

Si certaines actions comptabilisent

beaucoup de bénévoles (jusqu'à 20) sur des temps relativement courts (moments festifs, Semaine de la famille, etc.), d'autres mobilisent les bénévoles sur un travail de fond, relativement long (Soirées cinéma, sorties découvertes, prêt de jeux, etc.).

1.5.3) L'équipe salariée

L'association a employé 5 personnes sur la période de l'agrément : 3 salariés en équivalent temps plein en CDI et 3 en CDD (Emploi d'Avenir). Concernant les salariés, l'ensemble des contrats de travail est régi par les dispositions de la Convention Nationale (ALISFA).

Nom	Fonction	Missions	Formation
Cédric PERSON	Directeur	Assumer la responsabilité générale de la structure par délégation du Conseil d'Administration	Niveau I (Master 2)
Vincent SERAZIN	Animateur Référent Familles	Assurer une mission socio-éducative dans le cadre du projet de l'association (Projet Social et projet familles)	Niveau II (Master 1)
Sandra LE BERRE	Chargée d'accueil Comptable	Accueillir le public sur place et au téléphone, orienter, informer Assurer la comptabilité quotidienne de la structure Réaliser les supports de communication	Niveau IV (Bac)
Maëlle FAVENNEC (depuis le 23/03/2015)	Animateur multimédia Emploi d'avenir	Animer et promouvoir l'Espace Informatique Mettre à jour le site Internet de la MP'A Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités en lien avec l'équipe	Niveau IV (Bac)
Léo LE GUERNIC (jusqu'au 31/08/2014)			Niveau V
Martin LE DU (à partir du 16/09/2014)			Niveau V

1.5.4) Les encadrants d'activité

Atelier	Nom du prestataire	Intervenant	Heures 2014
Informatique	Cyber@cteurs	Dominique Beaucé	177
Cirque	Naphtaline	Alexis Bardon	70
Vin et dégustation	La Vie de Châteaux	Anne Pacraud	21
Cuisine	Le Jardin des Saveurs	Jacqueline Vigouroux	40
Ateliers en Famille	Marmite et Cie	Valérie Finet	12
Couture	Ma Chupenn	Stéphanie Morvan	24,5

1.6) Formalisation des modes de participation des habitants

Un adhérent de la MP'A peut aisément trouver la place qu'il souhaite prendre au sein du Centre Social selon son souhait d'engagement. L'ensemble des activités proposées par la MP'A sert de support pour le développement des liens sociaux et pour amener les adhérents, s'ils le souhaitent, à participer à la vie du .

1°) La présence, consommation de services ou d'activités

- Fréquentation de l'accueil et des permanences sociales
- K'fé convivial
- Espace informatique
- Ateliers de loisirs (informatique, cuisine, couture, jeux, etc.)
- Ateliers parents-enfants

2°) L'implication dans une instance d'information et de consultation

- Café des parents
- Mon quotidien malin
- Participation au diagnostic partagé

3°) La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif

- Participation à l'organisation des animations festives
- Semaine de la famille
- Confection de gâteaux et de pâtisseries pour les animations
- Renouvellement du Projet Social

4°) La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité

- Commission sorties
- Commission cinéma
- Soirées jeux
- Atelier Bidule et Cie
- Club photo
- Club dessin
- Clin d'œil

5°) La contribution au processus de décision

- Conseil d'administration
- Bureau

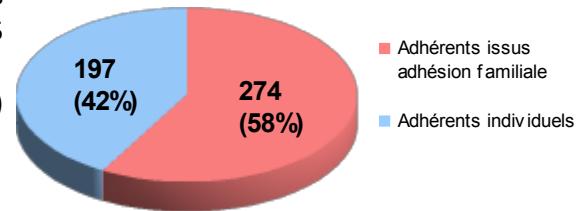
Chaque degré de participation est perméable et les adhérents sont régulièrement sollicités par l'équipe de la MP'A pour passer d'une simple participation à une activité de loisirs à une implication dans un projet collectif, par exemple. Cela peut également se passer dans l'ordre inverse, où un adhérent actif est amené, pour des raisons personnelles, familiales ou médicales, à réduire ses engagements pris vis-à-vis de la MP'A. L'équipe veille en permanence à ce qu'il y ait une certaine souplesse dans l'engagement des bénévoles, notamment pour les degrés 2 et 3. En revanche, plus l'adhérent souhaite s'investir de manière intensive (gestion d'un club, Conseil d'Administration, etc.), plus les engagements et les exigences seront formalisés.

1.7) Les adhérents du Centre Social et la zone d'influence (chiffres 2014)

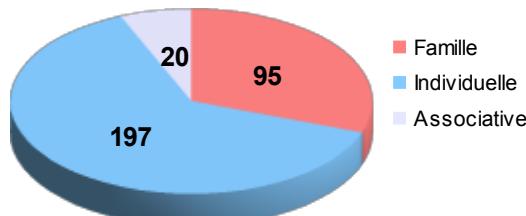
1.7.1) Type d'adhésion

En 2014, la Maison de la Particip'Actions compte 471 adhérents issus de 312 adhésions dont 197 adhésions individuelles (10€), 95 adhésions familiales et 20 adhésions associatives (20€).

Les adhérents issus des adhésions familiales (274 adhérents) représentent 58% du total de nos adhérents.

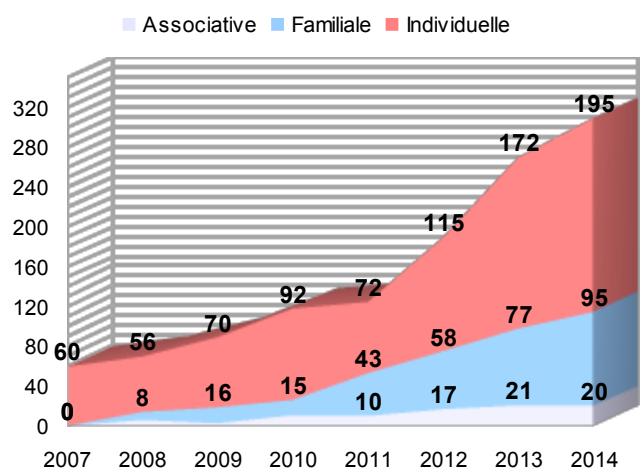


Nombre d'adhésions 2014

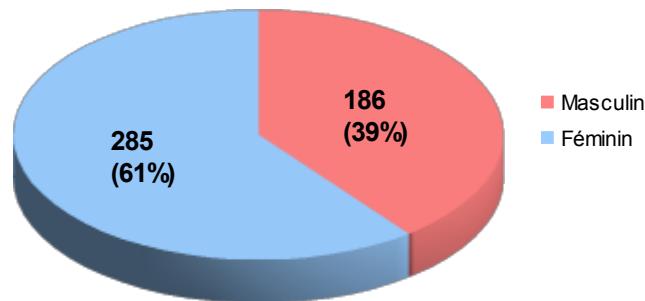


1.7.2) Évolution des adhésions

Le nombre total d'adhésions a augmenté entre 2013 et 2014 (de 270 à 312 adhésions, soit une augmentation de 15%). Nous estimons, qu'au vu de la taille de notre structure et de notre équipe, ce chiffre va avoir tendance à se stabiliser durant les prochaines années.



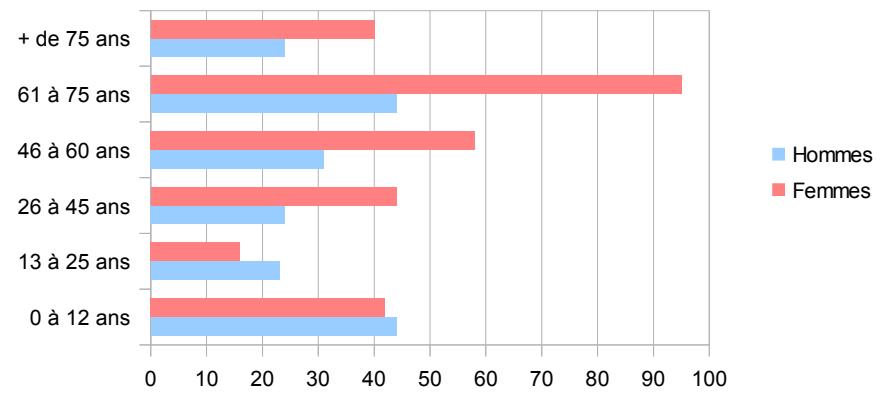
Répartition des adhérents par sexe



Concernant l'ensemble des adhérents, on peut constater que les femmes sont particulièrement représentées dans les adhérents de la MP'A. En effet, 2 adhérents sur trois sont de sexe féminin. Outre ce constat commun aux centres sociaux bien souvent fréquentés par une majorité de femmes, cette forte composante féminine trouve également une partie de son explication par la forte représentation des femmes vivant seules à Pont-l'Abbé et dans le pays bigouden.

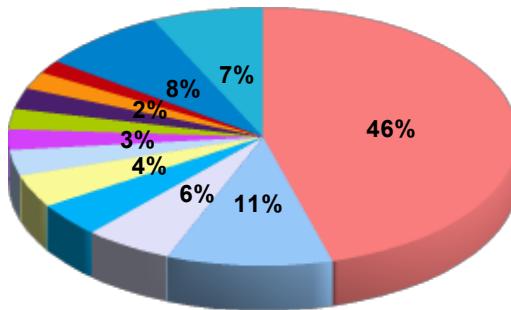
Concernant l'âge de nos adhérents, on peut constater une forte proportion de femmes âgées de plus de 60 ans. Les autres tranches d'âge sont représentées d'une manière assez hétérogène, mise à part la tranche d'âge des 13 à 25 ans, pour laquelle la MP'A propose peu d'activités. C'est en effet la municipalité de Pont-l'Abbé qui possède la compétence jeunesse. En outre, un nombre important d'associations propose des activités en direction des jeunes (Amicale Laïque, associations sportives, etc.).

Pyramide des âges



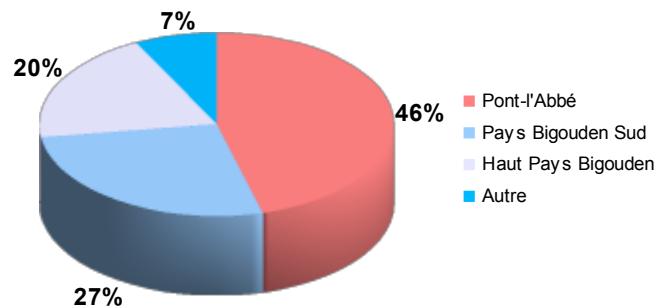
1.7.3) Répartition géographique des adhérents

- Pont-l'Abbé
- Plonéour-Lanvern
- Locudy
- Penmarc'h
- Plobannalec-L
- Tréméoc
- Plomeur
- Le Guilvinec
- Plobannalec
- Peumerit
- Combrit
- Autre Pays bigouden
- Hors Pays Bigouden



Bien que le nombre d'adhérents résidant à Pont-l'Abbé soit resté stable (214 en 2013 contre 215 en 2014), l'année 2014 est la première année où la proportion de Pont-l'Abbistes dans l'ensemble de nos adhérents passe sous la barre des 50 %. Ce sont donc les habitants des communes environnantes qui sont venus plus nombreux à la MP'A et qui ont ainsi contribué à l'augmentation de 15 % de nos adhérents entre 2013 et 2014.

Si l'on regarde la provenance de nos adhérents par communautés de communes, on s'aperçoit que plus de 73 % de nos adhérents (Pont-l'Abbé et communes de la CCPBS) viennent de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Ils sont 20 % à venir du Haut Pays Bigouden avec une majorité (11%) d'habitants de Plonéour-Lanvern (49 adhérents).



1.8) L'environnement partenarial

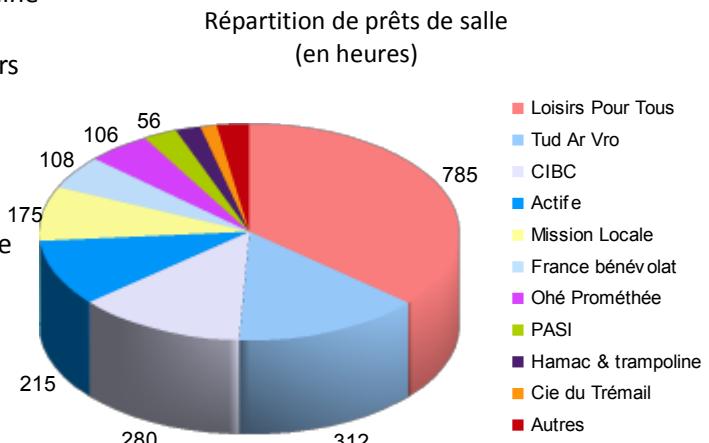
1.8.1) Les associations adhérentes

En fonction de leurs demandes, les associations adhérentes peuvent bénéficier de plusieurs services proposés par la MP'A :

- Mise à disposition de salles d'activités, de réunion et de permanences avec accès Internet
- Aide à la mise à jour de support de communication (plaquettes, affiches, etc.)
- Prêt de matériel (ordinateur, vidéo projecteur, paperboard, etc.)
- Impressions et photocopies gratuites, scan de documents, etc.

Sur l'année 2014, **20 associations** ont été adhérentes à la MP'A :

- Accueil des Villes France
- Hamac et trampoline
- Actifé
- Héol
- Actions Services
- Jardins des saveurs
- Amicale Laïque
- Loisirs pour tous
- Jardins Partagés
- Mission locale
- CIBC 2A
- Ohé Prométhée
- Chorale Tud Ar Vro
- PASI
- Comité d'animation
- Sur un Air de terre
- Cie du trémail
- France bénévolat
- Cyclo randonneurs
- Flora Armorica
- France Bénévolat



1.8.2) Les partenaires associatifs et institutionnels

La MP'A fait partie d'un large réseau de partenaires associatifs ou institutionnels.

Partenariats formalisés :

Au niveau national :

- Adhésion au SNAECOSO (Syndicat National d'Associations d'Employeurs des Centres Sociaux) qui nous accompagne sur la fonction employeur.
- Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Au niveau régional :

- Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne qui compte un réseau de 58 Centres Sociaux Bretons. Deux administrateurs de la MP'A siègent à la Fédération Régionale.
- Labellisation par la Région Bretagne dans le cadre du Point d'Accès à la Téléformation (P@t)
- Convention de financement pour l'action « Accompagnement aux démarches administratives en ligne » avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Au niveau départemental :

- Agrément CAF 2012-2015 Centre Social et Animation Collective Familles
- Participation au Comité Départemental (CODEP29) des Centres Sociaux
- Participation au Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP29)
- Membre du CA de l'Association pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Cornouaille (ADESS)
- Convention avec le Conseil Départemental dans le cadre de l'agrément Centre Social

Au niveau local :

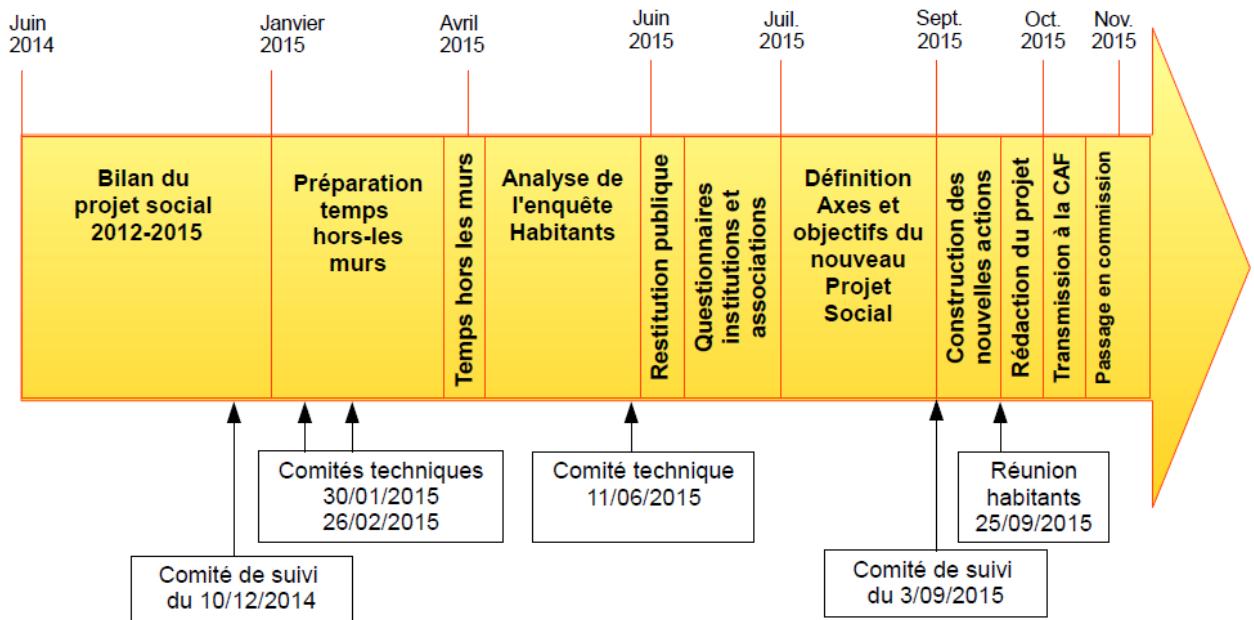
- Convention 2012-215 avec Ville de Pont-l'Abbé
- Convention annuelle avec le Triskell et le Service Culturel de Pont-l'Abbé
- Conventions de prêts de jeux (Espace jeunes, CAP, Sur un air de terre, etc.)

Partenariats sur projets :

La Maison de la Particip'Actions est partenaire d'une multitude d'acteurs en fonction des projets et des actions mis en place tout au long de son agrément. Il peut s'agir de partenariats techniques, logistiques, méthodologiques, de pilotage ou encore de coordination.

2) Présentation de la démarche de renouvellement du Projet Social

2.1) Planning de renouvellement



2.2) Les instances du renouvellement de Projet Social

2.2.1) Les instances de suivi et de validation

Intitulé	Composition	Mission	Représentants
Le Groupe Projet	Membres du CA Équipe des salariés	Organisation générale et suivi du processus de renouvellement du Projet Social	Administrateurs Salariés
Le Comité Technique	Techniciens représentant les principaux partenaires	Travail concret sur les différentes étapes du renouvellement du projet (diagnostic, orientations et actions)	Groupe projet + techniciens : CAF CDAS SEJ, CCAS et Culture FCSB
Le Conseil d'administration	Directeur Administrateurs	Validation des différentes étapes du diagnostic préalablement aux comités de suivi	15 administrateurs de la MP'A
Le Comité de Suivi	Représentants des institutions	Validation des différentes étapes du renouvellement du projet : - Diagnostic partagé - Orientations stratégiques - Plan d'action et moyens	Élus municipaux Administrateurs et techniciens CAF Conseil Départemental FCSB Groupe projet

2.2.2) Les instances d'animation

Durant le processus de renouvellement, le Groupe projet a fait le choix de se scinder en sous-groupe ou de l'élargir afin de répartir au mieux le travail en fonction des thématiques abordées. Cela a également permis aux administrateurs, aux salariés et aux bénévoles de participer à tout ou partie du renouvellement en fonction de leurs souhaits ou de leurs centres d'intérêt.

Groupe	Période	Mission	Composition
Projet	Toute la durée	Organisation générale et suivi du processus de renouvellement du Projet Social	Administrateurs + Salariés Stagiaire
Évaluation du Projet Social	Juin à octobre	Évaluation de l'ensemble des fiches actions du Projet Social 2012-2015	
Logistique	Janvier à mars	Organisation logistique des temps Hors-les-murs	
Recueil de la parole	Janvier à mars	Définition des modalités d'interrogation des habitants	
Mobilisation des habitants	Avril	Mise en place des temps forts de mobilisation : <ul style="list-style-type: none"> • Tractage • Montage / démontage des stands • Confection des gâteaux • Cueillette de parole 	Groupe projet + bénévoles et habitants
Dépouillement des questionnaires habitants	Mai à juin	Traitement et analyse des données recueillies par le biais des questionnaires	Groupe projet + bénévoles
Animations de proximité	Septembre	Organisation d'une soirée d'échanges pour construire les actions d'animation de proximité	Groupe projet + bénévoles et habitants



Comité de suivi du 3/09/2015

2.3) Le calendrier du renouvellement

Période	Instance	Thème	Nbre réunion	Dates de réunion
Juin 2014	Groupe projet	Préparation de l'évaluation du Projet Social 2012-2015 Début de l'évaluation en 3 groupes	6	10/06/2014 17/06/2014 (x3) 24/06/2014 25/06/2014
Juillet 2014	Comité de suivi	Validation de la démarche d'évaluation du Projet Social	1	01/07/14
	Groupe projet	Évaluation du Projet Social 2012-2015	5	03/07/2014 04/07/2014 10/07/2014 23/07/2014 24/07/2014
Septembre 2014	Équipe	Mise en forme de l'évaluation	2	9/09/2014 23/09/2014
Octobre 2014	CA MP'A	Validation de la synthèse de l'évaluation	1	29/10/14
Novembre 2014	Groupe projet	Travail autour de la démarche de construction du Projet Social 2016-2019	2	19/11/2014 25/11/2014
Décembre 2014	CA MP'A	Validation de la démarche de construction	1	04/12/14
	Comité de suivi	Validation de l'évaluation et de la démarche de construction du nouveau projet	1	10/12/14
Janvier 2015	Groupe projet	Création de deux groupes : logistique et recueil de la parole des habitants	1	20/01/2015
	Groupe logistique	Début de choix des lieux hors-les-murs	1	29/01/15
	Groupe recueil	Construction du questionnaire d'évolution	1	29/01/15
	Comité technique	Ajustement de la démarche de diagnostic	1	30/01/15
Février 2015	Équipe	Rencontre de L'Effet Papillon et de Liliroulotte	2	3/02/2015 5/02/2015
	Groupe logistique	Repérage des lieux pour les temps Hors-les-murs	1	06/02/15
	Groupe recueil	Début de la construction du questionnaire à destination des habitants	1	17/02/15
	Groupe logistique	Choix définitif des lieux hors-les-murs	1	17/02/15
	Groupe recueil	Finalisation de la première version du questionnaire	1	24/02/15
	Comité technique	Validation des temps Hors-les-murs Modification du questionnaire	1	26/02/15
Mars 2015	Groupe projet	Finalisation de la version finale du questionnaire	1	10/03/15
	Groupe recueil	Définition de la question d'accroche Création d'un guide de bonne conduite	1	17/03/15
	Groupe logistique	Réalisation des plans d'implantation	2	17/03/15 19/03/2015
	Groupe recueil	Organisation de la réunion du 1er avril	1	24/03/15
Avril 2015	Groupe mobilisation	Présentation de la démarche Répartition des bénévoles en groupe	1	01/04/15

		Temps hors-les-murs	5 jours	7 au 11/04/2015
Mai 2015	Groupe dépouillement	Traitement et analyse des questionnaires habitants	3	20/05/15 26/05/15 28/05/15
Juin 2015	Groupe projet	Création d'un questionnaire en direction des pros Redéfinition du planning de renouvellement	3	3/06/15 4/06/15 5/06/15
	CA MP'A	Validation du diagnostic habitants	1	10/06/15
	Comité technique	Validation du nouveau planning de renouvellement Présentation des temps hors-les-murs Présentation du diagnostic habitants	1	11/06/15
	Ensemble des acteurs	Restitution publique du diagnostic habitants	1	17/06/15
	Groupe projet	Dépouillement des questionnaires pros	2	22/07/15 29/07/15
Août 2015	Groupe projet	Réflexion autour des axes et objectifs Début de réflexion autour des futures actions	2	25/08/15 28/08/15
	Groupe projet	Rencontre avec la Mairie de Pont-l'Abbé Présentation des actions	1	27/08/15
Septembre 2015	Groupe projet	Finalisation des axes et objectifs Création de groupes de travail	1	01/09/15
	Comité de suivi	Présentation du diagnostic partagé Présentation des axes et objectifs Discussion autour des actions	1	03/09/15
	Groupe projet	Travail autour d'une trame « Fiche action » Création de binômes pour rédiger les fiches action	2	04/09/15 08/09/15
	Réunion Mairie et CAF	Présentation du budget prévisionnel 2016-2019 Discussion autour des actions	1	22/09/15
	Groupe habitants	Construction d'actions d'animation de proximité	1	25/09/15
Octobre	Groupe projet	Finalisation de la rédaction du Projet Social	1	
	CA MP'A	Validation des orientations et des actions	1	01/10/15

2.4) Valorisation de l'implication bénévole

Phase	Nb réunions	Nbre bénévoles	Temps total estimé
Évaluation du projet 2012-2015	10	6	120
Méthodologie de projet	8	6	96
Questionnaire (création et dépouillement)	11	5	110
Préparation Temps hors les murs	9	7	126
Présence hors-les-murs	12	12	288
Construction actions	5	5	50
Instance de validation (CA, comité de suivi)	12	5	120
Présentation / Restitution publique	3	8	48
Total	70		958

3) Le bilan du Projet Social 2012-2015

3.1) La méthode employée

L'évaluation du Projet Social 2012-2015 s'est déroulée de juin à octobre 2014 et a été validée par le comité de suivi du 10 décembre 2014.

5 axes du précédent Projet Social étaient à évaluer :

- Axe 1 : Développement du lien social et animation locale
- Axe 2 : soutien aux initiatives et projets
- Axe 3 : Veille sociale et développement du partenariat
- Axe 4 : Consolidation de l'Association porteuse
- Axe 5 : Accueil et aménagement structurel de la MPT

Afin de rationaliser et de faciliter l'évaluation du Projet Social, nous avons regroupé les axes qui nous semblaient assez proches. Nous avons ainsi créé trois groupes de travail permettant de réunir administrateurs et salariés.

Groupe de travail	Axe	Administrateurs référents	Salarié référent
N°1	1	Queira LE GOFF, Marie-José GRAND, Maurice FRAGNEAU	Vincent SERAZIN
N°2	2 & 3	Carole DURAND, François-Xavier LAMPE, Anne-Sophie HIRON, Marie-Pierre JOSA	Cédric PERSON
N°3	4 & 5	Josiane LANDAIS, Jean-Louis DAVID, Eric JOSA	Sandra LE BERRE

Les groupes de travail ont été en charge de l'évaluation :

- des fiches action du Projet Social
- des actions complémentaires

Étape N°1 : Construction d'une trame d'évaluation

Afin que chaque groupe dispose d'un référentiel permettant de produire des évaluations de même qualité, une trame d'évaluation a été construite en amont. Cette dernière était constituée de questions auxquelles devaient répondre les administrateurs et les salariés.

Trame d'évaluation des fiches actions

<i>Fiche action N°</i>	<i>Titre</i>		
<i>Rappel des objectifs opérationnels :</i>			
<i>Rappel des critères d'évaluation :</i>			
<i>L'action a t-elle été conduite ?</i>	<input type="radio"/> <i>Oui</i>	<input type="radio"/> <i>Non</i>	<input type="radio"/> <i>Partiellement</i>
<i>Si non ou partiellement pourquoi ?</i>			
<i>Résultats de l'action (éléments à recueillir dans les rapports d'activité et à compiler)</i>			
<i>Nombre d'actions menées :</i>			
<i>Fréquence :</i>			
<i>Nombre de participants :</i>			

Autres éléments à recueillir :			
Partenaires associés à l'action			
Les objectifs ont-ils été atteints ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Partiellement
Si non ou partiellement pourquoi ?			
Quels sont les éléments qui nous ont aidés ?			
Quels sont les éléments qui nous ont desservis ?			
Avons-nous touché le public que nous souhaitions ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Partiellement
Qu'est ce que cela nous apprend de nouveau sur les publics que nous voulons toucher ?			
Qu'est ce que cela nous apprend de nouveau sur nos pratiques professionnelles ?			
Quels sont les constats à prendre en considération ?			
Devons-nous poursuivre cette action ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Autrement
Si autrement, comment ?			

Étape N°2 : Réunion de méthodologie d'évaluation

Afin d'expliciter la trame et de pouvoir échanger sur l'évaluation, nous avons regroupé l'ensemble des salariés et des administrateurs concernés, soit plus d'une douzaine de personnes. Celle-ci s'est déroulée le 17 juin 2014.

Étape N°3 : Évaluation des axes par groupe

De 3 à 4 réunions par groupe ont été nécessaires afin de réaliser et de finaliser les évaluations de l'ensemble des 28 fiches actions. Nous estimons à près d'une centaine d'heures cumulées le travail produit par les administrateurs dans le cadre de l'évaluation.

Étape N°4 : Formalisation du document et validation de l'évaluation par le CA

Afin de faciliter la lecture de l'évaluation, l'équipe a ensuite construit un document de synthèse qui reprend les principaux enseignements de l'évaluation des fiches actions, sous la forme d'un tableau. Un code couleur a été créé afin d'en améliorer la lisibilité.

3.2) Synthèse de l'évaluation des fiches action Projet Social 2012-2015

Le détail de l'évaluation du Projet Social 2016-2019 se trouve en annexes.

		Action menée	Action réalisée différemment	Action abandonnée ou reportée
Axe	Fiche	Action		Commentaires
1	1	Mise en place de soirées « cinéma » régulières		Bonne dynamique et fréquentation satisfaisante
	2	Développement du K'fé convivial		Abandon du deuxième créneau du lundi
	3	Journée d'accueil des nouveaux habitants		Action réalisée mais qui reste très ponctuelle
	4	Développement des sorties culturelles et du partenariat avec les acteurs locaux		Partenariat efficace notamment avec le Triskell
	5	Mise en place d'expositions de photos et de peintures à la MPT		Rail à cimaises mis en place mais peu d'expositions proposées
	6	Création d'un Espace Informatique		Espace informatique créé et fréquenté
	+	Le prêt de jeux		Activité récente qui doit être mieux repérée
2	7,8,9	Communiquer, être identifié et accompagner les porteurs de projet		Manque d'identification de la MP'A / 20 ^{aine} de suivis de projets
3	10	Actualiser le diagnostic partagé durant la période d'agrément		Pas de diagnostic formalisé mais connaissance fine du territoire
	11	Mise en place d'une lettre d'information périodique		Action non mise en place/ Pas de soutien de la Mairie
	12	Réédition du Carrefour des Acteurs Sociaux		Non aboutissement / Méthode de mobilisation à revoir
	13	Formalisation d'un réseau autour de la parentalité		Bonne dynamique de départ qui s'est étiolée dans le temps
4	14	Développement et valorisation du site Internet		Site mis à jour mais pas de statistiques de fréquentation
	15	Mise en cohérence de la communication et de ses supports		Programme très prisé / manque charte graphique
	16	Développement et valorisation du bénévolat		Équipe de bénévoles actifs mais pas de réelle valorisation
	17	Développement du pilotage budgétaire et des tableaux de bord		Création d'outils de gestion mais qui restent à développer
	18	Création d'un livret des administrateurs		Pas de livret créé mais 4 modules de formation interne mis en place
5	19	Créer un groupe de travail avec toutes les structures utilisatrices autour de l'accueil de la MPT		Projet de signalétique de la ville qui a stoppé le groupe de travail
	20	Concevoir à terme un projet global de réaménagement et réfection de la MPT		Report de l'obligation d'accessibilité des ERP + moyens financiers
	+	Amélioration et entretien de l'aménagement et la décoration des locaux		Une multitude d'améliorations apportées (peintures, mobilier...)

3.3) Synthèse de l'évaluation des fiches action du Projet Famille 2012-2015

Fiche	Action	Commentaires
1	Séjour Collectif Familles	Nombre insuffisant de familles sur le projet / annulation des séjours / 1 seul séjour en 2015
2	Sorties découvertes et culturelles	Bonne dynamique bénévole / hausse de la fréquentation
3	Ateliers Jeux	Développement de l'action tout au long du Projet Social
4	Moments festifs	Groupe de bénévoles très impliqué et force de proposition
5	Mise en place d'actions partenariales sur Pont-l'Abbé	Actions régulièrement mises en place (SDG, Murder Party, etc.)
+	Ateliers en famille autour du bois	Action menée par des bénévoles compétents
+	Ateliers cuisine en famille	Intérêt certain des familles / bonne fréquentation
+	Café des parents	Action partenariale pertinente

Pour retrouver l'ensemble de l'évaluation du Projet Social 2012-2015, se référer aux annexes du Projet Social (p 105).

4) La démarche de diagnostic partagé

Différentes pistes concernant le diagnostic partagé ont été évoquées lors de notre réflexion sur le Projet Social. Nous souhaitions, qu'à l'instar du précédent projet, cette partie de la démarche de renouvellement nous permettre d'accroître notre visibilité et le dynamisme de notre image.

4.1) Préambule : les pistes envisagées et abandonnées

4.1.1) Le questionnaire d'évolution

Il s'agissait d'élaborer et d'administrer un questionnaire nous permettant de ré-interroger les personnes qui avaient participé au précédent diagnostic. Celui-ci avait été organisé autour de 25 groupes de parole qui s'étaient déroulés de décembre 2010 à mars 2011. Nous avions alors réuni l'avis d'environ 80 acteurs (adhérents, responsables associatifs, élus, professionnels, etc.). L'objectif du questionnaire d'évolution était de pouvoir mesurer les écarts entre 2011 et la situation actuelle. Nous envisagions d'interroger environ la moitié des personnes interrogées.

De novembre 2014 à janvier 2015, le groupe projet a réalisé un questionnaire d'environ 30 items reprenant les constats effectués lors du précédent diagnostic. Il s'agissait d'affirmations emblématiques prononcées lors des groupes de paroles.

Après avoir présenté ce travail au comité technique du 30 janvier 2015, qui a salué l'initiative et sa démarche originale, nous avons procédé à un test auprès d'un petit groupe de personnes interrogées en 2011 afin de vérifier sa compréhensibilité et sa praticité.

Il s'est avéré que le questionnaire d'évolution recueillait davantage de questionnements que de réponses exploitables de la part du panel que nous avions sollicité (un habitant, un professionnel et un responsable associatif). En outre, le questionnaire s'est révélé complexe à remplir car, pour chacun des 30 items, 5 avis étaient sollicités : si une personne souhaitait répondre de manière exhaustive, 150 réponses lui étaient demandées. Enfin, les affirmations recueillies en 2011, l'avait été par le biais de groupes de parole : elles étaient difficilement comparables.

Il a donc été décidé d'abandonner l'idée du questionnaire d'évolution afin de se concentrer sur le recueil de la parole actuelle des habitants.

4.1.2) Le carrefour des acteurs sociaux

A l'origine, la MP'A souhaitait mettre en place une rencontre, au cours d'une réunion interactive, des acteurs sociaux du territoire (collectivités territoriales, institutions, associations ou organismes). En effet, lors du précédent diagnostic, la MP'A avait repéré une forte demande des professionnels de terrain de se rencontrer et d'échanger, après le Carrefour des Acteurs Sociaux mis en place en 2009 par la MP'A. Le premier carrefour a été co-organisé en septembre 2009 au Triskell par la MP'A, la Mairie, la CAF, le Conseil Général et la Mission Locale. Il a réuni 76 professionnels, élus ou bénévoles.

Suite à des échanges avec le Comité technique du 30 janvier 2015, les membres ont trouvé que le temps proposé était trop formel, que l'objet n'était pas clairement défini et que cela ne produirait pas, a priori, de plus-value pour le Projet Social de la MP'A. Au fil des discussions, le comité technique a estimé qu'il serait davantage intéressant de faire travailler les professionnels sur les futures orientations ou les actions du centre social. Selon les membres du comité technique, la contribution des acteurs sociaux au diagnostic pourrait prendre la forme d'un questionnaire « ad hoc » envoyé aux différents acteurs de terrain.

Le carrefour des acteurs sociaux ayant pour objectif d'élaborer le diagnostic partagé a été abandonné. La MP'A a maintenu son souhait de réunir l'ensemble des acteurs sociaux afin de les faire travailler sur les orientations et/ou les actions du futur Projet Social. Comme nous le verrons plus bas, cette idée sera également abandonnée du fait du délai important de réponse des institutions et des associations à notre questionnaire et du délai très court qui nous restait.

4.2) Le diagnostic « habitants »

4.2.1) La démarche

Dès le début de notre réflexion sur le diagnostic habitants, le groupe projet a souhaité aller au-devant des habitants ne fréquentant pas la MP'A afin de recueillir leur parole sur la vie sociale locale et les besoins du territoire, de manière informelle et festive, en tentant d'atteindre un maximum de personnes.



Il s'agissait de mettre en place des événements ponctuels et hors-les-murs, qui permettraient à l'équipe de la MP'A d'aller recueillir la parole des habitants sur leurs lieux de vie et de passage par le biais d'outils d'expression et de questionnaires. Cette opération a été baptisée « Parle-moi de ta ville ».

Afin de rationaliser les efforts de l'équipe de la MP'A, il a été décidé de concentrer ces temps de rencontre sur une semaine, du 7 au 11 avril 2015. Le groupe projet a ainsi défini plusieurs lieux sur la commune de Pont-l'Abbé nous permettant de toucher différents profils d'habitants en fonction de leur lieu d'habitation (quartier) ou de fréquentation (école, crèche, marché). Douze lieux différents ont ainsi été repérés.

Notre implantation sur l'espace public a été imaginée et organisée en plusieurs espaces :

- un espace d'expression libre avec une phrase d'accroche affichée sur un chevalet et de fils à linge pour que les habitants puissent y accrocher leurs réponses.
- un espace de réflexion avec des tables, chaises et tonnelles, afin que les habitants puissent répondre tranquillement au questionnaire « habitants » (questionnaire en annexes)
- un espace convivialité avec une petite restauration

Le souhait d'être visible sur l'espace public et de proposer un temps de convivialité nous ont amenés à faire appel à des partenaires disposant de véhicules fonctionnels et facilement repérables. Nous avons ainsi sollicité :

- **l'Effet Papillon** : restaurant et boutique d'artisanat basé à Quimper qui dispose d'une caravane équipée permettant de proposer une petite restauration
- **Liliroulotte** : librairie jeunesse itinérante basée à Pouldergat qui propose des animations sur mesure grâce à son camping-car aménagé.



Planning final des temps Hors-les-murs

Date	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11
Matin	10h-12h LAMBOUR place église MP'A (K'Fé)	9h30-12h MPT Cuisine MP'A (K'félé)	9h30-12h30 Marché Esplanade Halles MP'A	10h30-12h30 LE DOURIC COZ Place Douric Coz MP'A <i>Apéro</i>	11h30-13h30 LE DOURIC Avenue du Douric MP'A (Jeux) <i>Effet Papillon</i> <i>Liliroulotte</i>
Aprèm	15h30-17h KERARTHUR École- Gymnase MP'A (Goûter)		15h30-17h30 ECOLES Bois st Laurent FCPE & MP'A		14h-16h BIBLIOTHEQUE Triskell <i>Liliroulotte</i>
Soirée	17h30-19h30 KERARTHUR Place du Guerdy Effet Papillon	16h-19h30 KERARGONT Place Voltaire Effet Papillon <i>Liliroulotte</i>		16h-19h LE GUIRIC Crèche Ti Liou Effet Papillon <i>Liliroulotte</i>	17h30-19h30 MENEZ ROZ Raymond Guénet Effet Papillon

4.2.2) L'organisation fonctionnelle

Pour l'organisation de cet événement, le groupe projet de la MP'A a créé deux instances de travail avec les salariés, une stagiaire, les administrateurs et des bénévoles.

Instance	Missions
Groupe logistique	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de l'accord de la Mairie (occupation espace public), Rechercher des tonnelles supplémentaires, Repérer physiquement des différents lieux, Réaliser les plans des différents lieux hors-les-murs avec disposition du matériel, Repérer le nombre de boîtes aux lettres aux alentours des différents lieux Recenser les différentes rues aux alentours des lieux hors-les-murs, Estimer le temps de montage et de démontage du stand Recenser les véhicules des salariés et bénévoles permettant de transporter le matériel nécessaire aux temps hors-les-murs Recenser les besoins en alimentation (gâteaux, café, friandises) et en matériel (tables, chaises, cafetière, bouilloire, etc.) pour les différents temps hors-les-murs Réaliser le planning de la semaine avec les besoins en ressources humaines
Groupe recueil et animation de la parole	<ul style="list-style-type: none"> Définir une question d'accroche pour l'espace libre expression Informier les adhérents de la mise en place du groupe mobilisation autour des événements hors-les-murs Mettre en ligne le questionnaire à destination des habitants Créer un guide des règles de bonne conduite pour les animateurs qui recueillent la parole Communiquer par la presse locale Réaliser une plaquette de communication Envoyer un mail à nos adhérents pour les informer de notre démarche

4.2.3) Le lancement de l'opération

Nous avons convié l'ensemble des habitants intéressés par notre démarche à une réunion du groupe mobilisation le 1er avril 2015 dans les locaux de la MP'A, en soirée de 18h30 à 20h. Cet appel a été lancé à l'ensemble de nos adhérents par mail mais également aux habitants de Pont-l'Abbé par voie de presse.

Le Groupe mobilisation a été constitué de :

- 25 bénévoles
- 4 salariés
- 1 stagiaire

Lors de la première réunion du groupe mobilisation nous avons réparti les participants en différents groupes avec des plannings respectifs afin de répartir nos besoins en bénévoles :



- Tractage : durant la semaine et les quelques jours précédent nos installations hors-les-murs, une dizaine de bénévoles a déposé dans les boîtes aux lettres avoisinantes des tracts annonçant notre venue.
- Montage / démontage des stands : une demi-douzaine de bénévoles nous a prêté main forte pour installer et désinstaller les tonnelles, tables, chaises, calicot, matériel d'animation, etc.
- Confection des gâteaux : une dizaine de bénévoles s'est proposée pour permettre de proposer un goûter sucré ou salé quand l'effet Papillon n'était pas présent. C'est également ce groupe qui a tenu la « buvette » lors des temps hors-les-murs.
- Cueilleurs de parole : une demi-douzaine de bénévoles s'est manifestée pour questionner les habitants. Il s'agissait de s'assurer que ces bénévoles véhiculent les valeurs et la démarche de la MP'A auprès des habitants.

Chaque groupe était géré par un membre de l'équipe de la MP'A en charge de l'inscription et de la répartition des tâches entre les bénévoles.

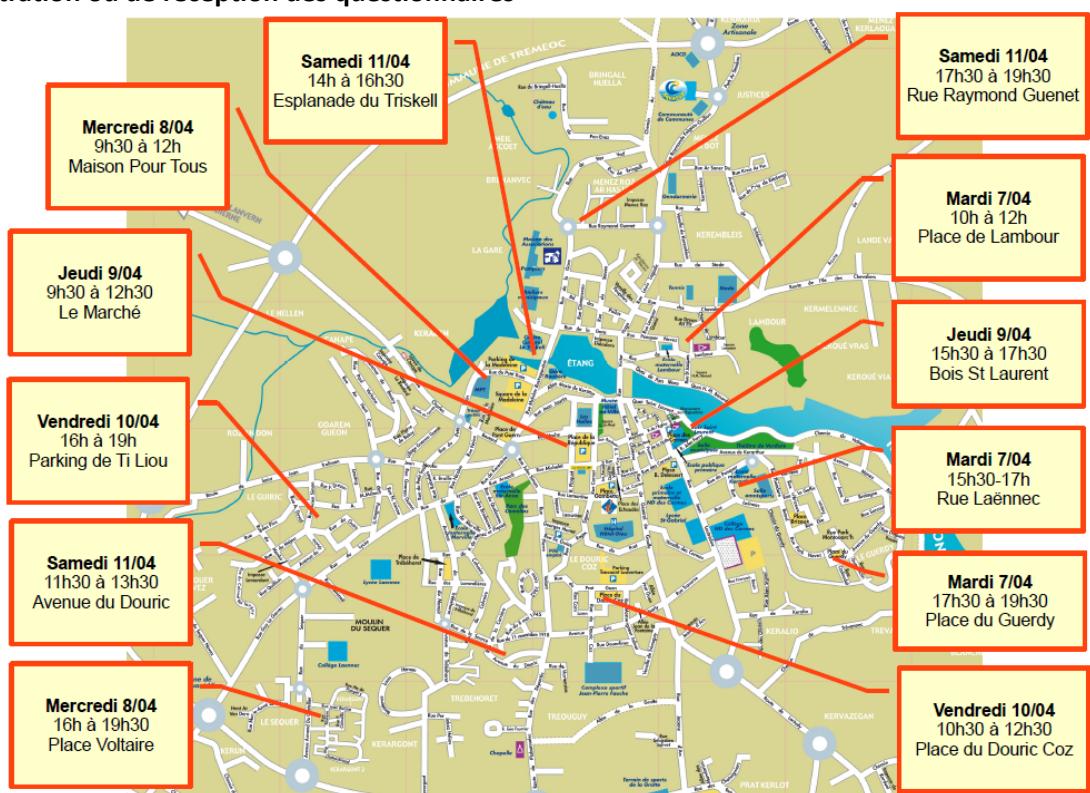
Quelques illustrations de la semaine hors-les-murs (voir également les articles de presse en annexes) :



4.2.4) Panel des personnes interrogées

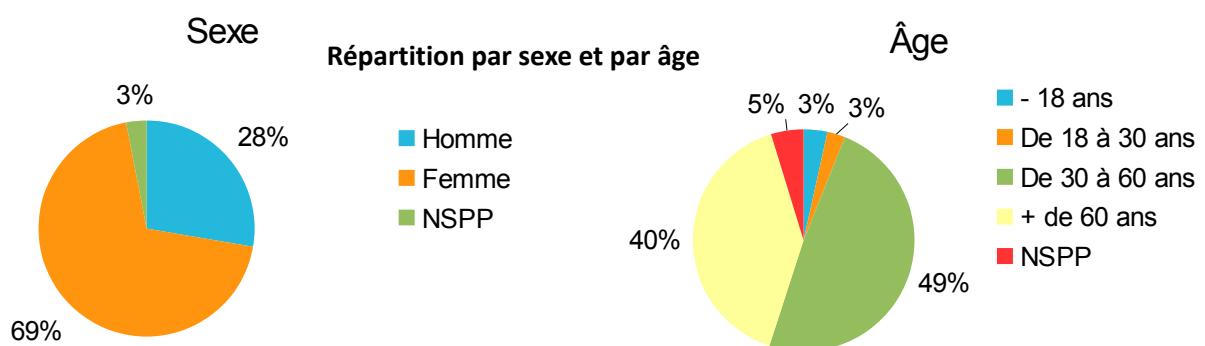
Les lieux d'administration ou de réception des questionnaires

Lieu	Nb
Lambour	13
Gymnase	14
Guerdy	15
K'fé	23
Kerargont	20
Marché	21
Jules ferry	25
Douric Coz	16
Ti Liou	13
Douric	8
Triskell	12
Menez Roz	12
Banque Alim	5
Accueil	20
Internet	14
Total	231



Nous avons interrogé 231 personnes différentes durant la période d'administration du questionnaire :

- 192 personnes lors de la semaine hors-les-murs
- 35 questionnaires reçus dans la boîte aux lettres, à l'accueil de la MPT ou sur internet
- 5 bénéficiaires de la banque alimentaire lors de la distribution



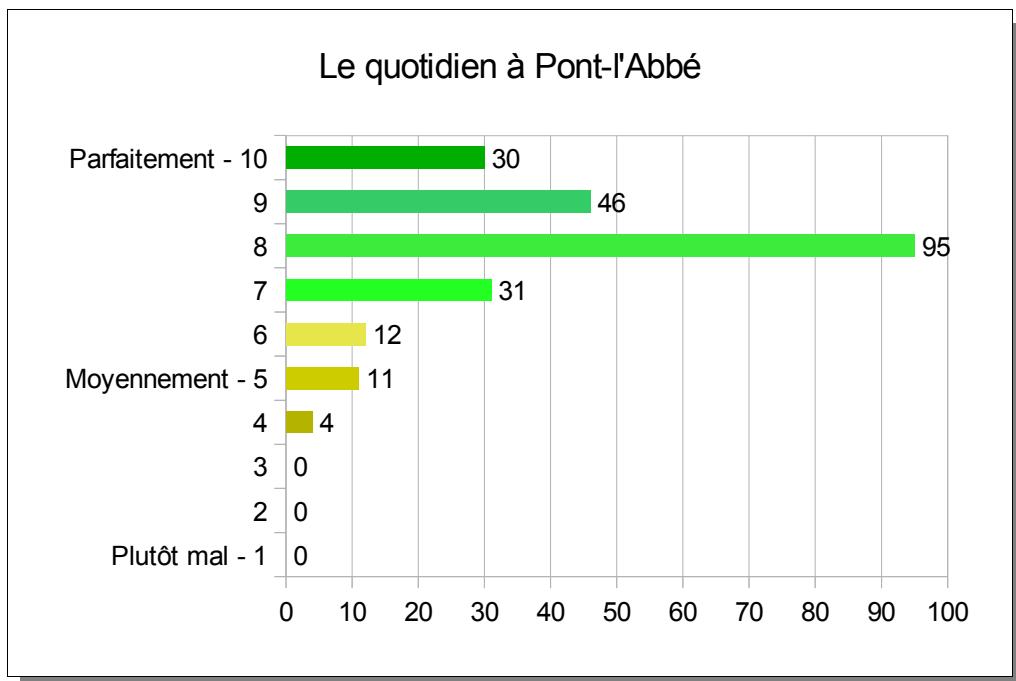
La tranche d'âge que nous avons la plus touchée est celle des 30 à 60 ans (près de la moitié, soit 49%). Les plus de 60 ans ont représenté 40% des personnes interrogées. En revanche, du fait des lieux et des horaires, nous avons très peu d'habitants de -18 ans et de 18 à 30 ans dans notre panel (6% au total).

Les quartiers ou lieux pour lesquels nous avons davantage interrogé de :

- Plus de 60 ans : Lambour (77%), le marché (71%), Le Guerdy (69%) et le Douric Coz (69%)
- De 30 à 60 ans : Kerargont (85%), l'école Jules Ferry (77%), Ti Liou (67%) et Internet (64%)
- De 18 à 30 ans : Douric (13%), Menez Roz (9%) et Jules ferry (9%)
- Moins de 18 ans : Gymnase (33%) et le Triskell (20%).

4.2.5) Analyse des questionnaires à destination des habitants de Pont-l'Abbé

Question N°1 : Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez-vous au quotidien à Pont-l'Abbé ?



Commentaires :

Quand on demande aux Pont-l'Abbistes de s'exprimer sur leur quotidien, 74% des personnes interrogées donnent une note égale ou supérieure à 8/10. Elles sont seulement 7 % à juger que leur quotidien est moyen ou inférieur à 5/10. La vie quotidienne à Pont-l'Abbé est donc jugée très agréable par la plupart des 231 personnes interrogées.

Les points forts de la vie à Pont-l'Abbé

Thème général	Thèmes associés	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> Ville calme, agréable Proximité mer et campagne Taille, échelle Situation géographique 	171	33,6%
Équipements, services	<ul style="list-style-type: none"> Santé (médecins, hôpital, pharmacies) Services publics (proximité) Écoles 	129	25,3%
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> Proches Nombreux Marché 	123	24,2%
Offre d'activités	Sportives, pour les enfants, etc.	46	9,0%
Vie sociale	Convivialité, associations, quartier	40	7,9%
Total		509	100,0%

Commentaires :

Quand on interroge les habitants sur les points forts de la vie à Pont-l'Abbé, ils évoquent spontanément le cadre de vie (33%), les équipements et services (25%) et enfin les commerces (24%). Les réponses autour de l'offre d'activité et de la vie sociale arrivent en dernière position, recueillant respectivement 9% et 8% des réponses.

Les observations des habitants étant recueillies de manière spontanée, nous pouvons en déduire que les habitants sont d'abord satisfaits des éléments structurants du territoire qui permettent de répondre à leurs besoins premiers (se soigner, accéder à leurs droits, consommer) et que les considérations sur leur vie sociale passe au second plan.

Les points faibles de la vie à Pont-l'Abbé

Thème général	Thèmes associés	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Aménagements urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation difficile • Parkings, stationnement • État des routes, trottoirs • Manque de pistes cyclables • Etc. 	100	30,8%
Offre culturelle / Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'animation • Animations jeunes • Animations enfants 	77	23,7%
Équipements et services	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma • Services publics • Transports en commun 	61	18,8%
Dynamisme de la ville	Ville morte le soir et le dimanche, manque d'emploi, etc.	31	9,5%
Vie sociale	Convivialité, isolement, intégration, etc.	26	8,0%
Commerces	Amplitude horaire, choix / nombre, etc.	19	5,8%
Autres	Propreté, offre sportive	11	3,4%
Total		325	100,0%

Commentaires :

Le thème d'insatisfaction le plus souvent cité par les personnes interrogées concerne les aménagements urbains de Pont-l'Abbé, notamment les aménagements qui concernent la circulation et la mobilité intra-urbaine (circulation difficile, parkings, pistes cyclables).

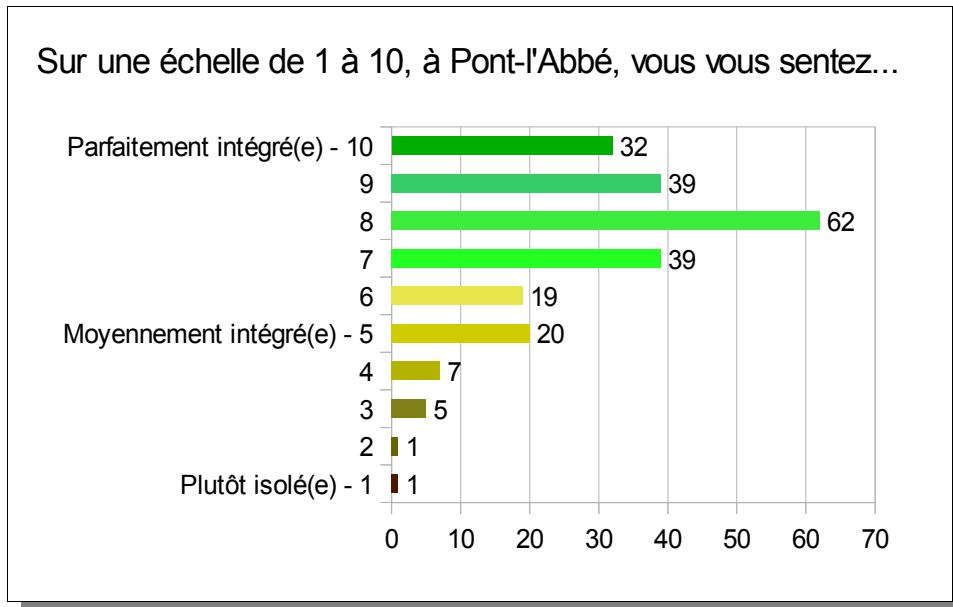
Le manque d'animation (d'une manière générale puis concernant la jeunesse et l'enfance) arrive en seconde position. Le défaut de certains équipements est ensuite pointé par les personnes interrogées, notamment le manque de cinéma qui a été cité plus de 35 fois (soit plus de 10% des réponses).

En revanche, très peu de points de vue ont été formulés autour des thèmes de l'économie et de l'emploi sur le territoire.

A noter

Si l'on compare le nombre de réponses sur les points forts et les points faibles du territoire, on s'aperçoit que les personnes interrogées trouvent plus facilement des atouts que des faiblesses au territoire de Pont-l'Abbé : sur les 834 réponses fournies, 61% sont positives et 39% sont négatives. Il semble donc que, pour les personnes interrogées, habiter Pont-l'Abbé soit un choix plutôt qu'une contrainte ou un compromis subi.

Question N°2 : Le sentiment d'intégration



Commentaires :

Sur cette question encore, les personnes interrogées ont largement plébiscité la vie sociale à Pont-l'Abbé. En effet, près de 60% d'entre elles se déclarent bien voire parfaitement intégrées (note de 8 à 10/10). Elles sont 15% à juger qu'elles se sentent moyennement intégrées ou plutôt isolées (note de 1 à 5/10).

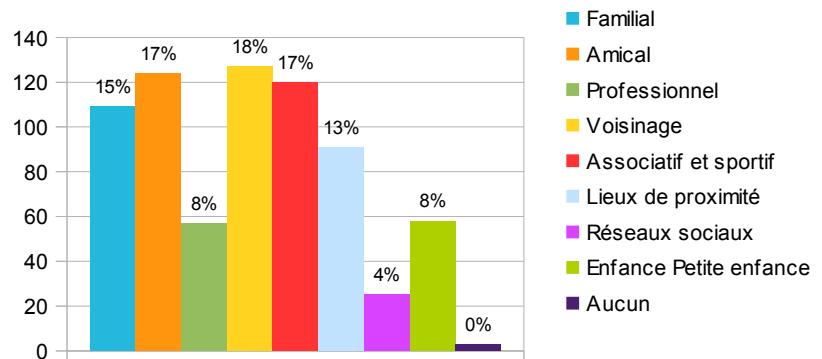
Parmi les 133 commentaires relevés au sujet de cette question, 59% ont été positifs contre 31% négatifs. Concernant les points positifs, les personnes ont relevé leur bonne intégration sur le territoire, les bonnes relations de voisinage, la vie associative comme vecteur d'intégration, etc. Parmi les commentaires négatifs, nous pouvons relever le manque d'ouverture des habitants, l'isolement physique (quartier excentré ou problème de transports) ou encore le manque d'actions conviviales régulières.

Analyse par quartier : Si nous observons les résultats du sentiment d'intégration par lieu d'administration du questionnaire, nous pouvons constater que le quartier de Kerargont est celui où les personnes interrogées se déclarent le moins intégrées. En effet, 32% des répondants indiquent qu'ils se sentent moyennement ou peu intégrés (avec une note de 3 à 5/10). Nous pouvons expliquer cette particularité par la situation excentrée du quartier (au sud-ouest de Pont-l'Abbé entre le collège et la rocade) ainsi que le caractère récent de son implantation.

2a) Quels sont les milieux dans lesquels vous développez le plus de liens sociaux ?

Concernant les milieux dans lesquels les Pont-l'Abbistes développent le plus de relations sociales, ils évoquent de manière assez comparable (de 17 à 18%) : le voisinage, le réseau amical et le milieu associatif. Plus de la moitié des liens entre les habitants sont donc établis par ces milieux. Le lien familial, qui recueille 15% des réponses, arrive en 4ème position. Les milieux les moins pourvoyeurs de liens sociaux sont le réseau professionnel, l'enfance et la petite enfance (8%) et les réseaux sociaux (4%).

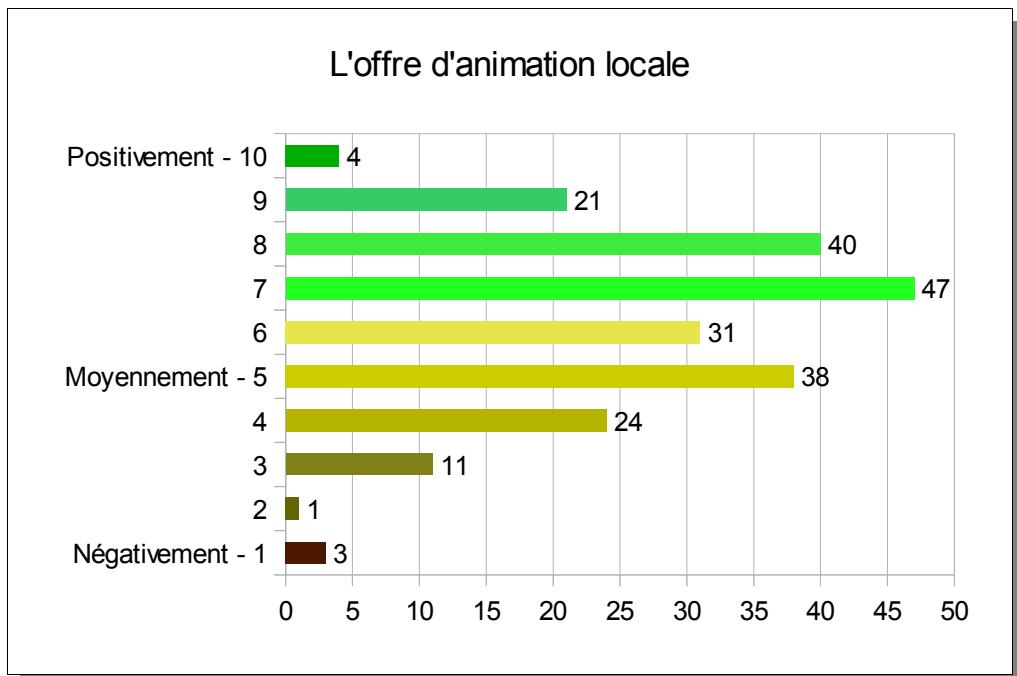
Développement des liens sociaux



Il est intéressant de noter qu'il existe des différences en fonction des quartiers. Le quartier du Douric est celui qui compte le plus de relations de voisinage mais le moins de relations familiales ou amicales. C'est sur le quartier de Lambour que les relations familiales sont les plus importantes. Les relations développées grâce au milieu associatif et sportif sont les plus importantes pour les personnes fréquentant le K'fé convivial et l'accueil de la MPT ainsi que pour les habitants du quartier du Douric Coz.

Question N°3 : Comment qualifiez-vous l'offre d'animation locale à Pont-l'Abbé ?

(ex. : manifestations culturelles, temps festifs et de rencontres, etc.).



Commentaires :

Bien que moins consensuelle que les 2 premières questions, l'offre d'animation locale sur le territoire pont l'abbiste recueille un avis plutôt favorable de la part des personnes interrogées.

30% des personnes interrogées estiment que l'offre d'animations locales est très positive (avec une note comprise entre 8 et 10/10), 35% qu'elle est positive (avec une note de 6 à 7/10) et 35% qu'elle est moyenne voire négative (note de 1 à 5/10).

C'est une nouvelle fois le quartier de Kerargont qui a enregistré le plus de réponses moyennes ou négatives autour de l'offre d'animation sur le territoire : 49% des personnes interrogées ont donné une note comprise entre 1 et 5/10.

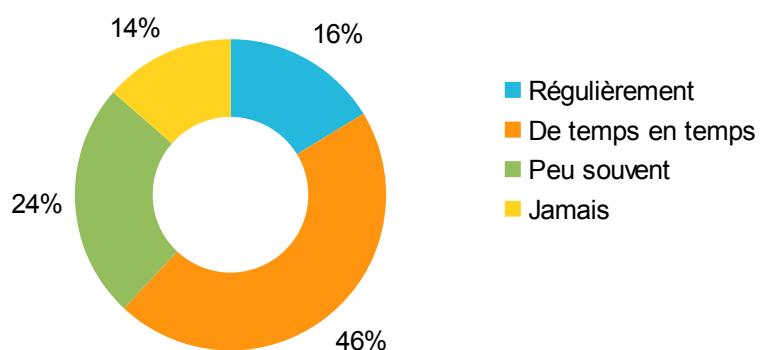
Question N°4 : Participez-vous aux animations locales ?

Si nous regroupons les items « de temps en temps » et « peu souvent », 70% des Pont-l'Abbistes interrogés participent occasionnellement aux animations locales organisées à Pont-l'Abbé.

16% des personnes interrogées déclarent participer régulièrement aux animations locales organisées à Pont-l'Abbé.

Ils sont 14% à déclarer ne jamais participer aux animations proposées.

Degré de participation aux animations



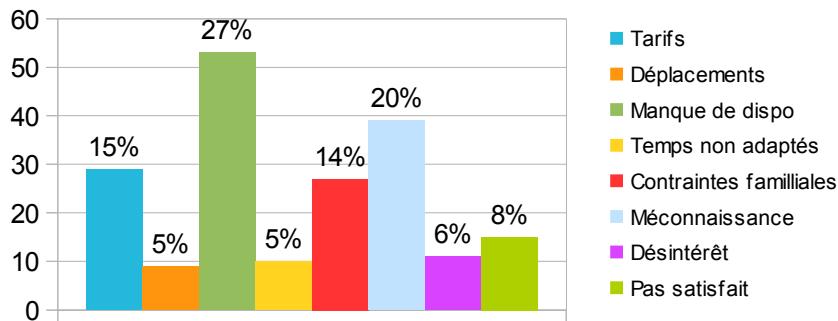
4a) A quelles animations locales participez-vous ?

Si nous étudions de manière détaillée la deuxième partie de la question, nous nous apercevons qu'une multitude d'animations différentes sont citées par les personnes interrogées (près de 70 au total) et sont des rendez-vous annuels. Ce dernier point est à mettre en relation avec le fait que les habitants interrogés participent occasionnellement aux animations.

Animations fréquentées	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Fête des brodeuses	41	12,2%
Triskell	38	11,3%
Animations MP'A	21	6,3%
Rivière en fête	17	5,1%
Défilé des Gras, Carnaval	16	4,8%
Fête de la musique	14	4,2%
Cinéma	13	3,9%
Fête des écoles	13	3,9%
Concerts	10	3,0%
Trocs et puces/vide-greniers	10	3,0%
Tréminou	7	2,1%
Téléthon	7	2,1%
Fest Noz	6	1,8%
Chasse aux œufs	6	1,8%
+ 56 animations différentes citées	116	34,6%
Total	335	100,0%

Parmi les animations locales les plus citées, arrivent en tête la Fête de Brodeuses (12,2%) et les manifestations organisées par le Triskell (11,3%). Les animations liées à la MP'A arrivent en 3ème position et ont été davantage citées pour les questionnaires administrés lors du K'fé convivial, à l'accueil de la MPT ou par Internet (personnes adhérentes à la MP'A). Les manifestations organisées par le Comité d'Animation de Pont-l'Abbé (Rivière en fête, Défilé des Gras, Maison du Père Noël, etc.) récoltent au total 12,9% des réponses. Plus d'une cinquantaine d'animations différentes ont été citées 1 à 3 fois (Festibigoud, Lotos, Semaine de la Solidarité Internationale, Salons / foires, etc.).

4b) Pourquoi ne participez-vous pas aux animations locales ?



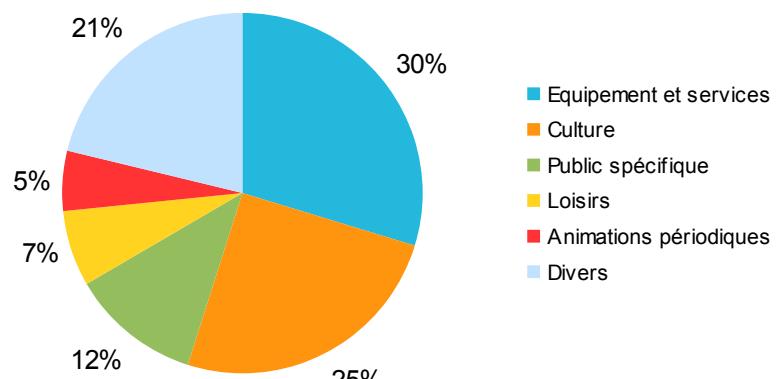
Quand on demande aux Pont-l'Abbistes pourquoi ils ne participent pas aux différentes animations proposées, 27% d'entre eux déclarent manquer de disponibilité et 20% méconnaître les animations locales. Nous pouvons estimer qu'il existe un lien entre le manque de disponibilité et cette méconnaissance : les personnes ne vont pas rechercher les informations sur les animations.

Les tarifs élevés des animations et les contraintes familiales recueillent respectivement 15% et 14% des raisons évoquées.

Les personnes interrogées considèrent dans une faible mesure qu'elles ne participent pas aux activités du fait de leur non satisfaction quant aux animations proposées (8%) et de leur désintérêt (6%). Les problèmes de déplacement et d'horaires (5%) ne constituent pas un frein significatif pour les personnes interrogées.

4c) Selon vous, quelles animations manquent à Pont-l'Abbé ?

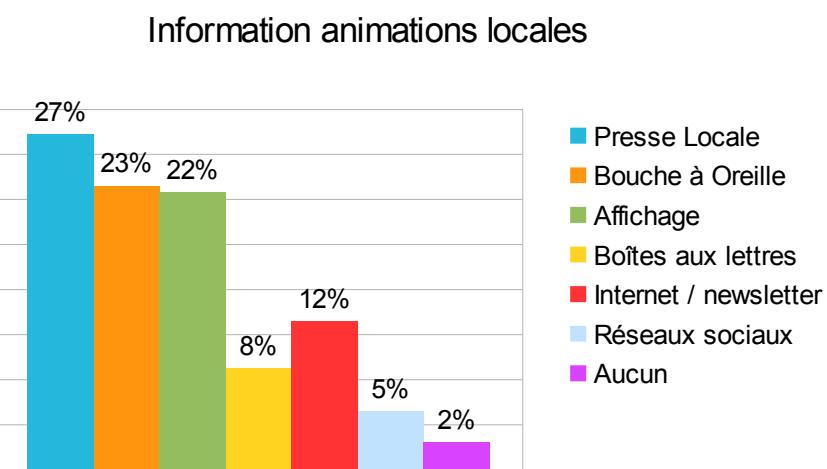
Si nous étudions en détail la partie de la question concernant les animations manquantes à Pont-l'Abbé, on constate que, de manière spontanée, les personnes interrogées évoquent les infrastructures ou les équipements (le cinéma (20,7% des demandes), le bowling, la médiathèque, etc.) qui totalisent 29,7% des réponses. L'offre culturelle arrive en second plan (25,2% des réponses) et concerne des demandes comme des événements autour de la musique (concerts, festivals), du théâtre ou des animations de rue. Les demandes autour d'animations en direction de publics spécifiques (enfance et jeunesse, notamment) recueillent environ 12% des avis. Une multitude d'autres demandes (loisirs, animations estivales, sports, culture bretonne, etc.) cumulent de 3 à 5 propositions et représentent environ 1/3 réponses au total. Ces propositions sont tellement larges qu'elles peuvent difficilement être significatives.



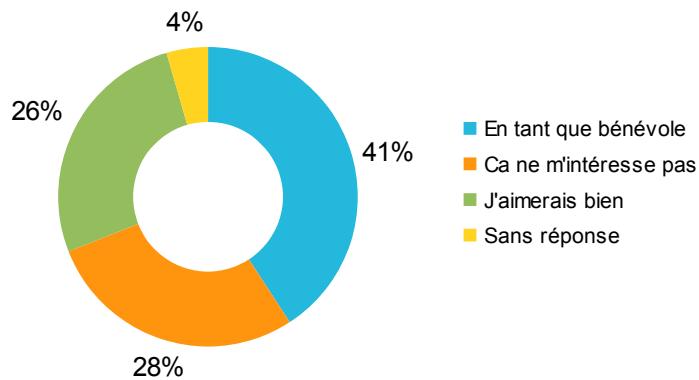
Question N°5 : Par quels moyens êtes-vous informé(e) de ces manifestations ?

Concernant les supports par lesquels les habitants sont informés des manifestations organisées à Pont-l'Abbé, la presse locale recueille 27% des réponses et constitue donc le principal moyen d'information des Pont-l'Abbistes. Le bouche à oreille et l'affichage sur l'espace public arrivent en deuxième et troisième position avec respectivement 23 et 22%. Le lien avec la question N°2, portant sur la bonne intégration des Pont-l'abbistes peut être établi : les relations sociales et la fréquentation de l'espace public permettent aux habitants d'être informés sur les animations locales. L'information par Internet et dans les boîtes aux lettres recueille respectivement 12% et 8% des réponses. Les réseaux sociaux sont peu utilisés par les personnes interrogées pour s'informer sur l'actualité locale. Ce chiffre est certainement à relativiser car seulement 6 % des personnes interrogées avaient moins de 30 ans.

Il est à noter que les personnes se déclarant pas informées (2%) habitent majoritairement le quartier du Douric Coz (à 70%).



Question N°6 : Êtes-vous investi(e) dans le milieu associatif ?



41% des personnes interrogées déclarent être investies en tant que bénévoles au moins dans une association. Pour les personnes qui ne sont pas investies, 26% souhaiteraient le devenir et 28% ne l'envisagent pas.

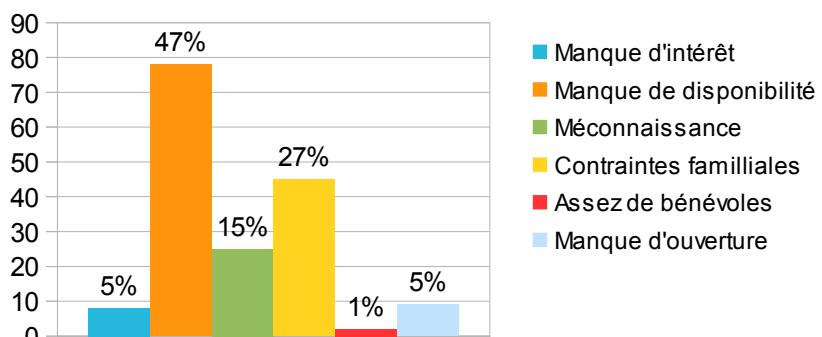
Quand on observe les réponses par lieu d'administration des questionnaires, on s'aperçoit que ce sont les personnes interrogées au K'fé convivial et au Triskell qui sont le plus investies bénévolement. Il est intéressant de faire le lien avec la question N° 2, qui place le milieu associatif et sportif comme un réseau important de développement des liens sociaux.

Les principales raisons invoquées par les personnes non investies dans le milieu associatif sont le manque de disponibilité (47%) et les contraintes familiales (27%).

Une faible part des personnes interrogées évoquent des raisons intrinsèques à la vie associative (défaut d'intérêt pour celle-ci ou manque d'ouverture des associations, etc.).

Nous pouvons donc en conclure que le milieu associatif possède une image très positive auprès des Pont-l'Abbistes.

Raison non investissement assos



Question N°7 : que souhaiteriez-vous à Pont-l'Abbé ?

A cette question ouverte, nous avons recueilli un peu plus de 300 propositions de la part des personnes interrogées. Seule une trentaine de personnes n'a pas répondu à cette question. Le tiers des propositions (34%) concerne une nouvelle fois les équipements et les services : le cinéma (16,3%), des aires de jeux (4,2%), les transports (3,9%), la médiathèque (2,9%).

Thème général	Propositions	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Équipements, services	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma (50) • Aires de jeux (13) • Transports (12) • médiathèque (9) 	104	34,0%
Offre culturelle, animations	<ul style="list-style-type: none"> • Animations enfance, jeunesse, festives, etc. (48) • Animations culturelles (spectacles, concerts) (17) 	81	26,5%
Aménagements urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Piste cyclable / piétons (16) • Espace de pique-nique (9) 	55	18,0%
Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Entraide (10), lieux de rencontre (8), etc. 	29	9,5%
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • Information, sports, commerces, etc. 	37	12,0%
Total		306	100,0%

Question N°8 : Connaissez-vous la MP'A ?

Au vu des réponses fournies par les personnes interrogées, la MP'A jouit d'une relativement bonne notoriété : près de 74% déclarent connaître la structure dont 16% très peu.

Seulement 26% déclarent ne pas connaître la MP'A.

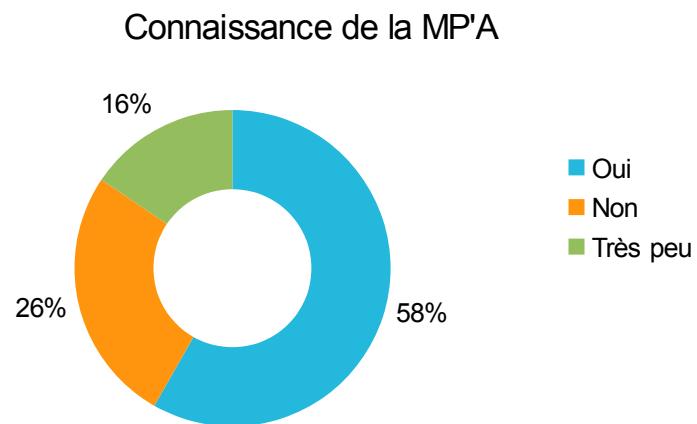
La nuance que l'on pourrait apporter à cette affirmation : il est envisageable que certaines personnes interrogées n'aient pas voulu nous offenser en répondant qu'elles ne nous connaissaient pas.

Concernant les commentaires laissés au sujet de la MP'A, ils sont au nombre de 174. Une grande partie d'entre eux sont positifs (à 82%), certains relèvent de propositions (5%) et les autres sont d'ordre négatif (13%).

Parmi ces derniers, on relèvera le déficit de communication et la méconnaissance de nos activités (7 avis), les locaux inadaptés (3 avis) et l'image ambiguë de la MP'A (ne s'adresse pas à tout le monde, le nom n'est pas évocateur, etc.).

Concernant les propositions (au nombre de 9), les personnes interrogées souhaitent davantage d'actions en direction de la famille, plus d'actions hors-les-murs et la mise en place de débats.

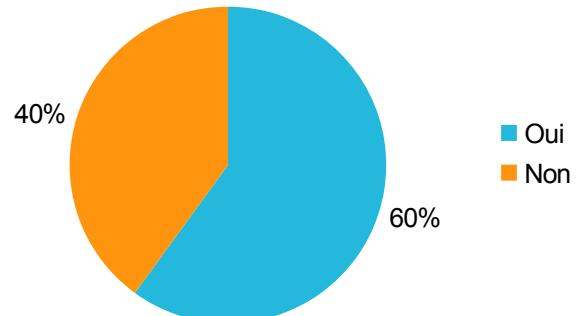
Les avis positifs concernent : l'action de la MP'A qui est jugée très satisfaisante (32 avis), l'équipe bénévole et salariée qui est jugée chaleureuse (23 avis), l'offre d'activités qui est variée et harmonieuse (21 avis) et enfin la réactivité et la dynamique de la MP'A qui est jugée très positive pour 18 avis. Les autres commentaires concernent l'utilité sociale de la MP'A, la nécessité de continuer son action, l'accessibilité de ses tarifs, etc.



4.2.6) Analyse des questionnaires Familles

10) Pratiquez-vous une activité en famille ?

Oui	72
Non	48
Total	120



120 questionnaires familles ont été recueillis, soit plus de la moitié (52%) de la totalité des questionnaires. La majorité (60%) des personnes interrogées pratique des activités en famille. Cependant, plus d'une famille sur trois ne pratiquent pas d'activités en commun, ce qui est relativement important quand on en connaît les bienfaits dans les relations enfants-parents ou grands-parents-petits-enfants.

10b) Si oui, quelles activités pratiquez-vous ?

Activités pratiquée en famille	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
Promenade/rando/vélo	44	29%
Piscine	21	13,5%
Cinéma	13	8%
Jeux de société	10	6,5%
Plage	8	5%
Autres	58	38%
Total	154	100,0%

L'activité principale (29% des réponses) pratiquée en famille, correspond à de la promenade pédestre ou à vélo. Cette pratique d'activité est en cohérence avec le cadre de vie qui est jugée très positivement par les personnes interrogées. Ensuite, les deux activités qui suivent correspondent à la fréquentation de deux équipements, la piscine (13,5%) et le cinéma (8%), propices à des sorties en famille. 26 activités différentes ont été citées dans la catégorie « autres », ce qui représente 38% des réponses. On peut constater qu'il existe un réel choix d'activités en famille possibles, payantes ou gratuites.

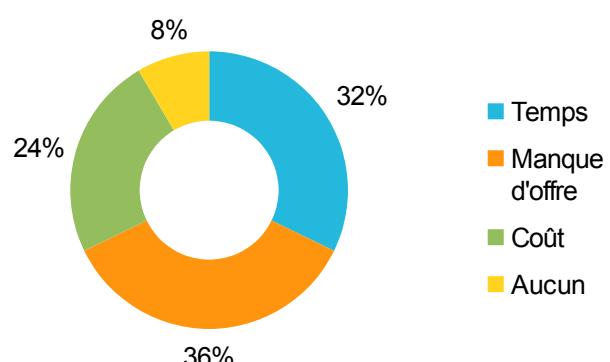
10c) Si non, quels sont les freins ?

Freins	Total
Temps	72
Manque d'offre	48
Coût	14
Aucun	5

Le principal frein évoqué pour pratiquer une activité en famille correspond au manque d'offre (36%). Par conséquent, les personnes interrogées qui ne pratiquent

pas d'activités en famille considèrent qu'il n'y a pas assez d'offre, alors que les réponses de la question précédente montrent un panel assez large d'activités possibles à pratiquer en famille. Les deuxième et troisième freins sont « le manque de temps » (32%) et « le coût » (24%). Seulement 8% des personnes interrogées considèrent qu'il n'y a aucun frein à la pratique d'une activité en famille.

Freins activités famille



11) Quelles sont les activités que vous souhaiteriez pratiquer en famille à Pont-l'Abbé ?

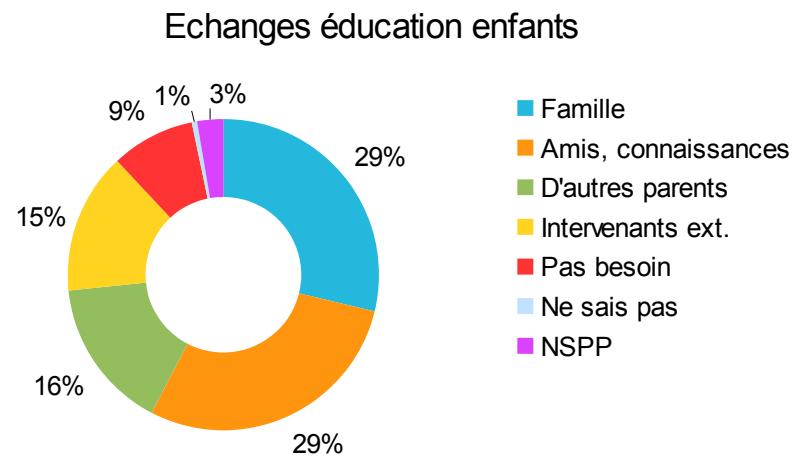
Souhaits en famille	Nombre de propositions	Pourcentage de réponses
Sport nautique	3	12,5%
Cinéma	3	12,5%
Chasse au trésor / rallye	3	12,5%
Spectacle, expo	2	8,3%
Jeux	2	8,3%
Musique/chorale	2	8,3%
Autres	9	37,5%
Total	24	100,0%

24 propositions d'activités ont été effectuées, ce qui est assez peu comparé aux 154 réponses apportées sur les activités pratiquées en famille et aux 120 questionnaires recueillis.

12) Vers qui vous dirigez-vous pour échanger sur l'éducation de vos enfants ?

On peut constater qu'il existe un réel besoin d'échange sur l'éducation des enfants (88% des réponses) alors que 9% affirment ne pas en avoir besoin et 5 personnes ne se sont pas prononcées. Seulement une personne ne sait pas vers qui se diriger.

Sur les 162 réponses « avec échanges », les deux principaux milieux avec lesquels ces échanges s'effectuent sont la famille et les amis avec 33% chacun, soit 66% au total. Ce chiffre est en cohérence avec les réponses à la question 2 (développement des liens sociaux et intégration) et montre que les parents interrogés sont bien entourés par le réseau amical et familial. Les échanges entre parents (pas nécessairement amis) sont également cités (18%) puis juste derrière avec des intervenants extérieurs (16%).



13) Qu'est ce qui manque à Pont-l'Abbé qui faciliterait votre rôle de parent ?

Manques facilitant rôle de parent	Nombre de réponses	Pourcentage de réponses
K'féo/discussion/temps de rencontres sur différents sujets	14	44%
Soutien scolaire	2	6,25%
Covoiturage	2	6,25%
Plus d'activités enfants	2	6,25%
Trop d'attente au CMPP	2	6,25%
Autres	10	31%
Total	32	100,0%

Au regard du nombre de propositions (33), on peut remarquer qu'il y a peu de manques au même titre que peu de souhaits d'activités. En revanche, 44% des réponses concernent un besoin sur des temps d'échanges entre parents, avec ou sans professionnels, sur des questions liées à la parentalité. Bien que les personnes interrogées échangent déjà sur ces questions, quelques unes souhaiteraient que des temps plus formels leurs soient proposés.

4.3) Le questionnaire à destination des institutions et associations

4.3.1) La démarche

Comme vu plus haut, l'équipe de la MP'A souhaitait, à l'origine, interroger les institutions et les associations en mettant en place un carrefour des acteurs sociaux. Les membres du comité technique ont préféré favoriser une enquête auprès des professionnels et des responsables associatifs sous forme de questionnaire. Le groupe projet a donc créé un questionnaire d'une dizaine d'items permettant d'interroger les professionnels sur les potentialités et les problématiques du territoire (voir questionnaire en annexes).

4.3.2) L'organisation

L'invitation à répondre au questionnaire a été transmise par mail le 19 juin 2015 à l'ensemble des acteurs recensés par la MP'A. Les répondants avaient le choix de répondre :

- En ligne via la plate-forme « Google docs »
- Sur le document numérique joint et de le renvoyer par mail
- En l'imprimant et le renvoyant par courrier ou en le déposant à l'accueil

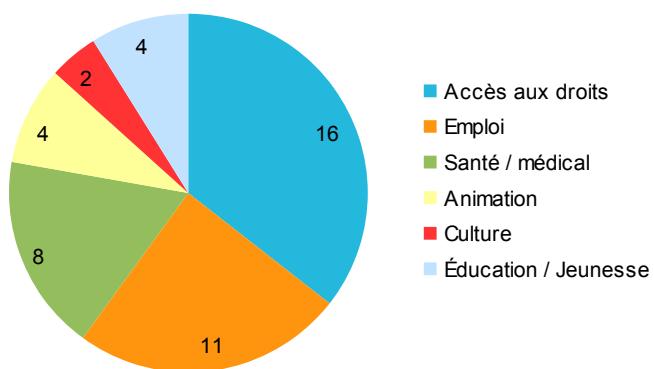
Le temps de réponse au questionnaire était estimé à 15 à 20 minutes afin de ne pas prendre trop de temps aux professionnels et ainsi d'avoir le plus de réponses possibles.

A la date limite de réponse, fixée au 3 juillet, seule une dizaine de réponses était enregistrée. Le Groupe projet a décidé de relancer les institutions et les associations de nouveau par mail en proposant une date limite de réponse prolongée d'une semaine. Cela a eu certaines conséquences sur le planning initial que le groupe projet s'était fixé quant au dépouillement du questionnaire.

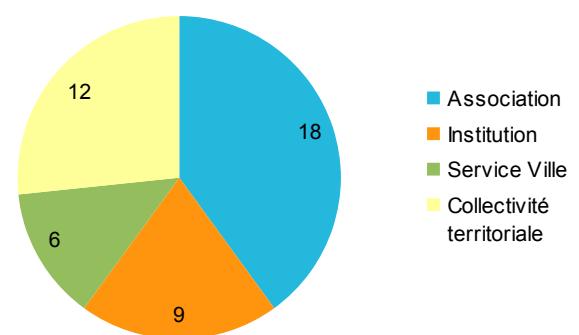
4.3.3) Le panel des acteurs interrogés

Au total, nous avons pu interroger 45 professionnels différents par le biais de 31 questionnaires représentant 25 structures : certains professionnels ont souhaité répondre de manière collective, en équipe ou en binôme.

Répartition par domaine d'activité



Répartition par type de structure



Institutions ou structures ayant répondu au questionnaire

	Structure / Institution	Nb Q°	Nbre pers
1	EHPAD Pors Moro	1	1
2	Donneurs de sang	1	1
3	Alcool Assistance (La Croix D'or)	1	1
4	Mission locale	4	4
5	Comité d'animation	1	1
6	CAF	3	3
7	Sur un air de terre	1	1
8	Amicale Laïque	1	1
9	Carsat	2	3
10	Hôtel Dieu	1	1
11	Mairie de Pont-l'Abbé	1	1
12	CIBC2A	1	1
13	Collège Laënnec	1	1
14	CCAS de Pont-l'Abbé	1	1
15	Service culturel/Bibliothèque municipale	1	2
16	CAP Emploi / Ohé Prométhée	1	2
17	Service Pénitentiaire de Quimper	1	1
18	AVF	1	1
19	CDAS	1	11
20	ACTIFE	1	2
21	Secours Populaire	1	1
22	Actions Services	1	1
23	CCPBS / Clic Pays Bigouden	1	1
24	Hamac et Trampoline	1	1
25	ALSH Rosquerno	1	1
	TOTAL	31	45

4.3.4) L'analyse des questionnaires

Question N° 1 : En tant que professionnel, quels sont les points forts et points faibles du territoire ?

Les points forts du territoire

Constats	Nbre de réponses
Environnement agréable (taille, situation géographique, cadre de vie, centralité, tourisme, etc.)	18
Tissu associatif riche et varié	14
Synergie associative (réseau, culture, emploi, offre logistique, soutien, etc.)	12
Nombreux équipements et services (santé, MPT, permanences sociales, offre cultuelle et sportive, etc.)	10
Mobilité (accessibilité routière et transports en commun)	6
Emploi (Nbre PME, artisanat, Zones d'activité et industrielle, pêche, économie dynamique)	6
Tradition importante et reconnue	4
Mixité sociale	3
Présence établissements scolaires	2
Autre (Relais presse, foire expo, disponibilité agents de la Mairie, etc.)	6
TOTAL	81

Les points faibles du territoire

Constats	Nbre de réponses
Manque d'interconnaissance entre les acteurs	6
Manque de transports en commun (notamment pour personnes âgées et handicapées)	5
Manque ou vétusté des salles et du matériel d'activités	4
Manque de temps de rencontres entre professionnels	3
Bassin d'emploi saturé, notamment pour les jeunes	3
Manque d'activité et de lieux pour les jeunes	2
La population vieillissante entraîne de nouveaux besoins mal pris en compte	2
Isolement des acteurs professionnels	2
Excentré des grands axes	2
Bénévolat en crise	2
Autre (manque de HLM, problème d'accessibilité MPT, peu de dialogues entre élus, etc.)	12
TOTAL	43

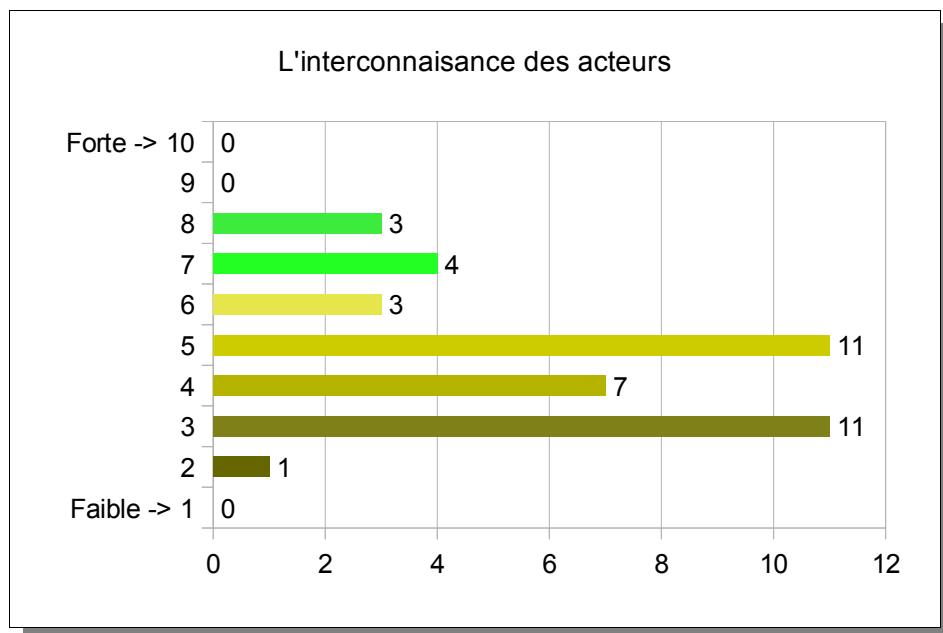
A l'instar du questionnaire « habitants », il ressort du questionnaire à destination des institutions et des associations plus de points positifs que de points négatifs : environ 2/3 des réponses sont des atouts contre 1/3 des faiblesses.

Question N°2 : Les principaux constats repérés chez les personnes accueillies ou accompagnées

Thème	Constats	Nb
Vie Sociale	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'isolement et de la précarité pour certaines catégories de la population (familles, jeunes, retraités, etc.) • Ruptures familiales problématiques • Manque d'information sur les activités • Difficulté dans la recherche d'emploi • Problèmes addictifs • Problème de mobilité • Loyer élevés <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau familial ou associatif fort • Fierté et attachement à la ville • Bonne mixité sociale 	11 5 4 3 2 2 1 1
Parentalité / éducation	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de lieux d'échanges et d'information autour de la parentalité • Beaucoup de familles monoparentales ou recomposées : difficulté d'organisation et d'accompagnement (notamment scolaire) • Présence forte de l'alcool chez les parents • Actions autour de la parentalité peu nombreuses, trop ponctuelles et non lisibles sur l'année <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques actions autour de la parentalité (écoles) et de la prévention (fête de la musique) mais peu connues • Bon réseau local • Bonne diffusion de l'information par la MP'A et le PIJ 	3 2 1 1 1 1 1

Thème	Constats	Nb
Emploi économie	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emplois et économie fragiles à Pont-l'abbé • Mobilité : nécessité d'avoir un moyen de transport • Éloignement des grandes villes : emploi/formation • Freins à l'emploi : Maladies/Alcool/Seniors → perte de travail • Hausse de la précarité et du nombre de demandeurs d'emploi • Nécessité de se débrouiller (créer sa propre activité) • Difficultés financières : baisse des adhésions • Hommes sans couverture sociale • Ville renfermée sur elle-même • Salaire qui dépasse le coût du mode de garde <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon réseau • Travail saisonnier important 	8 7 4 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1
Santé	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes en rupture familiale négligent les soins • Enracinement des problèmes addictifs <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de service de santé bien identifiée et adaptée 	2 2 6
Accès aux droits	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations en direction des familles • Manque de permanences CAF, CPAM • Méconnaissance des droits • Parcours du combattant <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bons services de proximité • Les gens semblent bien renseignés 	3 3 2 1 2 2
Culture et loisirs	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de cinéma ou de médiathèque • Peu d'actions en direction des jeunes • Difficulté d'accès (tarifs) <p>Positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne offre de services culturels 	8 4 5 10
Autres	<p>Négatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité : manque de transports en commun et de liaison entre communes • Beaucoup de locaux qui seraient à réhabiliter (MPT, gymnase, etc.) <p>Positifs</p>	2 2

Question N° 3 : Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifiez-vous l'interconnaissance des acteurs sur le territoire de Pont-l'Abbé ?

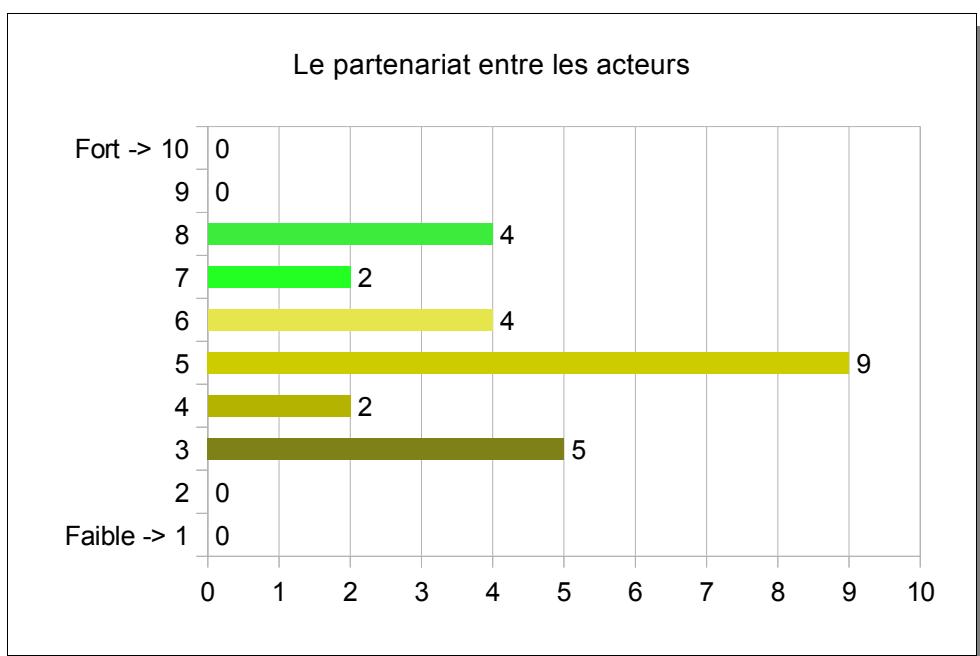


L'interconnaissance entre les acteurs est jugée de manière assez négative par les professionnels interrogés. En effet, sur les 40 répondants à cette question, 75% d'entre eux évaluent l'interconnaissance avec une note égale ou inférieure à 5/10. Ils sont même près du tiers (30%) à évaluer l'interconnaissance avec appréciation égale ou inférieure à 3/10.

Dans les commentaires accompagnant cette évaluation, les acteurs locaux pointent leur méconnaissance des associations et des acteurs locaux et font également le constat que l'interconnaissance demande du temps et des moyens que les acteurs n'ont pas toujours à disposition.

En revanche, une partie des acteurs font état du fait qu'il y existe une bonne interconnaissance et notamment dans leurs réseaux spécifiques (emploi, éducation, jeunesse, etc.).

Question N°4 : Comment qualifiez-vous le partenariat entre les acteurs sur le territoire de Pont-l'Abbé ?



Concernant le partenariat entre les acteurs, seuls 26 professionnels ont répondu à la question contre 40 pour la précédente. De même que pour l'interconnaissance, le partenariat est évalué de manière assez négative : 62% des professionnels le jugent avec une note égale ou inférieure à 5/10. Ils sont 38% à le juger de manière positive (note supérieure à 6/10).

Dans les commentaires joints à cette question, il est fait état d'un manque d'ouverture de certaines associations ou institutions et d'un partenariat souvent limité au réseau d'interconnaissance thématique (emploi, jeunesse, etc.).

Il est tout de même indiqué que le partenariat est souvent bénéfique pour les structures mais qu'il nécessite du temps et des moyens dont les acteurs ne disposent pas toujours.

Question N°5 : Pouvez-vous citer 2 ou 3 missions de la MP'A ?

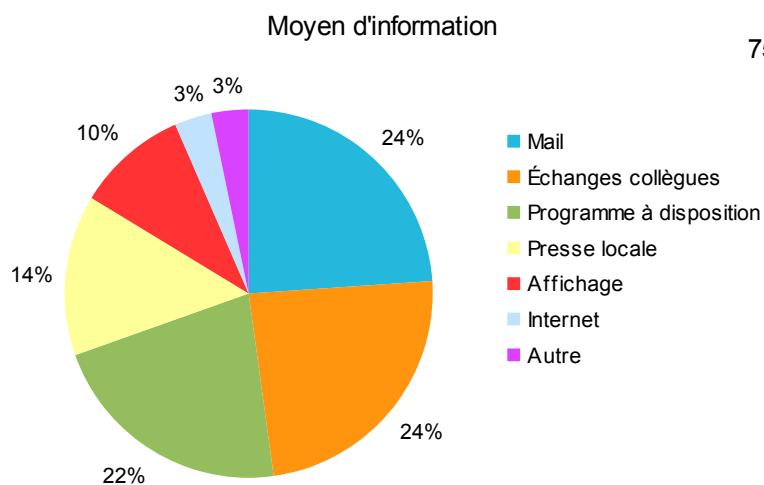
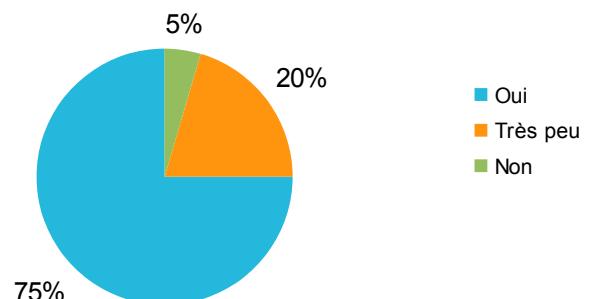
Mission	Nbre réponses
Création et développement du lien social	14
Travail autour des relations familiales / parentalité et renforcement des liens familiaux	9
Animation de la vie sociale locale	7
Lieu d'accueil, d'information et d'orientation	6
Animations socio-culturelles	5
Développement du partenariat	5
Soutien aux initiatives locales	2
Accompagnement de projets	2
Mise à disposition de matériel et de salles	2
Permettre l'accès à la culture et aux loisirs pour tous (à moindre coût)	2
Lieu de rencontre et d'échanges	2
Autre (participation des habitants, intergénérationnel, etc.)	11

Il ressort de cette question que les professionnels ayant répondu à cette question semblent bien connaître les missions de la MP'A. Il est à noter que le Projet Familles de la MP'A est particulièrement repéré.

Question N° 6 : Êtes-vous informé(e) des activités et des actions de la MP'A ?

Les acteurs ayant répondu au questionnaire semblent plutôt bien informés sur les activités et les actions de la MP'A : 75% d'entre eux répondent de manière affirmative. En revanche, ils sont 20% à déclarer très peu connaître le programme des activités et 5% pas du tout.

Information sur les activités de la MP'A



Concernant la manière dont sont informés les acteurs, les principaux vecteurs d'information sont le mail, l'échange entre collègues et la mise à disposition des programmes dans les structures partenaires.

On s'aperçoit que le site Internet de la MP'A est très peu consulté par les acteurs (3% des réponses) pour prendre connaissance du programme.

Question N°7 : Avez-vous des suggestions sur des actions que pourrait mener la MP'A au regard du public que vous accueillez ?

Suggestions	Nbre de réponses
Accompagnement à la scolarité	2
L'information autour des manifestations	1
Le nom de la MP'A est porteur d'une confusion	1
Plus de communication sur le programme MP'A	1
Développement d'une ludothèque	1
Élargir la zone d'intervention	1
Créer une activité pour les hommes sans travail (seuls ou pas)	1
Accès aux droits et travail pour les personnes âgées isolées	1
Mise en place d'actions afin d'éviter l'isolement	1
Intégrer d'avantage la bibliothèque aux activités de la MP'A et manifestations locales	1
Poursuivre le café convivial et les séjours vacances famille	1
Sorties et séjours vacances pour les personnes handicapées	1
Alphabétisation et aide aux démarches administratives	1
Conférences et débats sur des thématiques (éducation, jeunesse, prévention)	1
Soutien à la création d'un groupement d'achats/Circuits courts producteurs – habitants	1
Organisation d'un café de l'emploi avec des acteurs de l'insertion et de l'emploi	1

4.4) La soirée d'échanges avec les habitants

Suite aux temps hors-les-murs où les habitants avaient accueilli positivement cette démarche et exprimé le souhait de renouveler ce type de temps conviviaux à proximité de chez eux, la MP'A s'est fixée comme objectif d'accompagner des initiatives d'habitants, en terme d'animations, dans les quartiers.

Afin de débuter la construction des actions à envisager, l'équipe de la Maison de la Particip'Actions a convié l'ensemble de ses adhérents ainsi que les habitants interrogés lors des temps-hors-les murs (qui nous avaient laissé leur coordonnées) à une soirée d'échanges et de réflexion autour de la mise en place d'animations de proximité. Cette rencontre s'est déroulée le vendredi 25 septembre de 18h à 20h à la MPT. Une douzaine de personnes s'est déplacée pour cette occasion.



Déroulement de l'animation de la soirée du 25/09/2015

18h	Introduction / rappel du contexte <ul style="list-style-type: none">Renouvellement du Projet Social de la MP'AObjectif de la soirée : réfléchir ensemble à des actions qui pourraient être mises en place durant notre futur Projet Social
18h15	Inclusion <ul style="list-style-type: none">Chaque participant a indiqué sur une carte de Pont-l'Abbé l'endroit où il habite, puis de délimiter le périmètre dans lequel il considère une animation comme proche de chez luiLes cartes ont été affichées sur le mur ce qui a permis d'entamer les discussions et les échanges autour de la notion de proximité, de quartier
18h30	Remue ménages <ul style="list-style-type: none">Chaque participant était invité à noter sur un post-it la réponse à la question « quelles pourraient être les animations de proximité ? » (une idée par post-it / autant de post-it que l'on veut)Les participants ont ensuite collé leur post-it au fur et à mesure sur des paperboardsUne fois que les idées se sont taries, l'équipe de la MP'A a regroupé les post-it par type d'animation
19h	Travail sur les fiches actions <ul style="list-style-type: none">L'équipe de la MP'A a fait ressortir 3 animations de proximité du remue ménages : 3 groupes ont été formés pour travailler séparément, sur une fiche action en répondant aux questions : Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pour qui ? Avec qui ? Combien ?Au bout d'un travail de 20 minutes, les groupes tournaient et reprenaient une fiche action d'un autre groupe pour y apporter leurs modifications ou améliorationsAu bout de 10 minutes, les groupes tournaient une nouvelle fois. Chaque groupe a alors désigné un rapporteur.
19h45	Restitution <ul style="list-style-type: none">L'un après l'autre, les rapporteurs ont détaillé la fiche action sur laquelle ils avaient travaillé en dernier avec son groupe

La soirée d'échanges s'est clôturée par un verre de l'amitié.

Parmi la trentaine de post-it recensée, trois fiches actions se sont dessinées lors de la soirée d'échanges :

- Fêtes de quartier (repas, goûters, jeux, etc.)
- Animations autour de l'art et de la culture (théâtre, musique, expositions, etc.)
- Rencontres thématiques (contes, art de rue, récits de voyage, etc.)

Quelques photos de la soirée :



Les plans de la ville affichés



Les groupes de travail



La délimitation du périmètre définissant la proximité



La restitution

5) Processus de définition des orientations et des actions

Le travail de définition des orientations et des objectifs opérationnels a été réalisé par le groupe projet de la MP'A qui s'est réuni plusieurs fois à ce sujet. Le groupe s'est appuyé sur l'évaluation du précédent Projet Social, les diagnostics « Habitants », Familles » et « Institutions et Associations » ainsi que sa compréhension des enjeux du territoire.

Les axes d'intervention et les objectifs ont ensuite été discutés, complétés, le cas échéant, puis validés par le comité de suivi du 3 septembre 2015. Une seconde séance de travail d'ajustement des orientations et des actions a été réalisée durant une réunion avec la Mairie et la CAF, le 22 septembre, en Mairie.

Afin de faciliter la lecture des objectifs opérationnels, un code a été créé :

- **AVS** : concerne le projet global d'Animation de la Vie Sociale
- **ACF** : est spécifique au projet Animation Collective Familles
- **Mix** : est transversal aux deux projets (mixte)

5.1) Axe 1 : Animation de la vie sociale

Selon la circulaire CNAF de juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, le Projet Social doit être explicitement référencé aux finalités de l'animation de la vie sociale, à savoir l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers. Pour ce premier axe d'intervention prioritaire, le groupe projet a décidé de reprendre en l'état les finalités de l'animation de la vie sociale en les transformant en objectifs généraux.

Objectif général : Inclusion et socialisation des personnes

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Renforcer la fonction d'accueil et d'écoute

Constats

Une des premières missions d'un Centre Social est d'accueillir de manière conviviale et d'offrir une écoute attentive et personnalisée, d'informer sur les services, les activités et les événements mis en œuvre par l'association et d'avoir la capacité d'orienter les habitants vers les institutions locales et les services de proximité en fonction de leur demande et/ou besoins identifiés.

Le diagnostic mené auprès des professionnels a clairement montré un manque d'interconnaissance des acteurs (avec une note moyenne de 4,6/10) et une difficulté pour le public à se renseigner de manière efficace, notamment en ce qui concerne l'accès aux droits. L'accueil de la MP'A est fréquemment sollicité par des usagers qui se sentent peu informés ou mal orientés.

Il nous semble important que la coordination de l'accueil sur le territoire de Pont-l'Abbé puisse être partagé entre les structures proposant un accueil à vocation généraliste.

→ ***Proposition N°1 : Crédit d'un groupe de coordination « accueil »***

Constats

Plusieurs permanences à caractère social ou socioprofessionnel sont accueillies à la MPT :

- le service social de la CARSAT (depuis 2015) à destination des assurés en arrêt maladie
- les techniciens de la CAF (accès aux droits et RSA)
- le point accueil retraite de la CARSAT et de la CICAS à destination des futurs retraités
- les associations œuvrant pour l'emploi (ACTIFE, CIBC, Actions Services, Mission Locale)
- Ohé Prométhée / Cap Emploi à destination de travailleurs reconnus handicapés
- la permanence hebdomadaire du SPIP
- la distribution alimentaire de la Banque Alimentaire, du Secours Populaire et des Restos du cœur (hors MPT pour cette dernière)

L'ensemble de ces permanences s'adresse à un public fragile ou en voie de fragilisation. Dans beaucoup de situations sociales complexes, le lien social est rompu et nécessite une resocialisation des personnes. L'offre d'accueil (K'fé convivial) et d'activités (temps de rencontre, sorties découverte, animations festives, etc.) de la MP'A peut alors être un outil à disposition des travailleurs sociaux partenaires. Des liens avec ces derniers vont être systématiquement opérés.

→ **Proposition N° 2 : Développement des liens avec les permanences sociales**

AVS	ACF	Mix
■		

Objectif opérationnel : Permettre l'accès à la culture numérique pour tous

Constats

L'accès à l'informatique, et à internet en particulier, est souvent devenu incontournable dans la vie des individus. Il est généralement reconnu que l'accès à une connexion internet procure aux particuliers des avantages sociaux et économiques, dont des possibilités d'emploi et d'études, une communication plus aisée avec les administrations publiques et un meilleur accès aux renseignements sur les soins de santé et les prestations sociales.

D'après l'étude du Centre d'analyse stratégique sur le fossé numérique¹, il y aurait trois fossés numériques :

- un fossé générationnel (exclusion des seniors),
- un fossé social (exclusion sociale des personnes à bas revenus),
- un fossé culturel (fossé lié à l'éducation).

Les services publics en ligne constituent souvent pour certaines personnes une motivation pour utiliser des technologies numériques (solution « gagnant-gagnant » pour l'administration et l'usager). Le nombre de personnes effectuant des démarches administratives et fiscales sur Internet ne cesse d'augmenter et l'État réfléchit actuellement à systématiser les déclarations de revenus en ligne en 2016.

Dans le diagnostic en direction des institutions et des associations, certains acteurs, et parmi eux la MP'A, pointent une généralisation de l'accès aux services publics via des plate-formes téléphoniques ou Internet qui accentue les difficultés des populations en précarité et défavorisées socialement et culturellement.

Certains usagers ont besoin d'un accompagnement humain et de réassurance dans la réalisation des démarches en ligne et/ou dans l'apprentissage des outils bureautiques.

→ **Proposition N°3 : Développement de l'offre de Visas Internet et des services numériques à destination des habitants**

¹ Étude Fossé Numérique réalisée conjointement par le CAS (Centre d'Analyse Stratégique) et le cabinet BearingPoint - 2010

Constats

La MP'A est repérée par les partenaires du territoire comme disposant d'un espace informatique ouvert à l'ensemble de la population. De fait, plusieurs personnes fréquentent la MP'A dans le but de mettre en page, voire de rédiger leurs CV ou leurs lettres de motivation. Ces demandeurs d'emploi sont majoritairement des personnes de plus de 40 ans qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique.

En outre, malgré les outils mis en place par Pôle Emploi (CV en ligne, modèles de CV, etc.), les demandeurs d'emploi ont besoin d'être épaulés : les propositions de Pôle Emploi restent très sommaires et les conseillers manquent de temps pour accompagner les demandeurs d'emploi sur cette question.

→ **Proposition N°4 : Mise en place d'un partenariat avec Pôle Emploi**

Objectif général : Développement et renforcement des liens sociaux et familiaux

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Développer des temps de rencontre, d'échange et de convivialité

Constats

Bien que le diagnostic réalisé auprès des habitants montre clairement qu'une majorité de personnes interrogées se déclare parfaitement intégrée (60% donnent une note supérieure ou égale à 8/10), il n'en demeure pas moins que 31% des commentaires liés à cette question sont d'ordre négatif : manque d'ouverture des habitants, difficulté d'intégration, manque d'actions conviviales régulières, etc.

En outre, le diagnostic en direction des professionnels a établi qu'il y a un accroissement de l'isolement et de la précarité pour certaines catégories de la population (familles, jeunes, retraités, etc.) et que les ruptures familiales sont, dans beaucoup de cas, problématiques.

La MP'A propose d'ores et déjà des actions facilitant le lien social et l'intégration des habitants (K'fé convivial hebdomadaire, sorties découvertes et culturelles, temps de rencontres, etc.) et souhaite mettre en avant les actions autour du jeu comme générateur de lien social.

En effet :

- Le jeu est un support très intéressant pour développer les échanges parents-enfants et entre adultes
- La thématique est développée depuis plusieurs années par la MP'A sur le territoire
- Le jeu entre de plus en plus dans les mœurs d'un point de vue sociétal (développement de l'offre, des événements, etc.)
- Un fonds de près de 200 jeux (de plateau et surdimensionnés) est à disposition des habitants

→ **Proposition N°5 : Développement des actions autour du jeu**

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Permettre aux parents et aux enfants de partager des temps en commun

Constats

Dans les réponses apportées par les parents interrogés par le biais du questionnaire familles, on s'aperçoit que 40% des familles ne pratiquent pas d'activités en commun. On peut estimer que ce taux est relativement important quand on connaît les bienfaits que le partage d'activité produit dans les relations parents-enfants : complicité, confiance, estime de soi, souvenirs communs, etc.

Depuis 2013, la MP'A propose deux ateliers qui sont très appréciés par les familles. En effet, plusieurs parents évoquent le plaisir de consacrer exclusivement un temps avec son/ses enfant(s) sans être perturbé par les différentes tâches du quotidien. Le fait de placer l'enfant comme principal acteur de ces

ateliers et les échanges en groupe sont essentiels car il donne la possibilité aux parents de porter un autre regard sur leurs enfants.

→ **Proposition N°6 : Ateliers en famille**

Constats

Partir en vacances est, pour certaines familles, considéré comme un luxe, bien qu'il s'agisse d'un droit pour tout le monde. En effet, avec des revenus modestes, le budget vacances est souvent le premier poste sacrifié. Malgré cela, le désir de partir est souvent fort chez les familles. Le constat sur le territoire Bigouden, partagé par quelques acteurs, est que plusieurs familles pourraient être concernées par ces projets de départs en vacances. Cependant, elles ne se manifestent pas spontanément et il est même parfois nécessaire de les accompagner afin qu'elles fassent le premier pas.

→ **Proposition N°7 : Escapades en famille**

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Proposer des activités adaptées aux besoins du public

Constats

Les horaires d'accueil de la MP'A sont calqués sur le fonctionnement des différentes structures qui utilisent les locaux de la MPT (permanences sociales et socioprofessionnelles, Mission Locale, etc.) avec une amplitude d'horaires de 38h par semaine. La taille de l'équipe salariée ne nous permet pas actuellement de proposer des amplitudes horaires plus larges. Dans le diagnostic habitants, il est ressorti qu'une partie des personnes interrogées juge la vie sociale peu dynamique, particulièrement le soir et le dimanche. L'offre d'activités de la MPT est effectivement très étroite mais principalement en journée. Afin de répondre aux attentes des actifs qui peuvent avoir besoin de lieux de rencontres mais également des familles qui sont très occupées en semaine et le samedi, la MP'A a développé une partie de ses activités de loisirs en soirée (club dessin, club photo, soirées jeux, etc.) et le week-end (Soirée cinéma, Aprèm'jeux, Ateliers en famille, sorties collectives, etc.). Pour ce nouvel agrément, nous comptons développer davantage d'activités sur ces temps accessibles au plus grand nombre.

→ **Proposition N°8 : Renforcement des activités en soirée et le week-end**

Constats

Les sorties collectives rencontrent un large succès ces dernières années : plus de 700 participations en 2014 (550 participations aux sorties découvertes / 150 aux sorties culturelles). L'ensemble de la programmation des sorties découvertes est réalisé par un groupe d'une douzaine de bénévoles, ce qui contribue à la dynamique et à l'originalité des sorties. Les tarifs sont très accessibles (5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants pour la journée) et identiques pour tous les participants. Le choix d'un tarif unique pour l'ensemble des adhérents a permis de développer la participation. Aujourd'hui, les trois programmes des sorties que nous éditons par an sont très attendus par nos adhérents et il existe une véritable mixité sociale au sein des sorties. La tarification en fonction du quotient familial est déjà en œuvre sur les activités de loisirs. C'est une piste envisagée pour proposer une plus grande équité pour nos adhérents et, dans une moindre mesure, pour accroître la capacité d'autofinancement de la MP'A.

→ **Proposition N°9 : Tarification des sorties en fonction des revenus**

Objectif général : Promotion de l'animation locale et de la cohésion sociale

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Mettre en place des actions d'animation locale

Constats

Le diagnostic habitants a permis de révéler que l'offre d'animation locale est plutôt bien perçue par les Pont-l'Abbistes : 2 habitants sur 3 jugent que l'offre est positive avec une note supérieure à 6/10. Les animations mises en place par la MP'A arrivent en 3ème position en nombre de citations (après la Fête des Brodeuses et le Triskell). Au sein de notre Conseil d'Administration, nous estimons qu'il est important de poursuivre cet objectif à travers des animations originales et innovantes (Murder Party, Place aux jeux, Soirées cinéma, etc.).

Le projet de construction d'un complexe de cinéma étant actuellement en réorientation par la Mairie, cette action imaginée lors du précédent Projet Social va être reconduite durant le début du nouvel agrément. Lors du diagnostic habitants, le cinéma représente toujours une forte demande des habitants. L'équipe de la MP'A remarque tout de même un certain essoufflement de la fréquentation de nos soirées cinéma. Il est donc utile pour la commission cinéma de se réinterroger sur cette action.

→ Proposition N°10 : Réflexion autour des soirées cinéma

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Favoriser les solidarités de proximité entre les habitants

Constats

Le diagnostic habitants a fait ressortir que de 10% des personnes interrogées souhaitaient avoir plus de solidarité et de moments de rencontres avec de nouvelles personnes. En parallèle, certains administrateurs de la MP'A souhaitent faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité et le lien social. En outre, lors du diagnostic des professionnels, il a été indiqué qu'il existait un accroissement de l'isolement et de la précarité pour certaines catégories de la population. Dans le contexte actuel du développement de l'économie partagée et collaborative, l'équipe souhaite réfléchir au développement des solidarités de proximité.

→ Proposition N°11 : Mise en place d'un réseau d'échanges de services

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Impulser des dynamiques d'habitants dans les quartiers

Constats

Lors de l'organisation des temps hors les murs du 7 au 11 avril, les habitants des quartiers ont été très surpris de voir arriver l'équipe de la MP'A avec caravanes, tables, chaises, tonnelles et matériel d'animation. La MP'A a été très bien reçue lors de ces événements et une dynamique s'est mise en place avec quelques habitants (échanges constructifs, animations musicales improvisées, etc.). En outre, lors de l'administration du questionnaire habitants, nous nous sommes aperçus que les réponses des habitants autour des animations fréquentées étaient plutôt des animations centralisées (Fête des brodeuses, Triskell, Rivière en fête, Tréminou, etc.) : peu d'animations de proximité étaient citées. Mais, lors de nos échanges sur le terrain avec eux, les habitants étaient demandeurs d'animations proches de chez eux et beaucoup semblaient être prêts à s'investir dans leur organisation.

→ Proposition N°12 : Mise en place d'animations dans les quartiers

Objectif général : Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté

Un Centre Social se veut être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il accompagne le développement des initiatives des usagers en mettant à leur disposition des moyens humains et logistiques.

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Poursuivre le soutien aux initiatives et aux projets

Constats

La MP'A est de plus en plus repérée par les habitants comme un lieu d'initiatives et de soutien à la vie associative. Sur son précédent agrément, la MP'A a soutenu les initiatives d'habitants à plusieurs niveaux :

- Soutien logistique et technique à certains projets d'habitants (Mondial du tricot, Broder pour la paix, etc.)
- Mise en place d'activités et création de clubs (Ateliers d'échanges, clubs dessin et photo, etc.)
- Soutien à des initiatives d'associations (visite de jardins partagés, défilé des Gras, Téléthon, etc.).

La MP'A a également été sollicitée par une multitude de partenaires comme centre de ressources pour la vie associative (formation de bénévoles, accompagnement dans le développement de projets, travail sur la comptabilité, mise en place d'une démarche DLA, etc.).

Dans l'évaluation du Projet Social 2012-2015, le groupe projet a clairement identifié que l'accompagnement des porteurs de projet était une activité « chronophage » et, qu'en raison des ressources humaines limitées de l'association, il était nécessaire de mieux définir les projets pouvant être accompagnés par la MP'A. En outre dans le nouveau Projet Social 2016-2019, nous allons développer une communication spécifique au montage de projet en direction des parents (voir proposition N°14).

Un travail de rationalisation de l'accompagnement des initiatives doit donc être approfondi et partagé par l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole.

→ Proposition N°13 : Mise en place d'une procédure d'accueil des porteurs de projet

Constats

Les parents n'ont pas beaucoup de temps disponible : vie familiale et vie professionnelle ne sont pas simples à concilier. En outre, nous estimons qu'il y a une disparité dans les besoins et attentes des familles selon leur contexte familial.

Le questionnaire à destination des familles montre que les parents échangent entre eux sur l'éducation de leurs enfants. Nous savons, d'expérience et grâce aux échanges avec les autres professionnels, qu'ils souhaiteraient parfois aller plus loin sans savoir comment faire. Nous remarquons également que les actions en lien avec la parentalité fonctionnent mieux en petits groupes et quand les parents sont présents dès l'origine, voire à leur initiative.

Enfin, la mission d'accompagnement d'initiatives de parents de la MP'A est mal identifiée par les familles adhérentes et non adhérentes.

→ Proposition N°14 : Communication spécifique « initiatives de parents »

Constats

La Maison de la Particip'Actions n'a pas de compétence « jeunesse » et très peu de ses activités sont destinées spécifiquement au public jeune. Cette compétence est en grande partie prise en charge par la Mairie de Pont-l'Abbé (ALSH, Espace Jeunes, PIJ). Or, afin d'accompagner au mieux les parents dans le

cadre de notre agrément ACF et partant du principe que les jeunes font intrinsèquement partie de la vie locale, le Conseil d'Administration de la MP'A a souhaité que le Centre Social puisse se positionner sur ce public.

En 2015, la Caf et la MP'A ont décidé de s'associer pour la mise en œuvre du dispositif « On s'lance » sur le territoire bigouden. Ce dispositif à destination des jeunes de 11 à 17 ans permet d'apporter un soutien à leurs initiatives et aux projets qu'ils mettent en œuvre eux-mêmes avec l'accompagnement technique d'un adulte. En parallèle, la MP'A a été missionnée par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne pour devenir Relais Départemental des Juniors Associations.

→ ***Proposition N°15 : Soutien aux projets de jeunes***

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Faciliter l'expression des parents sur leurs fonctions parentales et pratiques éducatives

Constats

Le diagnostic partagé (questionnaire familles et professionnels) a montré qu'il y avait un réel besoin pour les parents d'échanger sur les questions d'éducation des enfants. Parallèlement, il a été pointé un manque de lieux d'échange et d'information sur les questions liées à la parentalité. Une partie importante des professionnels nous a indiqué qu'il existait des ruptures familiales problématiques pour le public reçu. Enfin, le réseau parentalité nous enseigne que des professionnels et bénévoles au contact des familles souhaitent développer des actions partenariales en direction des familles.

→ ***Proposition N°16 : Café des parents***

→ ***Proposition N°17 : Semaine de la famille***

5.2) Axe 2 : Développement du partenariat et veille sociale

Objectif général : Concertation et coordination avec les professionnels et les acteurs du territoire

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs locaux

Constats

Le questionnaire à destination des institutions et des associations a clairement identifié à la fois un manque d'interconnaissance des acteurs locaux et un manque de partenariat :

- 75% d'entre eux évaluent l'interconnaissance avec une note égale ou inférieure à 5/10. Ils sont même près du tiers (30%) à l'évaluer avec une appréciation égale ou inférieure à 3/10.
- le partenariat est également évalué de manière assez négative : 62% des professionnels le jugent avec une note égale ou inférieure à 5/10. Ils sont 38% à le juger de manière positive (note supérieure à 6/10).

Dans les commentaires accompagnant cette évaluation, les professionnels ou bénévoles interrogés pointent leur méconnaissance des associations et des acteurs locaux mais font également le constat que l'interconnaissance ou le partenariat demande du temps et des moyens que les acteurs n'ont pas toujours à disposition. En revanche, les acteurs pointent le fait que l'interconnaissance est relativement forte au sein des réseaux thématiques (emploi, santé, jeunesse). Il est donc utile de proposer des temps de rencontre avec des thèmes transversaux.

→ ***Proposition N°18 : Organisation de rencontres thématiques***

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Favoriser la cohérence territoriale des acteurs de la co-éducation

Historique

Début 2011, à l'initiative du Service Enfance Jeunesse de la ville, plusieurs acteurs intervenant auprès des familles se sont réunis pour échanger autour de la thématique parentalité. Après quelques réunions et l'organisation d'une journée « réunion d'acteurs » du REAAP, ce groupe a décidé de formaliser un réseau autour des questions liées aux parents.

L'idée, concernant la formalisation de ce réseau, est de reconnaître que chaque acteur tient une place importante dans les relations avec les parents, qu'elle que soit sa structure, ses missions, son statut. Cette légitimité de chaque acteur peut s'expliquer, de plusieurs manières :

- Les parents ont besoin d'une relation de confiance qu'ils nouent avec des acteurs différents en fonction de leur contexte familial.
- Chaque acteur, de par ses pratiques, ses missions, la nature de ses relations avec les familles, peut accompagner d'une manière ou d'une autre les familles.
- Les questions liées à la parentalité, et plus largement à la famille, sont diverses, parfois complexes, et il paraît difficile de les aborder à partir d'une seule réponse.

Ce réseau se veut aussi être facilitateur dans la mise en place d'actions partenariales.

Constats 2015

Le réseau a été moins actif ces deux dernières années. L'interconnaissance entre les acteurs du territoire est jugée de manière plutôt négative par les professionnels interrogés. Plusieurs acteurs (institutions et associations), en lien avec les familles, sont désireux de travailler en partenariat.

→ ***Proposition N°19 : Consolidation du réseau parentalité***

Constats

L'accompagnement à la scolarité sur le territoire est principalement assuré par une association (T'es C@p) qui propose du soutien scolaire à domicile avec une équipe de bénévoles et de salariés. Plus de 200 élèves, du CP à la terminale, sont accompagnés par l'association mais les écoliers ne représentent que 23% de leur public.

L'enquête réalisée par le Service Enfance Jeunesse de Pont-l'Abbé auprès des parents d'élèves de l'école élémentaire a relevé que ces derniers étaient demandeurs de la mise en place d'une action de soutien scolaire à destination de leurs enfants.

Le questionnaire à destination des familles a également montré que quelques familles étaient en attente d'une action de soutien scolaire afin d'appuyer leur rôle de parent. Quelques professionnels interrogés par questionnaire nous ont enfin suggéré de mettre en place un accompagnement à la scolarité.

→ **Proposition N°20 : Réflexion à la mise en place d'un CLAS**

Objectif général : Veille sociale

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Participer à l'évolution des interventions sociales en faisant remonter les constats de terrain

La Maison de la Particip'Actions est au plus près des réalités de terrain avec près de 10 000 renseignements fournis à l'accueil par an. Les près de 500 habitants adhérents à la MP'A nous permettent également de disposer d'une capacité d'écoute et de recueil de la parole des habitants. En outre, la proximité de la MP'A avec une multitude d'acteurs associatifs ou institutionnels du territoire lui permet de faire le lien entre le contexte sociétal et les effets induits pour les habitants.

L'implication de l'équipe de la MP'A dans les réseaux professionnels et associatifs locaux, départementaux et régionaux lui offre une vision assez large des interventions sociales sur les autres territoires. L'enrichissement des actions de la MP'A peut être nourri en s'inspirant des innovations du réseau.

→ **Proposition N°21 : Fonction d'observation du contexte local et de l'environnement social**

Objectif général : Soutien et services aux associations

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Structurer le pôle soutien à la vie associative

Durant l'agrément 2012-2015, la Maison de la Particip'Actions a vu le nombre d'associations adhérentes doubler : d'une dizaine d'associations fin 2011 à une vingtaine sur les dernières années. Il est à noter que la MP'A est dans la moyenne du nombre d'associations adhérentes parmi les centres sociaux bretons alors que son budget est inférieur à la moitié de ces derniers.

Outre la participation régulière du Centre Social à plusieurs actions partenariales (Téléthon, Défilé des Gras, Café des Parents, etc.), la MP'A accueille actuellement une vingtaine d'associations par an avec des objets divers (Loisirs, animation locale, emploi, insertion, etc.). Toutes ces associations sont adhérentes au Centre Social et peuvent ainsi bénéficier de plusieurs services proposés par la MP'A :

- Mise à disposition de salles d'activités, de réunion et de permanences avec accès Internet

- Aide à la mise à jour de supports de communication (plaquettes, affiches, etc.)
- Prêt de matériel (ordinateur, vidéo projecteur, sono, tonnelles, mobilier, paperboard, etc.)
- Impressions et photocopies gratuites, scan de documents, etc.

Actuellement, ces services proposés aux associations ne font l'objet d'aucune procédure ou de limite en terme de quantité. Il est aujourd'hui nécessaire de mieux définir l'offre proposée par la MP'A aux associations locales.

→ **Proposition N°22 : Formalisation des services logistiques aux associations**

5.3) Axe 3 : Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A

Objectif général : Amélioration de la visibilité du Centre Social

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : accroître la lisibilité de la MP'A auprès des habitants

Constats

Créée en juin 2006 et agréée au titre de l'animation globale depuis janvier 2007, l'association porteuse du Centre Social va fêter ses dix années d'existence en 2017. En outre, le Centre Social de Pont-l'Abbé, le plus ancien du Finistère, fêtera ses 60 ans la même année (1967-2017). Il s'avère souvent ardu d'expliquer de manière explicite la fonction de Centre Social et sa gestion par différents types de structures à nos adhérents ou aux habitants. La concomitance de ces deux anniversaires sera l'occasion pour l'équipe salariée et bénévole ainsi que pour l'ensemble des adhérents de créer un temps d'échange et de convivialité dans une démarche pédagogique autour des missions d'un Centre Social et de la Maison de la Particip'Actions, plus précisément.

→ **Proposition N°23 : Organisation d'un événement autour des 10 ans de la MP'A et des 60 ans du Centre Social**

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Veiller à la visibilité des activités de la MP'A auprès des partenaires et du public

Constats

Le diagnostic mené auprès des habitants a permis à l'équipe de s'apercevoir que la MP'A jouit d'une relativement bonne notoriété : près de 74% déclarent connaître la structure dont 16% très peu. Elles ne sont que 26% à ne déclarer ne pas connaître la MP'A. En outre, les principaux canaux d'information des habitants sont la presse, le bouche à oreille et l'affichage public. La stratégie de communication semble donc adaptée aux pratiques des habitants.

Lors de l'enquête menée auprès des institutions et des associations, l'équipe de la MP'A a constaté que nos partenaires étaient plutôt bien informés sur nos actions et nos activités. Les principaux canaux de diffusion de nos informations sont le mail (envoi du programme à une mailing list de partenaires), la mise à disposition du programme ainsi que les échanges entre collègues dans les structures partenaires. Afin de nourrir nos actions et de vérifier leur pertinence, l'équipe de la MP'A va systématiser ses interventions lors de temps de travail des partenaires (réunion d'équipe ou de service) afin de présenter et d'échanger avec les professionnels sur les activités mises en place chaque année.

→ **Proposition N°24 : Poursuite du plan de communication**

Objectif général : Travail autour du rôle et de la structuration de la MP'A

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Réflexion autour du territoire d'intervention de la MP'A

Constats

Moins de la moitié des adhérents à la MP'A sont issus de la commune de Pont-l'Abbé : 56% des adhérents de la MP'A viennent des communes voisines (Plonéour-Lanvern, Loctudy, Penmarc'h, etc.). Or, la Mairie de Pont-l'Abbé est le seul financeur local. Il existe deux centres sociaux sur le territoire bigouden sud (la MP'A et le Malamok) mais aucun des deux ne reçoit de financement de la part de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS). La CCPBS est actuellement en cours de réflexion autour du développement de ses compétences : enfance jeunesse et social. Les deux centres sociaux sont également inscrits sur le contrat de territoire signé avec le Conseil Départemental. Enfin, il est souvent évoqué la notion de territoire et de financement lors d'instances de pilotage.

→ *Proposition N°25 : Rencontres d'élus locaux et communautaires*

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Optimiser et rationaliser l'utilisation des locaux

Constats

La MP'A dispose de seulement deux salles d'activités : la cuisine (50m²) et la salle de réunion (20m²), ce qui restreint d'autant les possibilités de développement des activités et des actions. La salle 17 (ou salle des permanences), située au fond de la cour de la MPT est actuellement utilisée pour des permanences (CARSAT, CICAS, SPIP). Elle se compose d'une salle d'attente de 20m² et d'un bureau d'accueil. Après réfection, elle pourrait aisément accueillir des activités ou des ateliers. Nous avons donc proposé à la Mairie d'en prendre la gestion.

→ *Proposition N°26 : Réfection et gestion de la salle 17*

Constats

L'association « Loisirs Pour Tous », qui utilise les locaux plus de 5 demi-journées par semaine, a été créée en 1994 dans le cadre du Centre Social géré par la CAF.

Selon les statuts de l'association, elle s'intitule précisément : « Association des usagers du Centre Social : loisirs pour tous à Pont-l'Abbé » et son objet est « *de créer, d'organiser et de gérer toutes les activités socio-éducatives et de loisirs par les adhérents de l'association dans le Centre Social et à partir du Centre Social* ». Il existe donc, depuis l'origine de Loisirs pour tous, une imbrication forte de l'association avec le Centre Social.

Or, lors de la création de la MP'A (suite au déconventionnement du Centre Social CAF), il semble que ce lien ait été sous-estimé et que la création du Centre Social se soit faite de manière parallèle. Le nombre d'adhérents à la MP'A est donc actuellement minoré et ne tient pas compte de son occupation des locaux et du soutien logistique apporté à « Loisirs pour Tous ».

En outre, il nous apparaît important de rendre la Maison Pour Tous plus lisible pour les habitants (qui y est ? Qu'est ce qu'on y fait ? En direction de qui ?).

→ *Proposition N°27 : Travailler au rapprochement des associations utilisatrices de la MPT*

Objectif général : Renforcement du Conseil d'administration

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Co-portage du projet par les administrateurs et les salariés

Constats

Durant l'agrément 2012-2015, le Conseil d'administration de la MP'A, constitué d'habitants, a été composé de 14 à 17 membres en fonction des années. Il a participé activement au renouvellement du Projet Social de juin 2014 à novembre 2015. Lors du bilan du Projet Social, un certain nombre d'administrateurs semblait découvrir l'étendue des actions que nous avions inscrites dans le document de référence. Il nous semble donc important de travailler de manière collective, administrateurs et salariés, sur le Projet Social tout au long des 4 années d'agrément.

→ *Proposition N°28 : Promotion et évaluation du Projet Social*

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Développement des compétences des administrateurs

Constats

La gestion d'un Centre Social, même accompagnée par une équipe de professionnels, n'est pas chose aisée pour un bénévole. Elle demande de maîtriser des domaines de compétences assez larges : fonctionnement de la vie associative, environnement institutionnel et partenarial, management et gestion des ressources humaines, connaissance des règles comptables, de la législation du droit du travail et de la convention collective, etc. Les notions de prise de décision et de responsabilité juridique et financière doivent également être prises en compte dans l'engagement des administrateurs bénévoles.

Afin que les administrateurs puissent prendre des décisions en pleine connaissance de cause, un parcours de formation de 4 modules d'une demi-journée chacun a été créé en interne par l'équipe de la MP'A.

→ *Proposition N°29 : Formation des nouveaux administrateurs*

Objectif général : Pérennisation financière de la MP'A

AVS	ACF	Mix

Objectif opérationnel : Comblement de la dégressivité des Fonds locaux de la CAF

Constats

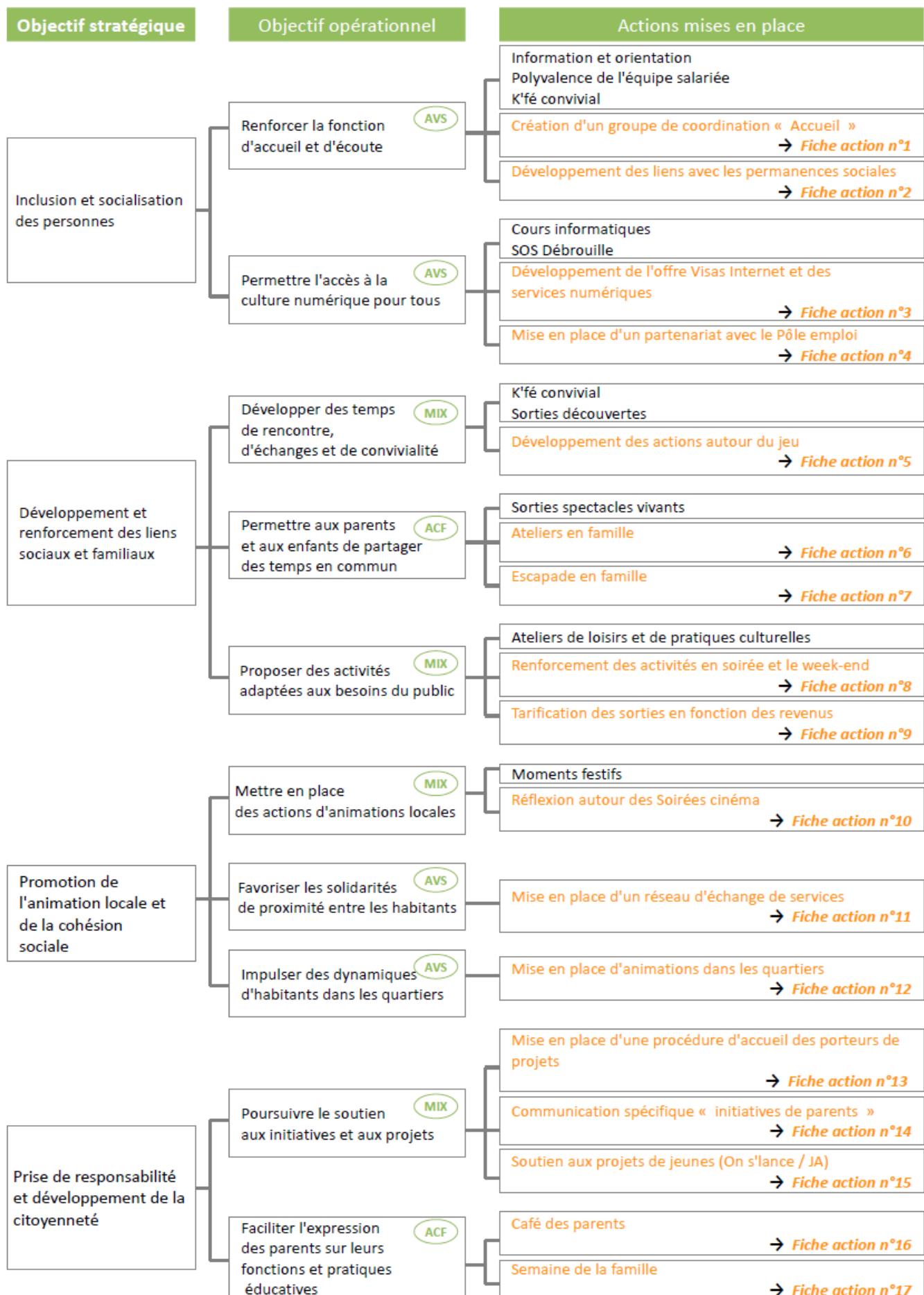
La Maison de la Particip'Actions reçoit, depuis sa création en 2007, une subvention de 15000€ provenant des Fonds locaux de la CAF du Finistère, comme plusieurs autres structures du département. Cette subvention se justifiait par le transfert de gestion du Centre Social de la CAF à une structure associative. La Commission Sociale de la CAF du 26 novembre 2013 a décidé de déployer ses financements aux partenaires de manière plus équitable sur l'ensemble du département et donc d'arrêter de verser des subventions de fonctionnement sur fonds propres à destination de centres sociaux associatifs.

Fin 2014, la CAF et la MP'A ont signé une convention ayant pour objet le maintien de cette subvention sur l'agrément 2012-2015 et sa dégressivité sur la période 2016-2019.

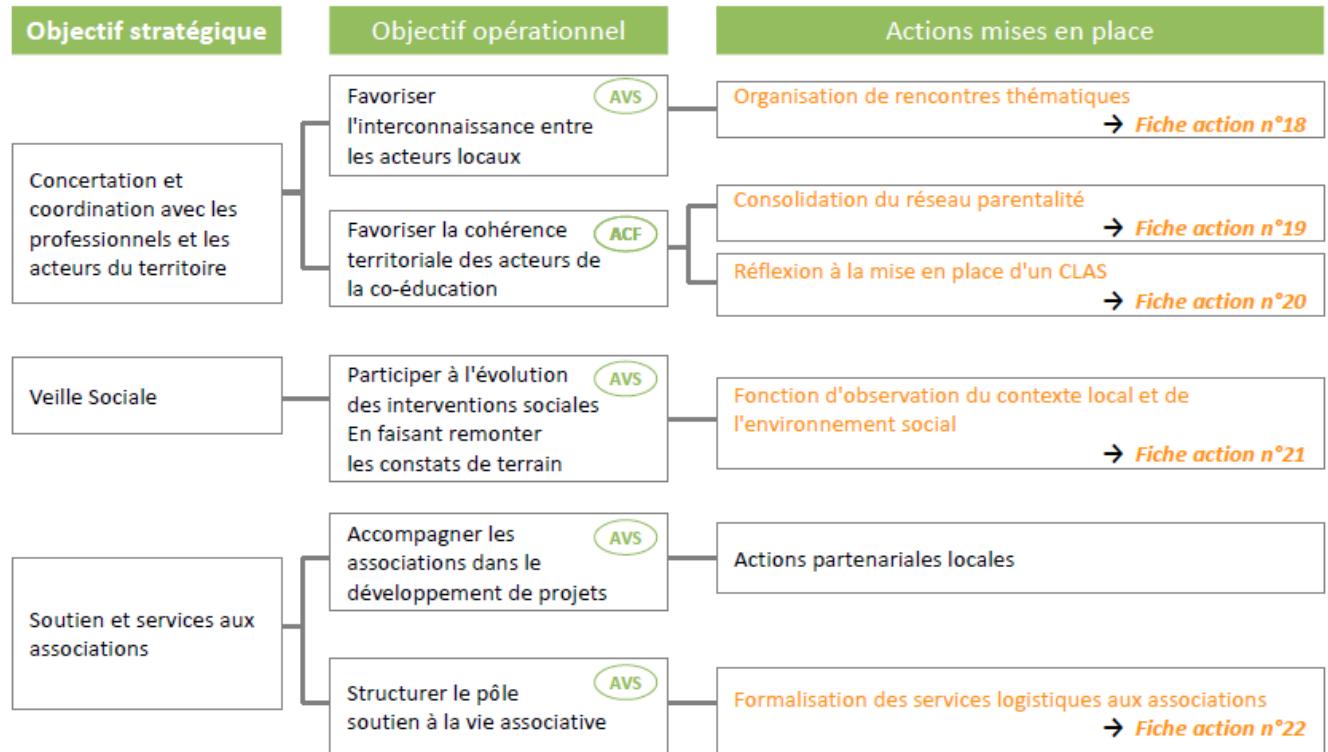
→ *Proposition N°30 : Rationalisation financière et recherche de financements*

5.4) Arbre d'objectifs 2016-2019

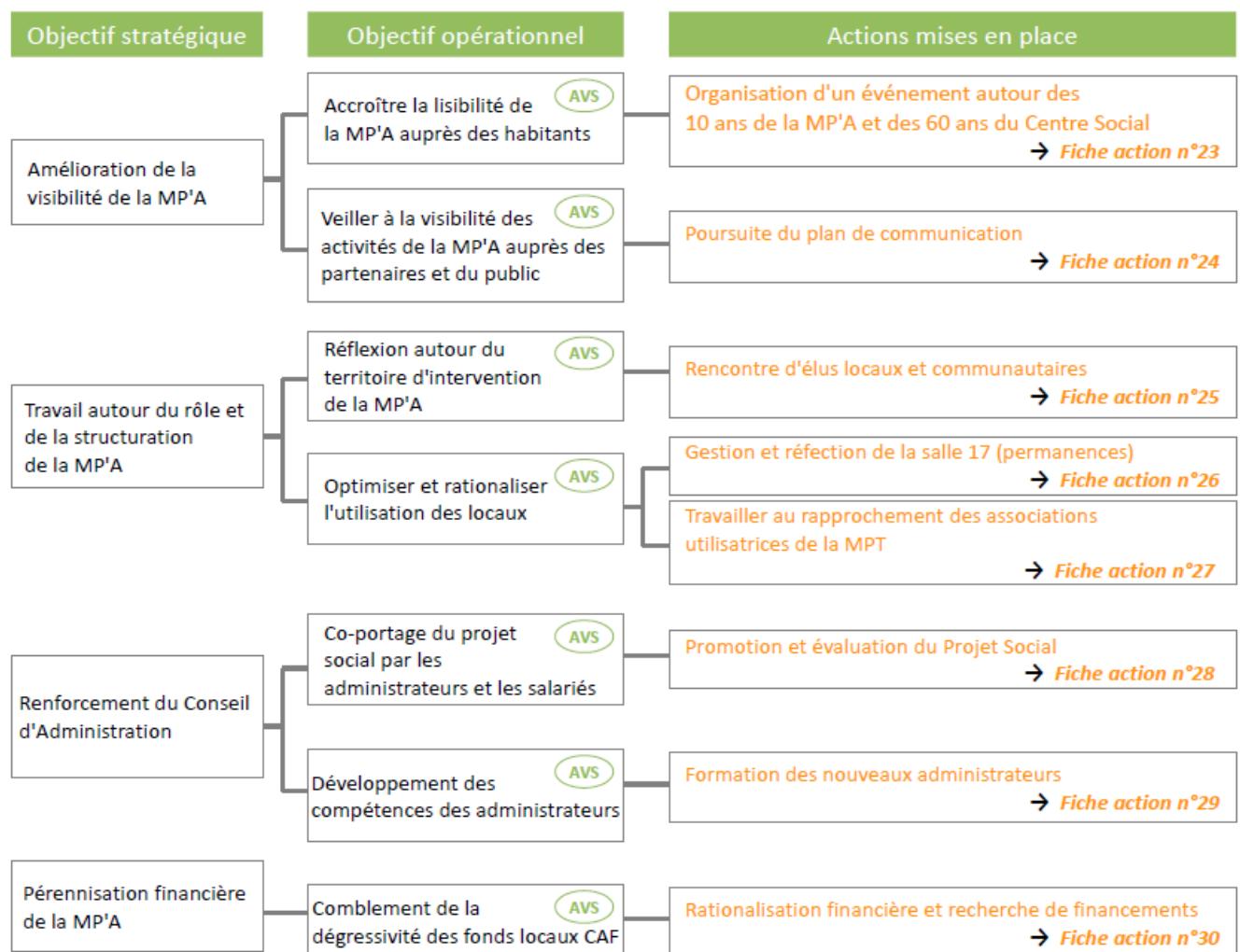
Axe 1 : Animation de la vie sociale



Axe 2 : Développement du partenariat et veille sociale



Axe 3 : Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A



6) Les fiches actions

Les fiches actions ont été construites par le groupe projet de la MP'A qui s'est réuni une première fois fin septembre afin de construire une première fiche action de manière collective pour en acquérir la méthode. Les fiches actions suivantes ont été réalisées par des binômes administrateur / salarié.

SOMMAIRE DES FICHES ACTIONS

N°	Intitulé	Page	En cours	Nouvelle
1	Création d'un groupe de coordination « accueil »	70		✓
2	Développement des liens avec les permanences sociales	71	✓	
3	Développement de l'offre de Visas Internet et des services numériques	72	✓	
4	Mise en place d'un partenariat avec Pôle Emploi	73		✓
5	Développement des actions autour du jeu	74	✓	
6	Ateliers en famille	75	✓	
7	Escapades en famille	76	✓	
8	Renforcement des activités en soirée et le week-end	77	✓	
9	Tarification des sorties en fonction des revenus	78		✓
10	Réflexion autour des soirées cinéma	79	✓	
11	Mise en place d'un réseau d'échanges de services	80		✓
12	Mise en place d'animations dans les quartiers	81		✓
13	Mise en place d'une procédure d'accueil des porteurs de projet	82	✓	
14	Communication spécifique « initiatives de parents »	83		✓
15	Soutien aux projets de jeunes	84	✓	
16	Café des parents	85	✓	
17	Semaine de la famille	86	✓	
18	Organisation de rencontres thématiques	87		✓
19	Consolidation du réseau parentalité	88	✓	
20	Réflexion à la mise en place d'un CLAS	89		✓
21	Fonction d'observation du contexte local et de l'environnement social	90	✓	
22	Formalisation des services logistiques aux associations	91	✓	
23	Organisation d'un événement autour des 10 ans de la MP'A	92		✓
24	Poursuite du plan de communication	93	✓	
25	Rencontres d'élus locaux et communautaires	94		✓
26	Réfection et gestion de la salle 17	95		✓
27	Travailler au rapprochement des associations utilisatrices de la MPT	96	✓	
28	Promotion et évaluation du Projet Social	97		✓
29	Formation des nouveaux administrateurs	98	✓	
30	Rationalisation financière et recherche de financements	99	✓	

Fiche Action N°1		Création d'un groupe de coordination « Accueil »
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Inclusion et socialisation des personnes	
Objectif opérationnel :	Renforcer la fonction d'accueil et d'écoute	

Objectifs

- Faciliter l'interconnaissance des professionnels en charge de l'accueil généraliste sur le territoire
- Permettre l'échange d'informations, de pratiques et d'expérience entre les chargés d'accueil
- Favoriser la cohérence territoriale de l'accueil des différents publics
- Créer une culture commune chez les chargés d'accueil

Description de l'action

Peu de structures proposent aujourd'hui un accueil à vocation généraliste permettant aux habitants de se renseigner sur les différents champs de leur vie sociale : accès aux droits, offre de loisirs et d'activités, propositions culturelles, vie associative, informations diverses, etc. L'importance et la complexité des informations nécessaires pour renseigner le public d'une manière efficace, rend essentiel leur partage et leur mutualisation entre accueils généralistes.

Plusieurs étapes seront nécessaires :

- Recensement et sollicitation des points d'accueil généralistes
- Organisation de réunions d'échange sur les procédures d'accueil de chacune des structures
- Définition d'un plan d'actions

Fréquence et durée de l'action

1 à 2 réunions de coordination par an

Moyens nécessaires

Temps de travail lors des réunions de coordination

Partenaires associés à l'action

- Dans un premier temps : solliciter les points d'accueil à vocation généraliste (Mairie, Office du Tourisme, CDAS, CLIC, MP'A, etc.)
- Dans un deuxième temps : associer l'ensemble des accueils physiques de Pont-l'Abbé (Service enfance Jeunesse, CLIC, CAF, CARSAT, CAF, Pôle Emploi, associations, etc.)

Résultats attendus

En fonction de l'implication et de la disponibilité des membres du groupe de coordination, l'action pourra avoir différentes finalités :

- Développement d'un système d'échange d'information entre les chargés d'accueil (de type newsletter)
- Formalisation d'un vade-mecum de l'accueillant à disposition de l'ensemble des accueils physiques
- Création d'une charte d'accueil du public, etc.

Critères d'évaluation

- Régularité des échanges et du suivi du groupe
- Qualité et pertinence des outils mis en place

Fiche Action N°2		Développement des liens avec les permanences sociales
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Inclusion et socialisation des personnes	
Objectif opérationnel :	Renforcer la fonction d'accueil et d'écoute	

Objectifs de l'action

- Être repéré et reconnu par les partenaires qui proposent des permanences sociales comme lieu de développement du lien social pour leurs bénéficiaires
- Permettre aux bénéficiaires des différentes permanences sociales de participer aux activités du Centre Social selon leur souhait d'investissement
- Mettre en place des actions ou événements en lien avec les partenaires

Description de l'action

Il s'agit de poursuivre et d'amplifier le travail en réseau avec les organismes sociaux et les associations caritatives pour cibler les personnes les plus fragilisées ainsi que celles en demande de lien social et d'échanges. Des partenariats assez forts sont déjà tissés avec certains partenaires du territoire : le Centre Départemental d'Action Sociale, la CAF, la Ville, le Secours Populaire, etc.

Depuis 2015, l'accueil d'une nouvelle permanence sociale de la CARSAT à destination des assurés en arrêt maladie et des retraités du régime général en difficulté est une opportunité pour la MP'A. Il s'agira d'être force de proposition auprès des deux assistantes sociales qui interviennent et de mettre en place des passerelles vers nos activités.

Un partenariat plus poussé sera également établi avec les Restos du Cœur qui proposent tous les mercredis matins des permanences à destination de leur public.

Fréquence et durée de l'action

Le lien avec les permanences sociales est un travail constant et nécessitera de faire un point régulier avec les partenaires associés.

La présence lors des événements des associations (distribution alimentaire ou autre) nous permettra d'accroître notre visibilité auprès des bénéficiaires.

Moyens nécessaires

Une présence hors-les-murs de salariés et de bénévoles lors des événements des associations caritatives avec une tonnelle et du matériel d'animation (jeux, voile d'animation, café, thé, etc.). Nous comptons intervenir environ une fois par trimestre.

Partenaires associés à l'action

CAF, CDAS, CCAS, CARSAT, Secours Populaire, Restos du Cœur, etc.

Résultats attendus

Création de passerelles entre les bénéficiaires des permanences sociales et la MP'A

Apporter une réponse aux travailleurs sociaux en terme de socialisation de leurs bénéficiaires

Critères d'évaluation

- Intégration de nouveaux adhérents à la MP'A
- Fréquentation de nos activités (K'fé convivial, actions autour du jeu, sorties, etc.)
- Implication des bénéficiaires dans les actions de la MP'A

Fiche Action N°3	Développement de l'offre de Visas Internet et des services numériques à destination des habitants
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Inclusion et socialisation des personnes
Objectif opérationnel :	Permettre l'accès à la culture numérique pour tous

Objectifs de l'action

Les Visas Internet ont pour objectifs de former les stagiaires à l'utilisation de l'ordinateur et à apprendre à se servir d'internet :

- Connaître le fonctionnement de base d'un ordinateur et ses périphériques.
- Utiliser Internet dans sa vie professionnelle (démarches administratives, formations..)
- Utiliser Internet pour la vie quotidienne (Transport, plans, horaires) et les loisirs.

Description de l'action

Si les personnes souhaitent solliciter un Visa Internet, la chargée d'accueil vérifie la disponibilité des places à la formation et créer un nouvel apprenant via le portail SKODEN. Cette inscription sur le portail SKODEN permettra à la MP'A de générer un Bon Visa. L'inscription sera alors transmise à l'organisme de formation, Cyber@cteurs qui animera le module Visa Internet.

Ces formations se font par petits groupes (6 personnes) sur quatre semaines. Une séance par semaine est faite en groupe avec un encadrant informatique, et une autre en individuelle pour se rendre sur le portail SKODEN avec l'animatrice multimédia en soutien afin de réaliser les différents modules de formation.

L'apprenant disposera ensuite d'un accès gratuit de 3 mois à l'Espace Informatique afin de parfaire sa formation via les différents modules de FOAD (Formation Ouverte et à Distance) disponibles sur le portail SKODEN.

Fréquence et durée de l'action

La formation est répartie sur quatre semaines, 2h30 les jeudis, en groupe.

Puis une autre session d'environ 1h en individuel à fixer selon les disponibilités.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Le nombre de places qui nous sont attribuées étant limité, nous privilégions les demandeurs d'emploi.

La salle informatique peut accueillir 6 stagiaires.

Lieu de déroulement de l'action

MP'A, Salle informatique

Moyens nécessaires

Matériel : Ordinateurs, connexion internet.

Humains : Au moins un encadrant informatique

Partenaires associés à l'action

Région Bretagne, Dominique Beaucé (encadrant des ateliers informatiques, association Cyber@cteurs)

Résultats attendus

Une quarantaine de Visas par an.

Critères d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires de Visas Internet
- Autonomie des bénéficiaires vis-à-vis de l'outil informatique
- Fréquentation de l'Espace Informatique

Fiche Action N°4	Mise en place d'un partenariat avec Pôle Emploi
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Inclusion et socialisation des personnes
Objectif opérationnel :	Permettre l'accès à la culture numérique pour tous

Objectifs opérationnels

- Développer un partenariat avec Pôle Emploi en vue d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la réalisation de leurs CV ou lettre de motivation

Description de l'action

Ce partenariat permettrait d'aider les demandeurs d'emploi à améliorer le visuel de leur CV afin qu'il soit plus attractif pour les employeurs et qu'ils puissent, par la suite, le faire en autonomie.

De plus, cela permettrait également d'augmenter la visibilité et la fréquentation de la salle informatique.

Le but n'est pas de rédiger leur CV à la place des demandeurs d'emploi (ils sont tenus de venir avec du contenu, un brouillon ou un CV à retravailler) mais de les aider dans la mise en page en mettant à leur disposition des modèles de CV par exemple et également de leur permettre de les imprimer gratuitement (pour les personnes orientées par Pôle Emploi)

Les conseillers en charge de ces personnes seront tenus d'informer l'animatrice multimédia afin de convenir d'un rendez-vous.

Fréquence et durée de l'action

A définir.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Demandeurs d'emploi sans accès à internet/sans ordinateur, qui ne maîtrisent pas ou ne sont pas à l'aise avec l'outil.

Lieu de déroulement de l'action

MP'A, salle informatique

Moyens nécessaires

Salle informatique

Partenaires associés à l'action

MP'A, Pôle Emploi

Résultats attendus

Orientation par les conseillers avec suivi des demandeurs d'emploi

Fiche Action N°5		Développement des actions autour du jeu
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Développement des liens sociaux et familiaux	
Objectif opérationnel :	Développer des temps de rencontre, d'échanges et de convivialité	

Objectifs de l'action

- Développer l'accès aux jeux pour les habitants
- Faciliter les possibilités de « jouer en famille »

Description de l'action

Trois actions complémentaires sont proposées :

- Aprèm'jeux (AJ) : selon les préférences et l'âge des participants, un animateur présente, conseille et explique les jeux tout en favorisant les échanges inter et intra-familiaux,. Un espace goûter est également aménagé pour favoriser la convivialité entre les participants. Le tarif est d'1€/personne ou famille.
- Soirée jeux (SJ) : les objectifs et le fonctionnement sont similaires à l'AJ, à l'exception de l'animation qui est assurée par des bénévoles. Les participants peuvent apporter un petit quelque chose à grignoter avant de favoriser la convivialité. Le tarif est identique à l'AJ.
- Prêt de jeux (PJ) : les habitants peuvent emprunter jusqu'à deux jeux pour une durée de deux semaines. L'animateur et les bénévoles sont présents pour accueillir et conseiller les emprunteurs. Le tarif est d'1€/jeu emprunté ou 15€ l'abonnement illimité. Un chèque de caution et la signature d'un règlement sont demandés.

Fréquence et durée de l'action

AJ : 8 à 10 fois/an. Un AJ dure 2 heures (15h-17h). Les jours sont choisis en fonction de la disponibilité des familles : vacances scolaires, samedi après-midi et dimanche.

SJ : 8 à 10 fois/an. Une SJ dure entre 2 et 3 heures. Elles ont lieu le lundi à partir de 20h. Le créneau en soirée permet d'ouvrir cette action aux actifs.

PJ : chaque mercredi entre 16h et 18h et après chaque Aprèm'jeux entre 17 et 18h.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Tout public : familles, jeunes, adultes. AJ : 15 à 25 personnes. SJ : 10 à 15 participants. PJ : entre 20 et 30 emprunteurs

Moyens nécessaires

Un animateur et 2 à 3 bénévoles. Quelques denrées alimentaires. Renouvellement du stock de jeux en fonction de la fréquentation et des moyens financiers de la MP'A.

Partenaires associés à l'action

Ponctuellement, un partenariat peut se mettre en place en fonction d'un événement particulier : semaine développement durable, animations hors les murs, etc.

Résultats attendus

- Développement/renforcement/consolidation des liens intra-familiaux.
- Renforcement des liens sociaux
- Mieux-être/détente

Critères d'évaluation

- Fréquentation
- Diversité des échanges
- Plaisir pris par les participants

Fiche Action N°6	Ateliers en famille
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Développement des liens sociaux et familiaux
Objectif opérationnel :	Permettre aux parents et enfants de partager des temps en commun

Objectifs de l'action

- Impliquer totalement les enfants dans la réalisation tout en étant accompagnés par leurs parents.
- Partager un moment de convivialité et de découverte en famille et en groupe.
- Démocratiser auprès des familles l'usage d'ustensiles du quotidien.

Description de l'action

Deux supports sont utilisés : la cuisine et le bricolage.

Cuisine : L'atelier est animé par une cuisinière professionnelle. L'animateur référent familles est également présent sur chaque atelier. Après une présentation de la recette, chaque famille se lance dans la confection tout en étant conseillée et accompagnée par l'intervenante. Les recettes sont réalisées par famille, mais dès que cela est possible, le partage et les échanges entre les familles sont proposés.

Après une petite dégustation collective, chaque famille repart avec sa préparation ainsi que sa fiche recette. Les recettes sont choisies selon les produits de saison et éventuellement selon des fêtes traditionnelles.

Bricolage : L'atelier est imaginé, préparé et animé par des bénévoles souhaitant partager leur savoir et leur plaisir du bricolage. L'animateur référent famille est présent pour les accompagner et veiller à la cohérence globale du projet. A chaque atelier, un thème est proposé avec plusieurs prototypes réalisés par les bénévoles parmi lesquels chaque enfant choisit son objet à fabriquer la semaine précédant l'atelier. Chaque famille réalise son objet tout en étant accompagnée par les bénévoles. Le midi, les familles ont la possibilité de déjeuner sur place, ce qui est propice aux échanges et à la convivialité. L'objectif est que chaque famille reparte à la maison avec son objet fabriqué.

Le prix des ateliers est fixé à 5 €/ famille afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir y participer.

Fréquence et durée de l'action

Cuisine : environ 5 ateliers pour chaque tranche d'âge par an. L'atelier pour les plus petits dure 1h30 et celui des plus grands 2h. Afin de s'adapter aux disponibilités des familles, les ateliers ont lieu pendant les vacances scolaires, le samedi ou le dimanche.

Bricolage : environ 2 ateliers/an. Le dimanche est apprécié par les familles car il permet de profiter d'une journée un peu particulière en famille.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Familles de toutes origines géographiques et sociales. Parents et grands-parents.

Cuisine : Deux tranches d'âge sont proposées (3-6 ans et + 7 ans).

Un nombre maximum de 6 familles est prévu afin de garantir la sécurité et la qualité de l'animation (espace, fluidité de circulation, etc.)

Bricolage : l'atelier concerne les enfants à partir de 6-7 ans en fonction de la difficulté liée au thème. 7 à 8 familles maximum par atelier.

Moyens nécessaires

Matériel de cuisine et de bricolage pour toutes les familles : matériel de la MP'A + matériel personnel de l'intervenante cuisine et des bénévoles du bricolage. Salles adaptées aux ateliers.

Résultats attendus

Que les parents et les enfants profitent pleinement d'un temps en commun.

Que cela donne envie aux parents de poursuivre cette démarche à la maison.

Critères d'évaluation

- Nombre de familles / plaisir des enfants et des parents / échange entre les familles / poursuite de la démarche à la maison.

Fiche Action N°7		Escapade en famille
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Développement des liens sociaux et familiaux	
Objectif opérationnel :	Permettre aux parents et enfants de partager des temps en commun	

Objectifs de l'action

- Accompagner et rassurer les familles sur l'organisation des vacances.
- Casser le rythme du quotidien en créant un climat de vacances.
- Créer un climat favorable aux échanges entre les familles.

Description de l'action

La préparation du séjour est effectuée par les familles, accompagnées par l'animateur référent familles, par le biais de rencontres tout au long de l'année. Un entretien individuel avec chaque famille en début de projet permet d'échanger sur les besoins et envies des familles et également de présenter les objectifs du projet. Su place, les familles sont autonomes et libres d'organiser leurs vacances tout en pouvant être accompagnées en cas de besoin par les animateurs.

Fréquence et durée de l'action

1 fois par an. La préparation s'étend sur 6-7 mois environ. La durée du séjour est en général d'une semaine.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Prioritairement des familles qui ne partent pas en vacances pour diverses raisons (financières, organisationnelles, etc). Cependant, quelques adultes seuls, ne partant pas non plus en vacances, peuvent également participer aux séjours en fonction des places disponibles. Environ 20 personnes concernées par séjour.

Moyens nécessaires

Un animateur pour le suivi de la préparation. Deux animateurs accompagnent les familles durant les séjours.

Partenaires associés à l'action

Partenaires financiers : La Caf, dans le cadre d'un appel à projet, et l'ANCV associée à la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

Partenaires d'orientation du public : CDAS de Pont-l'abbé, Restos du cœur, Secours populaire, etc. Afin de mieux faire connaître cette action aux partenaires, le projet de séjour sera présenté lors de rencontres avec les équipes de ces structures. Une présence de l'animateur lors de temps repérés (vestiaire, distribution, etc.), lors desquels les familles sont présentes et disponibles, peut être envisagée. L'animateur est également disponible pour des rencontres individuelles avec des travailleurs sociaux et une famille.

Résultats attendus

- Mieux-être des familles.
- Lisibilité des familles sur la finalité et les objectifs du projet : projection sur un temps plus long qu'une année.
- Consolidation et développement du partenariat avec les acteurs locaux afin de mieux répondre aux attentes sur le territoire.

Critères d'évaluation

- Réponse aux besoins/attentes sur le territoire (nombre de familles participantes, familles fréquentant la MP'A ou nouvelles familles, partenariat sur le territoire)
- Réponse aux attentes des familles (région/hébergement, visites/activités/rythme du séjour, autonomie/accompagnement)
- Relations inter familiale (échanges entre les familles/ création de liens, échanges intergénérationnels, convivialité, respect/solidarité, échanges sur la notion de parentalité)
- Relations intra familiales (moments de plaisir en familles, difficultés/conflits, échanges sur la notion de parentalité)

Fiche Action N°8		Renforcement des activités en soirée et le week-end
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Développement des liens sociaux et familiaux	
Objectif opérationnel :	Proposer des activités adaptées aux besoins du public	

Objectifs de l'action

- Permettre au plus grand nombre de participer aux activités de la MP'A
- Élargir l'offre d'activités de la MP'A
- Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle de nos adhérents

Description de l'action

Depuis quelques années, la MP'A diversifie son offre d'activité à destination de différents publics : adultes, familles, public fragilisé, etc. L'arrivée d'administrateurs professionnellement actifs a renforcé cette tendance et la volonté de développer des ateliers hors des temps d'ouverture de l'accueil.

Ainsi, des ateliers en soirée (soirée jeux, atelier couture, club dessin, club photo, atelier cuisine, etc.) ou le week-end (ateliers en famille, Aprèm'jeux, sorties collective et spectacles, etc.) nous permettent de toucher des actifs, des familles ou des personnes isolées.

En outre, l'équipe de la MP'A s'est aperçue que, depuis la réforme des rythmes scolaires, les familles sont beaucoup moins disponibles le mercredi après-midi (concentration des activités des enfants sur ce créneau) et le samedi (tâches familiales, activités des enfants). Seul le dimanche reste un jour réellement disponible pour les familles. Un effort va être opéré pour développer nos activités « familles » sur ce jour de la semaine. Aujourd'hui, la quasi totalité de nos salles d'activités étant prises en soirée, nous cherchons une nouvelle salle d'activité (voir fiche action N°26).

Fréquence et durée de l'action

Les horaires d'ouverture de l'accueil de la MP'A sont de 38h hebdomadaires. Si nous comptabilisons l'ensemble de nos ateliers en soirée et le week-end, la MP'A est ouverte en moyenne près de 54h par semaine.

Moyens nécessaires

Afin de proposer des activités le soir ou le week-end, il est nécessaire de disposer des ressources humaines nécessaires (professionnels, prestataires ou bénévoles) en mesure d'assurer la sécurité des biens et des personnes et l'ouverture et la fermeture du bâtiment.

Une vigilance est également nécessaire quant au temps de travail de l'équipe salariée sur ces créneaux, à la fois vis-à-vis de la convention collective applicable et de la vie familiale et personnelle des salariés.

Résultats attendus

- Augmentation de la fréquentation du Centre Social sur des horaires décalés
- Développement des activités en soirée et le week-end

Critères d'évaluation

- Nombre et fréquentation des ateliers en soirée et le week-end
- Satisfaction des adhérents

Fiche Action N°9		Tarification des sorties en fonction des revenus
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Développement des liens sociaux et familiaux	
Objectif opérationnel :	Proposer des activités adaptées aux besoins du public	

Objectifs de l'action

- Permettre à l'adhérent de payer sa participation en fonction de ses revenus et de son quotient familial, c'est-à-dire de ses ressources
- Développer, dans une moindre mesure, la capacité d'autofinancement de la MP'A

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place une tarification en fonction des revenus pour les sorties familiales. En effet, si les tarifs des sorties (5€ par adulte / 3€ par enfant) sont accessibles à tous, il n'en demeure pas moins que :

- pour une partie de nos adhérents, ces tarifs constituent un effort financier non négligeable
- pour d'autres, ces tarifs ne correspondent pas à l'effort financier qu'ils seraient prêts à consentir pour les sorties, voire peut poser un cas de conscience en leur donnant l'impression de « profiter » de ces sorties

Cette dichotomie entre le relatif sacrifice financier et l'effet d'aubaine n'est pas systématique mais peut créer des incompréhensions en interne ou externe. Cette tarification très faible des sorties peut également entraîner des incompréhensions avec les autres associations locales qui proposent des sorties collectives avec des tarifs qui peuvent dépasser le triple de celui proposé par la MP'A (qui bénéficie de subventions spécifiques pour l'organisation des sorties).

Si le tarif constituait un levier de développement du nombre de nos adhérents et des sorties durant la précédente période, aujourd'hui, le succès des sorties nous pousse à revoir leurs modalités d'inscription et d'accès. Le Conseil d'Administration souhaite étudier le principe de tarification différenciée. Une réflexion s'impose : est ce que demander les justificatifs de revenus à l'ensemble de nos adhérents pourrait devenir un frein pour certains ? Pourrait-il y avoir des effets retors ?

Fréquence et durée de l'action

La nouvelle tarification des sorties sera proposée à la rentrée 2016-2017

Moyens nécessaires

Tester la mise en place d'une adhésion avec quotient familial systématique

Faire évoluer le règlement intérieur de la MP'A

Résultats attendus

- Meilleure équité concernant les tarifs des sorties collectives
- Accroissement de la participation financière des adhérents

Critères d'évaluation

- Maintien de la fréquentation des sorties collectives
- Proportion d'adhérents bénéficiant du tarif réduit / tarif normal
- Satisfaction des adhérents

Fiche Action N°10	Réflexion autour des soirées cinéma
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Promotion de l'animation locale et de la cohésion sociale
Objectif opérationnel :	Mettre en place des actions d'animation locale

Objectifs de l'action

- Animer le territoire de Pont l'Abbé en proposant un rendez-vous régulier autour du cinéma
- Utiliser le cinéma comme vecteur de mixité sociale et proposer des moments festifs autour de la projection
- Associer au maximum les habitants à l'organisation générale des soirées

Description de l'action

Une commission d'habitants se réunit afin de sélectionner le film à diffuser (arrêt de la sélection de 6 films avec vote). Les films proposés seront en majorité « tout public », connus ou repérés du « grand public ». Une à deux fois dans l'année, la proposition pourra être différente avec une thématique particulière.

L'idée est de tester des séances le dimanche après-midi afin de sensibiliser un public familial et des personnes qui ne sortent pas le soir.

Nous avons l'intention de maintenir l'idée de projets particuliers à l'image de « la dernière séance » et de la « nuit au ciné » que nous avons menés en 2013 et 2014. Nous souhaitons également essayer de proposer un ciné-débat sur une thématique précise. Il semble que pour que ce type de soirée fonctionne, il faudrait pouvoir s'associer avec une association locale afin de bénéficier de son réseau.

Après chaque séance, un temps convivial est proposé au public avec une vente de gâteaux et boissons.

Fréquence et durée de l'action

6 séances publiques non commerciales par an.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Tout public : familles, adultes, jeunes (qui se déplacent moins).

Lieu de déroulement de l'action

Centre Culturel Le Triskell ou grande salle de la MPT concernant le projet de ciné-débat.

Moyens nécessaires

Bénévoles accompagnés par l'animateur de la MP'A. Un technicien du Triskell pour l'installation. Salle avec vidéoprojecteur, grand écran, ordinateur. DVD loué auprès d'une société de location spécialisée dans la diffusion publique non commerciale. Affiches de communication.

Petits matériels divers sur les « projections spéciales ».

Partenaires associés à l'action

Service culturel – Le Triskell- de la ville de Pont-l'Abbé.

Partenaires ponctuels sur les ciné-débats.

Résultats attendus

Mieux-être/détente

Renforcement/consolidation des liens sociaux, intra-familiaux.

Implication des habitants sur un projet local.

Critères d'évaluation

- Nombre de spectateurs présents aux projections
- Fidélisation du public sur la durée
- Nature des échanges entre les participants autour de la diffusion
- Implication des habitants dans l'organisation

Fiche Action N°11		Mise en place d'un réseau d'échanges de services
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Promotion de l'animation locale et de la cohésion sociale	
Objectif opérationnel :	Favoriser les solidarités de proximité entre les habitants	

Objectifs de l'action

- Permettre l'échange de services entre les habitants
- Faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité et le lien social
- Valoriser les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité des habitants par la coopération, la solidarité et la réciprocité.

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place une entraide entre adhérents, pour des coups de main ponctuels, non répétitifs et de courte durée (ex : faire de la pâtisserie, de la couture, de la peinture ou rechercher de l'aide pour un déménagement, monter un meuble, rédiger un courrier ou encore remplir un formulaire). Le but principal étant de créer du lien social et des échanges entre les adhérents, une rencontre ou une interaction devra avoir lieu entre les adhérents (présence, travail en commun, conseils, moments de convivialité, etc.). Il ne s'agit aucunement de concurrencer le secteur marchand des services à la personne.

Pour faciliter les échanges, le réseau d'échanges utilise une « monnaie sociale » basée sur le temps. Cette monnaie sociale (le temps) se distingue de la monnaie d'usage courant (l'argent) utilisée dans le système économique traditionnel, puisqu'elle valorise les compétences et savoir-faire de ses utilisateurs en les mettant sur un pied d'égalité (la valeur est celle du temps passé à l'échange).

Afin de faire partie du réseau, les personnes intéressées doivent tout d'abord adhérer à la MP'A. Ensuite, s'il souhaite participer au réseau d'échange, chaque adhérent fait connaître ce qu'il peut offrir et/ou ce dont il a besoin. Une procédure de validation de l'offre et de la demande est établie par la MP'A (entretien avec un bénévole du réseau, liste pré-déterminée de savoirs, etc.). Son offre/et ou sa demande est inscrite dans le catalogue du réseau, centralisé par la MP'A. L'adhérent s'engage par écrit à en respecter les règles. Afin de rester dans le cadre de coups de main, ponctuels et non répétitifs ainsi que d'éviter les effets d'aubaine et de promouvoir la réciprocité, le réseau d'échange proposera une limite en terme de services rendus ou reçus.

Fréquence et durée de l'action

Le réseau d'échanges de services va être testé sur un semestre environ afin de vérifier sa pertinence et les éventuelles difficultés (responsabilité, assurance, effectivité des échanges, etc.). Si ce test est concluant, le dispositif va être généralisé.

Moyens nécessaires

Création d'une base de données recensant les offres et les demandes des adhérents

Rédaction d'une charte de fonctionnement

Un salarié ou un bénévole référent pour informer, communiquer et promouvoir le dispositif

Partenaires associés à l'action

Associations locales (Secours Populaire, Restos du Cœurs, etc.) et les partenaires (CDAS, Ville, etc.).

Résultats attendus

- Développement des solidarités de proximité
- Création et développement de liens sociaux
- Amélioration des conditions de vie des habitants

Critères d'évaluation

- Nombre d'adhérents au réseau d'échanges
- Nombre et qualité des services rendus

Fiche Action N°12		Mise en place d'animations dans les quartiers
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Promotion de l'animation locale et de la cohésion sociale	
Objectif opérationnel :	Impulser des dynamiques d'habitants dans les quartiers	

Objectifs de l'action

- Favoriser les rencontres de proximité à échelle d'un quartier, d'une rue.
- Donner la possibilité aux habitants d'agir pour animer leur ville.

Description de l'action

L'idée n'est pas que la MP'A organise plusieurs animations dans les quartiers sur la durée de son agrément, mais c'est bien d'impulser des dynamiques d'habitants afin qu'ils soient moteurs de ces animations. La MP'A va donc communiquer dans ce sens.

Trois sujets sont ressortis de la réunion habitants du 25 septembre : fêtes de quartier (repas, goûters, jeux, etc.), animations autour de l'art et de la culture (théâtre, musique, expositions, etc.) et rencontres thématiques.

Dans un premier temps, un quartier sera désigné et le thème dépendra de la volonté des habitants qui seront invités à préparer cette animation.

Fréquence et durée de l'action

Deux à trois animations peuvent être co-organisées avec des habitants dans un premier temps afin de faire connaître ce projet puis la MP'A se positionnera en accompagnateur plutôt qu'en organisateur.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Habitants du quartier, voire des alentours.

Le nombre de participants dépend de la taille du quartier. L'objectif n'est pas d'accueillir le plus de participants possible, mais bien de permettre la rencontre et les échanges entre habitants d'un même quartier.

Lieu de déroulement de l'action

Place centrale dans un quartier, accessible et visible.

Jardins partagés

Moyens nécessaires

Tables, chaises, tonnelles, sonorisation, jeux, etc.

Outils de communication.

Bénévoles accompagnés par les professionnels de la MP'A.

Partenaires associés à l'action

Services de la mairie, OPAC (occupation de locaux), associations locales.

Résultats attendus

- Renforcement/consolidation des liens sociaux, inter-familiaux.
- Implication des habitants sur un projet local.

Critères d'évaluation

- Nombre d'habitants impliqués dans ces dynamiques.
- Nombre d'animations proposées
- Diversité des lieux d'animation
- Continuité des animations dans le temps

Fiche Action N°13	Mise en place d'une procédure d'accueil des porteurs de projet
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté
Objectif opérationnel :	Poursuivre le soutien aux initiatives et aux projets

Objectifs de l'action

- Accompagner : un accompagnement personnalisé adapté au besoin de chaque porteur de projets ou association
- Informer : une information concrète et actualisée sur des thèmes relatifs à la gestion quotidienne d'une association
- Accueillir et orienter : orientation et mise en relation vers d'autres sources d'information ou vers d'autres dispositifs s'ils paraissent plus adaptés aux besoins de l'association (CRIB, Espace Associatif de Quimper, DLA,...).

Description de l'action

La MP'A accueille régulièrement des porteurs de projet qui souhaitent se renseigner sur la mise en place d'un projet ou la création d'une association. Une quarantaine de porteurs de projets a ainsi été accompagnée lors du précédent agrément : mise en place d'ateliers, formalisation de projet, recherche de partenaires, création d'association, aide à la gestion comptable, accompagnement vers le Dispositif Local d'Accompagnement, etc. En outre, dans le cadre du projet ACF, nous allons développer l'accompagnement d'initiatives de parents.

Actuellement, l'accompagnement des porteurs de projets est réalisé par le directeur du Centre Social et demeure une activité peu visible par les membres de l'équipe salariée et du Conseil d'Administration. Il semble nécessaire de mieux définir les projets pouvant être accompagnés par la MP'A, de partager l'accueil et l'accompagnement avec l'ensemble de l'équipe et de mettre en lien ces accompagnements avec les instances décisionnelles du Centre Social.

Il s'agit également de formaliser et de partager avec l'ensemble de l'équipe des outils d'accompagnement et d'aide à la formalisation de projets (fiche méthodologique de présentation de projet, statuts types, outils d'aide à la gestion, vade-mecum des possibilités de financements, etc.). La mise en place d'un suivi des projets accompagnés est également prévue car, à l'heure actuelle, nous avons peu de retours concrets de la part des personnes accompagnées.

Ainsi, la MP'A va créer un système de classement commun à l'équipe avec des fiches d'accueil indiquant l'objet du projet, le travail réalisé avec le porteur, les pistes de réflexions envisagées et le travail demandé entre les rendez-vous.

Fréquence et durée de l'action

L'accompagnement des porteurs de projet sera fait sur l'ensemble de l'agrément.

La création des outils (accompagnement et suivi) sera réalisée en 2016.

Moyens nécessaires

Création d'outils partagés (fiche projet, vade-mecum, statuts types, etc.)

Définition d'une procédure d'accueil et de suivi des porteurs de projets

Instauration de temps de partage des projets accompagnés lors de réunions d'équipe et de CA

Partenaires associés à l'action

Réseau associatif, Mairie, Espace Associatif de Quimper

Résultats attendus

Meilleure visibilité de l'accompagnement de projets en interne et en externe

Critères d'évaluation

- Nombre et qualité des projets accompagnés

Fiche Action N°14		Communication spécifique « initiatives de parents »
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté	
Objectif opérationnel :	Poursuivre le soutien aux initiatives et aux projets	

Objectifs de l'action

- Être identifié sur le territoire comme une structure de soutien aux initiatives de parents.
- Impulser des dynamiques de parents

Description de l'action

Il s'agit de mettre en œuvre une communication spécifique (flyer ou plaquette) à destination des parents pour les informer de la possibilité d'agir sur des questions liées à la parentalité qui pourraient les interpeller. Les initiatives peuvent être proposées par une seule personne mais doit avoir un caractère collectif. Ces supports seront diffusés dans tous les lieux fréquentés par les familles : petite enfance, enfance-jeunesse, éducation, loisirs, culture, institutions, associations caritatives, Centre Social, etc. Internet et la presse seront également utilisés comme support.

Fréquence et durée de l'action

Une campagne d'information, puis de la diffusion lors des différentes animations de la MP'A auxquelles participent des parents.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Parents, grands-parents, de toutes origines géographiques et sociales.

Lieu de déroulement de l'action

Le territoire de Pont-l'Abbé.

Moyens nécessaires

Le nécessaire pour réaliser des outils de communication.

Temps pour diffuser l'information.

Partenaires associés à l'action

Tous les acteurs qui pourraient relayer l'information auprès de leur public : institutions, associations de parents d'élèves, etc.

Résultats attendus

Que les parents aient connaissance de leur possibilité de se mobiliser collectivement sur des questions liées à la parentalité.

Que les parents aient connaissance d'une des missions de la MP'A et de son projet familles.

Critères d'évaluation

- Nombre de parents ayant sollicité la MP'A / Nombre de projets réalisés / Diversité des projets / Origines des parents (adhérents ou non)

Fiche Action N°15		Soutien aux projets de jeunes
Axe :	Animation de la vie sociale	
Objectif général :	Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté	
Objectif opérationnel :	Poursuivre le soutien aux initiatives et aux projets	

Objectifs de l'action

- Être identifié sur le territoire comme une structure de soutien aux initiatives de jeunes.
- Impulser des dynamiques de jeunes en lien avec les acteurs jeunesse du territoire

Description de l'action

Depuis 2015, la MP'A est gestionnaire du fonds de la CAF « On s'lance » et également Relais Départemental des Juniors Associations. Ces deux dispositifs, qui s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans, permettent à la MP'A d'être intégrée dans un réseau partenarial autour de la jeunesse.

Dispositif « On s'lance » : la MP'A est gestionnaire de l'enveloppe dédiée à l'ensemble du Pays Bigouden (haut et sud). La MP'A a pour rôle d'organiser et coordonner la promotion du dispositif auprès des jeunes du secteur géographique en recherchant la collaboration de l'ensemble des partenaires locaux en contact avec les jeunes.

Relais Départemental des Juniors Associations : le dispositif « Juniors Associations » est porté en Bretagne par 3 fédérations : la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Régionale des Maison des Jeunes et de la Culture (FRMJC) et la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne (FCSB). Il permet aux mineurs de créer une structure associative avec un compte bancaire et une assurance.

Pour ces deux dispositifs, le rôle de la MP'A n'est pas nécessairement d'accompagner directement les projets de jeunes mais de promouvoir et de valoriser les deux possibilités de soutien au projet qui leurs sont offertes.

Fréquence et durée de l'action

- « On s'lance » : environ 4 commissions de sélection de projets par an
- « Juniors Association : une demi-douzaine de projets de jeunes validés par an, la participation au pilotage des rencontres régionales des Juniors Associations (tous les deux ans).

Moyens nécessaires

Humains : coordination des deux dispositifs

Partenaires associés à l'action

« On s'lance » : la CAF, l'Ulamir Du Goyen, les Services Enfance Jeunesse de Pont-l'Abbé, Plobannalec-Lesconil, Penmarc'h, Combrif Sainte-Marine, Le Malamok, le Centre Départemental d'Action Sociale, le Collège Paul Langevin du Guilvinec, le Collège De Pouldreuzic, le Collège De Plozevet, la CCHPB et la CCPBS.

« Juniors Associations » : la Ligue de l'Enseignement, la FRMJC, la FCSB et les structures jeunesse du Finistère (ALSH, Espaces Jeunes, PIJ, etc.).

Résultats attendus

- Identification de la MP'A comme structure de soutien aux projets de jeunes
- Développement des initiatives de jeunes sur le territoire
- Travail en réseau avec les partenaires jeunesse du territoire

Critères d'évaluation

- Nombre de projets soutenus financièrement par le dispositif « On s'lance »
- Nombre de juniors associations créées sur le Finistère Sud

Fiche Action N°16	Café des parents
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté
Objectif opérationnel :	Faciliter l'expression des parents sur leurs fonctions parentales et pratiques éducatives

Objectifs opérationnels

- Permettre aux parents et grands-parents d'échanger sur des thèmes liés à la parentalité.
- Proposer un temps convivial pour faciliter l'expression.

Description de l'action

L'association Hamac et Trampoline a organisé dans le passé quelques cafés des parents, notamment lors de son forum tous les 2 ans. La demande étant là, l'association a sollicité la MP'A pour co-organiser cette action et la pérenniser dans le temps. Un autre acteur de la famille s'est naturellement joint à l'organisation, à savoir la maison de l'enfance Ti-Liou. Ce partenariat est très intéressant à plusieurs titres :

- Croisement des regards sur le choix et la manière d'aborder les différents sujets,
- Échange sur les besoins des familles fréquentant les trois structures,
- Familles du territoire mieux sensibilisées par l'action car relayée par une structure de confiance.

L'idée est de proposer un temps d'échange et de discussion entre parents sur des sujets liés à la parentalité. Après un lancement de la soirée via un support (dvd, diaporama, etc.), un ou deux professionnels de la famille sont présent(s) pour animer les débats et tenter de répondre aux différentes questions soulevées par les parents. Les cafés sont libres et gratuits afin d'en faciliter l'accessibilité. L'accent est mis sur l'accueil et l'esprit convivial avec boissons et petite collation sucrée.

Fréquence et durée de l'action

3 cafés par an

Public cible / Nombre de personnes concernées

Parents, grands-parents, de toutes origines géographiques et sociales.

Entre une vingtaine et une trentaine de participants par café

Lieu de déroulement de l'action

Deux lieux possibles : cuisine de la MP'A et la crèche Ti-Liou

Moyens nécessaires

- Une à deux réunions de préparation par café en fonction du thème.
- Une préparation du support de lancement quand il n'est pas déjà créé (DVD)
- Un à deux professionnels animent la soirée en fonction du thème.
- Une salle avec petites tables et chaises.
- Café, thé, jus de fruits, petites collations sucrées.
- Matériel de projection

Partenaires associés à l'action

Hamac et Trampoline / Ti-Liou. Subvention demandée au fonds parentalité (REAAP)

Résultats attendus

- Que les parents gagnent en confiance sur les sujets qui les questionnent.
- Que les parents n'aient pas de crainte à s'exprimer en groupe.

Critères d'évaluation

- Nombre de participants / diversité du public / nature et diversité des échanges entre les parents / réponses apportées aux questionnements des familles

Fiche Action N°17	Semaine de la famille
Axe :	Animation de la vie sociale
Objectif général :	Prise de responsabilité et développement de la citoyenneté
Objectif opérationnel :	Faciliter l'expression des parents sur leurs fonctions parentales et pratiques éducatives

Objectifs de l'action

- Permettre aux parents et grands-parents d'échanger sur des thèmes liés à la parentalité.
- Développer des temps de rencontres thématiques autour de la parentalité pour les familles et les professionnels sur le territoire.

Description de l'action

Il s'agit de mettre en place un temps partenarial fort autour d'un thème lié à la parentalité. Différentes propositions de temps de rencontre et d'échange peuvent être effectuées selon les partenaires : ateliers enfants-parents, conférence, débat, spectacle, etc. L'accent va être mis sur l'accessibilité et la diversité des propositions afin de sensibiliser le plus grand nombre de familles, y compris celles pouvant être en situation de difficultés sociales (isolement, précarité, etc.)

Fréquence et durée de l'action

2 fois sur la durée de l'agrément.

Propositions étaillées sur 1 semaine à 10 jours.

Public cible / Nombre de personnes concernées

La semaine de la famille est destinée à toutes les familles (parents, grands-parents, etc.) désireuses de se questionner, de s'informer et d'échanger avec d'autres familles sur des sujets liés à la parentalité. La diversité des structures participantes facilitera la mixité du public.

Des temps pour les professionnels de l'enfance, de la famille sont également appréciés.

Lieu de déroulement de l'action

Pays Bigouden. Dépend du projet et de la volonté des partenaires.

Moyens nécessaires

Cinq à six réunions de préparation du groupe de travail.

Mobilisation de moyens humains et matériels (salles, mobilier, supports, etc.) des différents partenaires.

Intervention de professionnel(s) extérieur(s) au territoire pour animer des temps de réflexion, d'échanges et de débat pour les familles. Une communication largement diffusée.

Partenaires associés à l'action

Tous les partenaires au contact des familles du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden sud, désireux de participer à ce projet partenarial : structures petite enfance, enfance, jeunesse, centre social, équipements culturels, etc.

Résultats attendus

- Que les parents disposent de ressources supplémentaires pouvant faciliter leur rôle éducatif.
- Que les professionnels partagent et échangent pour se rapprocher d'une culture commune autour de la thématique choisie.
- Que parents et enfants partagent des moments de plaisir en commun.

Critères d'évaluation

- Familles : nombre de participants / diversité du public / nature et diversité des échanges entre les familles / réponses apportées aux questionnements des familles.
- Professionnels : apport du partenariat sur la qualité du projet / impact du projet sur la pratique professionnelle et sur la dimension de réseau.

Fiche Action N°18	Organisation de rencontres thématiques
Axe :	Développement du partenariat et veille sociale
Objectif général :	Concertation et coordination avec les professionnels et les acteurs du territoire
Objectif opérationnel :	Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs locaux

Objectifs de l'action

- Créer un temps de rencontre physique et convivial entre les acteurs du territoire afin de décloisonner leur pratique professionnelle
- Informer et former les professionnels sur des thèmes transversaux permettant d'enrichir leurs pratiques
- Développer l'échange d'informations et d'expériences entre les professionnels.

Description de l'action

Le diagnostic ayant pointé un manque d'interconnaissance entre les acteurs, notamment en dehors des réseaux spécifiques (emploi, jeunesse, santé, etc.), la MP'A envisage de proposer régulièrement des rencontres entre les professionnels autour de thèmes transversaux, qui peuvent intéresser l'ensemble des acteurs. La constitution d'un comité technique qui pourrait définir les thèmes et les modalités de ces rencontres va être proposée à nos partenaires (CAF, CDAS, Ville, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.). Cette mobilisation des partenaires est une des conditions de réussite de cette action.

Ces rencontres pourraient prendre la forme de petits déjeuners ou de soirées en fonction des thèmes abordés et de l'actualité locale.

Les thèmes abordés pourront être variés et travaillés avec des partenaires ressources, comme par exemple : accès aux droits et à la culture, l'inclusion des personnes en situation de handicap, les questions sociétales autour du vieillissement, des informations autour de dispositifs récents (garantie jeunes, l'inclusion numérique, etc.), la prise en charge des addictions, la réforme des collectivités territoriales, les usages et engagements numériques des jeunes, etc.

Nous pourrons également accueillir des rencontres fédérales (Café Seniors, 10-13 de l'inclusion, etc.)

Fréquence et durée de l'action

1 à 2 rencontres par an en fonction de l'actualité et des thèmes qui auront été recensés par le comité

Moyens nécessaires

Une salle de conférence polyvalente (Triskell, Patronage Laïque ou MPT).

Moyens logistiques (invitations, télécommunication, etc.).

Mobilisation du réseau.

Partenaires associés à l'action

Les acteurs économiques, sociaux, institutionnels, éducatifs, etc. du territoire.

Résultats attendus

Les professionnels du territoire sont souvent en contact ou en interaction, mais ne se rencontrent pas souvent de manière physique. L'organisation de ces rencontres thématiques permettra aux acteurs locaux de créer une culture et une appartenance commune.

Critères d'évaluation

- Nombre de structures participant aux rencontres thématiques
- Thèmes abordés et retours des structures participantes

Fiche Action N°19		Consolidation du réseau parentalité
Axe :	Développement du partenariat et veille sociale	
Objectif général :	Concertation et coordination avec les professionnels et les acteurs du territoire	
Objectif opérationnel :	Favoriser la cohérence territoriale des acteurs de la co-éducation	

Objectifs de l'action

- Favoriser un accueil et un accompagnement des familles de qualité.
- Faciliter les projets partenariaux et l'interconnaissance des acteurs de la famille

Description de l'action

Une première rencontre sera nécessaire pour relancer les partenaires du réseau. Celle-ci présentera comme objectif d'établir les pistes et priorités d'actions ainsi que les projets partagés envisageables, notamment la poursuite de « la semaine de la famille ».

Fréquence et durée de l'action

Plusieurs rencontres seront mises en place dans l'année.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Acteurs directement en lien avec les familles : petite enfance, enfance-jeunesse, éducation, institutions, Centre Social, associations caritatives, etc.

Lieu de déroulement de l'action

Pont-l'Abbé

Moyens nécessaires

Une salle pouvant accueillir une quinzaine de personnes pour les rencontres.

Les moyens nécessaires dépendront des actions mises en place.

Partenaires associés à l'action

La municipalité de Pont-l'Abbé et la MP'A-Centre Social peuvent coordonner ce réseau.

Résultats attendus

Meilleure interconnaissance entre les acteurs de la famille

Plus de lisibilité dans les actions en lien avec la parentalité sur le territoire

Des familles qui se sentent prises en considération par un ensemble d'acteurs

Critères d'évaluation

- Nature et diversité des projets portés
- Nombre de partenaires mobilisés
- Impact sur les familles du territoire

Fiche Action N°20	Réflexion autour de la mise en place d'un CLAS
Axe :	Développement du partenariat et veille sociale
Objectif général :	Concertation et coordination avec les professionnels et les acteurs du territoire
Objectif opérationnel :	Favoriser la cohérence territoriale des acteurs de la co-éducation

Objectifs de l'action

- Offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour mieux réussir leur scolarité (aide aux devoirs, appui méthodologique, apports culturels, apprentissage de la citoyenneté, aide à l'autonomie, pratique de l'entraide ...)
- Accompagner les parents pour un meilleur suivi (liens avec leurs enfants, compréhension du fonctionnement de la scolarité, liens avec les établissements scolaires, accès aux savoirs...)

Description de l'action

Lors du renouvellement du Projet Social, les partenaires, notamment la Ville et la CAF, ont pointé le manque d'offre d'accompagnement scolaire sur le territoire Pont-l'Abbiste. La Maison de la Particip'Actions, en tant que Centre Social, pourrait être amenée à porter une action d'accompagnement à la scolarité en direction des élèves du territoire.

Un travail de diagnostic doit être réalisé en amont afin de vérifier la faisabilité de cette action et d'entrevoir son organisation :

- Le public : il convient de définir avec la Ville et la CAF le public auquel l'action d'accompagnement à la scolarité sera destiné (difficultés scolaires, niveau de ressources des parents, familles monoparentales, etc.).
- Le lieu d'intervention : la Maison de la Particip'Actions est située relativement loin de l'école élémentaire (environ 1km). Il semble donc difficilement envisageable que l'accompagnement à la scolarité ait lieu dans les locaux de la MPT, à moins d'envisager un moyen de transport alternatif. Un lieu proche de l'école devra être repéré et investi.
- Les ressources humaines : l'équipe de la MP'A est réduite (4 ETP). Un coordonnateur pourra être désigné au sein de l'équipe professionnelle mais il faudra définir le temps hebdomadaire que cela représente. En outre, il est nécessaire de constituer une équipe de bénévoles et de les former à l'accompagnement à la scolarité.
- Le rythme de l'action : en fonction du public cible et du souhait des partenaires associés à l'action, il conviendra de définir le nombre de séances hebdomadaires d'accompagnement à la scolarité nécessaires, ce qui influera sur le besoin en ressources humaines.

Fréquence et durée de l'action

Le travail de diagnostic sera réalisé dès le début de l'agrément.

Moyens nécessaires

La mise en place d'une action d'accompagnement à la scolarité va nécessiter de mettre à disposition un salarié de la MP'A en tant que coordinateur et de rechercher des bénévoles et de les former.

Une salle d'activité proche de l'école afin de garantir la sécurité des enfants.

Partenaires associés à l'action

Écoles élémentaires, Service Enfance Jeunesse, CAF, représentants des parents d'élèves, T'es c@p, etc.

Résultats attendus

Mise en place effective d'un Contrat d'Accompagnement à la Scolarité porté par le Centre Social

Fiche Action N°21		Fonction d'observation du contexte local et de l'environnement social
Axe :		Développement du partenariat et veille sociale
Objectif général :		Veille Sociale
Objectif opérationnel :		Participer à l'évolution des interventions sociales

Objectifs de l'action

- Repérer et recenser les indicateurs sociaux nécessaires à la compréhension de la vie sociale locale
- Enrichir les actions de la MP'A avec des expérimentations réussies sur d'autres territoires

Description de l'action

D'une manière globale, les centres sociaux participent d'une fonction de veille partagée sur un territoire, et font remonter le constat des difficultés rencontrées par les habitants, au niveau de la pauvreté, du logement, du transport, de l'isolement, d'un sentiment éventuel de mise à l'écart, de la disparition progressive des services publics, de l'État, etc. Mais également des besoins en terme d'animation sociale et de création de liens.

Observation du contexte local

- Le diagnostic partagé : la MP'A, tous les 4 ans, renouvelle son Projet Social en menant un diagnostic partagé sur son territoire d'intervention en y associant un maximum d'habitants et de partenaires. Ce diagnostic fait l'objet d'une restitution publique et d'une transmission à nos différents partenaires.
- Le comité de suivi : deux fois par an, la MP'A propose à ses principaux financeurs une rencontre afin de faire un bilan d'étape et Projet Social et d'échanger avec eux autour de l'action de la MP'A.
- La participation aux réunions de préparation et de bilan des CEJ et du RAM du territoire.
- Les échanges informels avec des techniciens (CAF, CARSAT, Ville, SPIP, CDAS, etc.) ou des responsables associatifs (Secours Populaire, Restos du Cœur, Amicale Laïque, etc.).
- L'accueil et l'écoute des habitants et des familles lors des activités ou des actions mises en place.
- La participation à l'élaboration des diagnostics territoriaux (Communauté de Communes).
- La mise en place d'études ou de diagnostics à la demande de collectivités territoriales (étude sur l'aide alimentaire à Pont-l'Abbé en 2012, par exemple).

Observation de l'environnement social

En participant à plusieurs réseaux départementaux et régionaux, la MP'A est en capacité d'observer et, le cas échéant, de reproduire des actions ou des dispositifs fonctionnant sur d'autres territoires :

- Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP29)
- Comité Départemental du Finistère (CODEP29) des Centres Sociaux
- Réunions des Directeurs des Centre Sociaux du Finistère
- Membre du CA de l'Association pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Cornouaille (ADESS)
- Participation au pilotage régional des Juniors Associations
- Comité de pilotage régional du SENACS (Système d'échanges national des Centres Sociaux)
- Différentes interventions de l'équipe au sein des Centres Sociaux : Plérin, Rosporden, CAF de Loire Atlantique, etc.

Résultats attendus

- Pertinence des actions mises en place par la MP'A au regard des enjeux du contexte local
- Mise en place d'actions innovantes et d'expérimentations sociales sur le territoire
- Être considéré comme acteur ressource par les acteurs du territoire et participer ainsi à la mise en cohérence des interventions sociales

Fiche Action N°22	Formalisation des services logistiques aux associations
Axe :	Développement du partenariat et veille sociale
Objectif général :	Soutien et services aux associations
Objectif opérationnel :	Structurer le pôle soutien à la vie associative

Objectifs opérationnels

- Définir, normaliser et formaliser les services offerts aux associations adhérentes
- Valoriser l'aide apportée aux associations par la MP'A dans le rapport d'activité annuel

Description de l'action

Réunir un groupe de travail MP'A afin de définir précisément les différents services offerts aux associations :

- le nombre de photocopies (N&B, couleur)
- le temps passé (informations, renseignements, réalisation des supports de communication, etc.)
- le matériel mis à disposition (vidéo-projecteur, sonorisation, ordinateur, tonnelles, jeux, etc.)
- la proposition de formation des bénévoles des associations adhérentes
- les tarifs : association / institution / prestataires

Fréquence et durée de l'action

1 à 2 réunions de travail.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Les associations adhérentes à la MP'A

Lieu de déroulement de l'action

Une salle de réunion à la MP'A

Moyens nécessaires

Salle de réunion et un groupe de travail de la MP'A

Partenaires associés à l'action

Néant

Résultats attendus

Une définition précise de l'action

Critères d'évaluation

Une offre claire et répondant aux demandes des associations.

Fiche Action N°23	Organisation d'un événement autour des 10 ans de la MP'A et des 60 ans du Centre Social
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Amélioration de la visibilité du Centre Social
Objectif opérationnel :	Accroître la visibilité de la MP'A auprès des habitants

Objectifs opérationnels

- Présenter aux habitants les missions et activités de la MP'A dans un cadre festif et convivial
- Favoriser les échanges avec les habitants autour de la notion de « Social » et de « ouvert à tous »

Description de l'action

Les temps forts peuvent prendre plusieurs formes : présentation/démonstration/pratique de différents ateliers, jeux, spectacles, projection cinéma plein air, débats/discussions, expositions, etc.

Communication très largement diffusée dans la ville et dans les différentes structures et réseaux.

Mobilisation de toute l'équipe de la MP'A : administrateurs, bénévoles, adhérents, animateurs d'ateliers et salariés.

Fréquence et durée de l'action

Une fois en 2017. La durée de l'événement peut s'étaler sur un ou plusieurs jours en fonction des propositions. Il y aura très certainement un temps fort sur un week-end.

Public cible / Nombre de personnes concernées

Habitants de Pont-l'Abbé et des environs.

Lieu de déroulement de l'action

Maison Pour Tous et ses abords.

Moyens nécessaires

Tables, chaises, tonnelles, sonorisation, jeux, etc.

Outils de communication.

Partenaires associés à l'action

Différents services de la mairie

Résultats attendus

Meilleure connaissance et compréhension des missions de la MP'A.

Renforcement/consolidation des liens sociaux, inter-familiaux.

Implication d'habitants dans la MP'A et donc pour leur ville.

Critères d'évaluation

- Nombre de participants aux temps forts
- Nature et diversité des échanges
- Impact sur la MP'A à moyen terme (activités, nombre d'adhérents, etc.)

Fiche Action N°24	Poursuite du plan de communication
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Amélioration de la visibilité du Centre Social
Objectif opérationnel :	Veiller à la visibilité des activités de la MP'A auprès des partenaires et du public

Objectifs de l'action

- Développer la communication externe en direction des habitants, des partenaires et des collectivités territoriales

Description de l'action

La communication de la plaquette et des programmes d'activités est vitale pour la Maison de la Particip'Actions. Elle lui permet d'attirer les habitants du territoire et de les associer à ses activités et à ses actions.

Ainsi, nous comptons poursuivre les efforts entrepris durant le précédent agrément :

- Publication de la plaquette annuelle des activités et présence lors du forum des associations de la ville de Pont-l'Abbé
- Édition du programme des sorties et des activités périodiques (3 fois par an)
- Réalisation d'affiches et de tracts pour annoncer nos événements et actions (Projections cinéma, Place aux Jeux, Semaine de la famille, Café des parents, etc.)
- Mise à disposition de la plaquette, des programmes périodiques et des éléments de communication chez nos principaux partenaires (Mairie, Triskell, SEJ, CDAS, ALSH, Restos du Cœur, etc.)
- Mise à jour régulière du site Internet et envoi par mail à l'ensemble de nos adhérents et partenaires des informations sur l'actualité du Centre Social
- Communication par le biais de la presse locale : sur les rubriques d'informations locales et par la présence de la presse lors de nos événements
- Mise en place de réunions systématiques avec les équipes partenaires afin de présenter le programme des activités en début de saison (CDAS, Ville, CARSAT, etc.)
- Relancer le projet de signalétique de la MPT avec la Mairie qui avait été initié en 2013

Fréquence et durée de l'action

- Une vérification hebdomadaire de la mise à jour du site Internet de la MP'A
- Une cinquantaine d'annonces locales dans la presse quotidienne régionale par an
- Une quarantaine d'articles de presse par an (Télégramme et Ouest France réunis)
- Des rencontres annuelles organisées avec nos principaux partenaires

Moyens nécessaires

- Chargée de communication et animatrice multimédia pour la conception des outils
- Salariés et bénévoles pour la diffusion sur les lieux physiques

Résultats attendus

- Meilleure visibilité des actions de la MP'A
- Maintien ou accroissement du nombre d'adhérents
- Relais de nos actions par nos partenaires

Critères d'évaluation

- Poursuite du dispositif actuel

Fiche Action N°25		Rencontres d'élus locaux et communautaires
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A	
Objectif général :	Travail autour du rôle et de la structuration de la MP'A	
Objectif opérationnel :	Réflexion autour du territoire d'intervention	

Objectifs de l'action

- Accroître la visibilité du Centre Social pour les élus locaux du territoire
- Développer la conscience des élus quant à l'utilité sociale des centres sociaux sur le territoire
- Créer un discours commun avec l'autre du territoire
- Diversifier les pistes de pérennisation financière de la MP'A

Description de l'action

Régulièrement, la Maison de la Particip'Actions est confrontée à la question portant sur la définition de sa zone d'intervention et de sa zone d'influence, et ce, de la part de l'ensemble des acteurs du territoire : élus, techniciens, adhérents, usagers, etc. : la MP'A est-elle le Centre Social de Pont-l'Abbé ou un Centre Social situé sur la commune de Pont-l'Abbé ? Ses activités ou actions sont-elles réservées aux habitants de Pont-l'Abbé ou sont-elles ouvertes au plus grand nombre ? Ses moyens humains et financiers sont-ils suffisants pour couvrir le territoire et répondre aux demandes et aux attentes des habitants ? Etc.

L'accroissement de l'activité du Centre Social et du nombre d'adhérents de ces dernières années (+150% entre 2011 et 2014) ainsi que le basculement de la proportion des habitants issus des communes avoisinantes par rapport aux Pont-l'Abbistes, incitent l'équipe de la MP'A à rencontrer les élus locaux et communautaires en vue de faire reconnaître l'utilité sociale de la MP'A pour l'ensemble des habitants du territoire. La clarification de notre rôle et de nos missions auprès des élus locaux est indispensable pour faire en sorte que la MP'A fasse partie du paysage partenarial du territoire.

Cette démarche est d'autant plus importante que le MP'A va être confrontée à une baisse de ses dotations CAF et une diminution des aides à l'Emploi d'Avenir sur la durée de l'agrément.

Fréquence et durée de l'action

Des rencontres régulières avec les élus locaux et les techniciens de la communauté de communes ou les communes concernées.

Moyens nécessaires

Définition d'une stratégie de promotion de l'action de la MP'A auprès des élus.

Participation ou coordination d'actions à l'échelle de la communauté de communes (Semaine de la Famille, dispositifs « On s'lance » et Juniors Associations, etc.).

Partenaires associés à l'action

Le Comité de Suivi du Centre Social : CAF, Ville, Conseil Départemental, Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, etc.

Résultats attendus

Développement de la visibilité de la MP'A auprès des élus locaux

Pérennisation financière de la MP'A

Critères d'évaluation

- Nombre de rencontre avec les élus locaux ou les techniciens
- Partenariats mis en place

Fiche Action N°26	Réfection et gestion de la salle 17
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Travail autour du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif opérationnel :	Optimiser et rationaliser l'utilisation des locaux

Objectifs opérationnels

- Rénovation intégrale de la salle
- Réflexion autour de sa destination (salle d'activité ou bureau + salle d'attente)
- Optimisation de son utilisation

Description de l'action

L'obtention d'une salle d'activité supplémentaire va permettre à la MP'A d'accroître ses capacités d'accueil de permanences, de réunions et d'activités. Cette salle, située à l'extérieur du bâtiment principal de la MPT, pourrait, de plus, être accessible aux personnes à mobilité réduite (rez-de-chaussée).

En revanche, l'état de vétusté et de délabrement ainsi que le manque d'isolation phonique et thermique nécessitent de prévoir des travaux conséquents. Ensuite, afin de rendre la salle plus fonctionnelle, il faudra prévoir l'achat de mobiliers adaptés (placards de rangement, tables, chaises, etc.). Ces travaux devront être réalisés avec l'appui des services techniques de la ville.

Fréquence et durée de l'action

- 1 à 2 réunions avec les partenaires et utilisateurs
- les travaux de rénovation

Public cible / Nombre de personnes concernées

Les partenaires et les structures utilisatrices + les services techniques de la ville

Lieu de déroulement de l'action

Salle N°17 de la MPT

Moyens nécessaires

Un budget devra être négocié avec la ville et d'autres partenaires pour la réalisation de l'ensemble des travaux et l'aménagement de la salle.

Partenaires associés à l'action

Services Techniques et la MP'A ainsi que les structures utilisatrices de la salle (CARSAT, CICAS, SPIP, FNATH, Secours Populaire).

Résultats attendus

Une salle d'activité ou un bureau avec une salle d'attente en meilleurs états.

Une utilisation plus optimale des locaux.

Critères d'évaluation

- Taux d'occupation de la salle
- Satisfaction des adhérents et partenaires

Fiche Action N°27	Travailler au rapprochement des associations utilisatrices de la MPT
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Travail autour du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif opérationnel :	Optimiser et rationaliser l'utilisation des locaux

Objectifs de l'action

- Favoriser la cohérence de l'accueil
- Développer une meilleure lisibilité, inter-connaissance et orientation du public
- Optimiser la communication entre les structures utilisatrices de la MPT

Recensement des structures utilisatrices :

Structures permanentes	Institutions / Associations ayant des permanences régulières	Associations activité de loisirs
MP'A – Centre Social	CAF (Perm. Technicien Conseil)	Loisirs Pour Tous
Mission Locale	CAF (Perm. CESF)	Amicale Laïque
Point Information Jeunesse	CARSAT (Perm. Retraite)	Chorale
Secours Populaire	CARSAT (Perm. CPAM)	Tamm Kreiz
Secours Catholique	CICAS	Escrime
Abi 29	Cap Emploi – Ohé Prométhée	Yoga Club Laënnec
Banque Alimentaire	Actions Services	PASI (MP'A)
Bibliothèque	ACTIFE	Flora Armorica
	CIBC	Jardin des saveurs
	Tribunal Grande Instance	Cyber@cteurs
	CDAS	
	FNATH	

Description de l'action

Proposer une rencontre afin de définir les souhaits et besoins de chaque structure et travailler sur une signalétique commune de la MPT

Fréquence et durée de l'action

Une première rencontre nous permettra de définir un calendrier des rencontres.

Public cible / Nombre de personnes concernées

- Une rencontre globale des structures
- Création d'un groupe de travail

Lieu de déroulement de l'action

Dans les locaux de la MPT

Moyens nécessaires

- Envoi d'une invitation à l'ensemble des structures utilisatrices (par mail ou courrier)
- Une salle de réunion,
- 3 référents MPA (2 salariés + 1 bénévole)

Partenaires associés à l'action

Des responsables ou référents des structures utilisatrices et des membres de la MP'A

Résultats attendus

- Meilleures inter-connaissances des structures et de ces acteurs
- Communication commune à la MPT
- Meilleure lisibilité de la MPT pour les habitants

Critères d'évaluation

Que la MPT soit mieux repérée comme un lieu d'activités de loisirs mais aussi comme un lieu d'informations et de services à la personne.

Fiche Action N°28	Promotion et évaluation du Projet Social
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Renforcement du Conseil d'Administration
Objectif opérationnel :	Co-portage du Projet Social par les administrateurs et les salariés

Objectifs de l'action

- Proposer une version synthétique et didactique du Projet Social
- Faciliter l'appropriation du Projet Social par les administrateurs et les bénévoles
- Vérifier de manière régulière et systématique l'avancement du Projet Social 2016-2019
- Ajuster, le cas échéant, les actions ou les activités prévues

Description de l'action

Le Projet Social, tel qu'il est transmis à la CAF et à nos principaux partenaires, peut intimider voire rebuter beaucoup de personnes de par sa taille et sa technicité : c'est le retour que nous font beaucoup d'administrateurs, stagiaires ou bénévoles.

Nous prévoyons, pour ce nouveau Projet Social et à l'instar de ce qui avait été initié sur le précédent agrément, d'en proposer une version synthétique facilitant sa lecture et son appropriation. En effet, une partie importante du document fait référence à l'organisation interne et externe du renouvellement, à la méthodologie utilisée, aux résultats du diagnostic partagé, etc. autant de parties du document qui concernent « l'arrière cuisine » de la démarche et n'intéresse pas, a priori, les adhérents.

En outre, chaque année, de nouveaux administrateurs entrent au Conseil d'administration de la MP'A sans avoir forcément à l'esprit l'ensemble des actions à mettre en place sur la période de l'agrément. Il s'agira de faire un point d'étape régulier sur l'état d'avancement du Projet Social du centre, lors d'un CA ou d'un groupe de travail dédié. Ce point d'étape pourra être présenté à nos partenaires lors du comité de suivi.

Fréquence et durée de l'action

Le travail de didactisation sera réalisé dans les semaines qui suivront la validation effective du Projet Social par la CAF et nos partenaires.

L'évaluation intermédiaire sera réalisée de manière annuelle par l'ensemble du CA et des salariés.

Moyens nécessaires

Création d'une maquette pour la mise en page du Projet Social synthétique

Instauration d'un temps de travail annuel pour l'évaluation intermédiaire du Projet Social

Partenaires associés à l'action

Administrateurs et salariés avec avis éventuel de nos principaux partenaires (CAF, Ville Département).

Résultats attendus

- Faire du Projet Social 2016-2019 un document de communication pour la MP'A
- Permettre une meilleure compréhension de l'action de la MP'A.

Critères d'évaluation

- Qualité et lisibilité du document synthétique
- Retour des administrateurs et des bénévoles
- Périodicité des évaluations intermédiaires

Fiche Action N°29	Formation des nouveaux administrateurs
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Renforcement du Conseil d'Administration
Objectif opérationnel :	Développement des compétences des nouveaux administrateurs

Objectifs de l'action

Permettre aux administrateurs :

- de comprendre l'environnement, la culture et l'histoire des centre sociaux
- de disposer des repères indispensables pour mieux situer son action et son engagement
- d'acquérir les bases de la gestion associative

Description de l'action

Durant le précédent agrément 2012-2015, nous nous étions fixés comme objectif de mettre en place un livret des administrateurs qui reprendrait l'ensemble des données et informations nécessaires à la compréhension et au fonctionnement d'un Centre Social.

Or, en tentant de compiler ces informations, l'équipe s'est très vite rendue compte que cela produirait un document inadapté pour la plupart des administrateurs avec un volume de pages très conséquent. Afin de rendre accessible les connaissances nécessaires à la gestion d'un Centre Social pour tous les administrateurs, nous avons opté pour la mise en place de modules de formation animés par les professionnels.

Plusieurs modules ont ainsi été proposés :

- Fonctionnement et spécificités d'un associatif
- Gestion financière et initiation à la comptabilité
- Gestion des ressources humaines et convention collective
- Initiation au pilotage budgétaire du Centre Social

En parallèle, un glossaire reprenant les acronymes et les sigles les plus courants, avec une courte explication pour chacun, a été conçu par l'équipe.

Fréquence et durée de l'action

Un à deux cycles de formation par an en fonction des demandes et des nouveaux administrateurs

Moyens nécessaires

Un formateur (professionnel) ou un intervenant extérieur (Fédération des Centres Sociaux de Bretagne)

Temps de formation accessible au plus grand nombre (jour, soir ou week-end)

Partenaires associés à l'action

Fédération des Centre Sociaux de Bretagne

Résultats attendus

Compréhension et implication plus forte de la part des administrateurs de la MP'A

Meilleure analyse de l'environnement et des enjeux politiques

Critères d'évaluation

- Nombre de formations mises en place
- Assiduité des administrateurs aux formations
- Développement de nouveaux thèmes de formation

Fiche Action N°30	Rationalisation financière et recherche de financements
Axe :	Consolidation de la visibilité, du rôle et de la structuration de la MP'A
Objectif général :	Pérennisation financière de la MP'A
Objectif opérationnel :	Comblement de la dégressivité des fonds locaux de la CAF

Objectifs de l'action

- Réfléchir à l'équilibre financier de la structure en intégrant la dégressivité de la subvention de la Caf
- Tendre vers la baisse des charges structurelles de l'association
- Rechercher d'autres pistes de financements
- Pérenniser l'équipe salariée, et notamment l'animatrice en Emploi d'Avenir

Description de l'action

La dégressivité de la subvention sur fonds locaux de la CAF (dès 2016) ainsi que la fin de l'aide de l'état pour l'emploi d'avenir (à partir de 2018 sous réserve de prolongation d'un an) vont fortement impacter le budget de la MP'A.

En outre, la Municipalité, par l'intermédiaire de son Maire, a indiqué à plusieurs reprises lors de comités de suivi que la dotation de la Mairie resterait équivalente pour le prochain agrément (76 500€).

Or, les charges de personnel de la MP'A augmentent de manière automatique car la convention collective ALISFA prévoit une Rémunération Individuelle Supplémentaire (RIS) comprise entre 0.5% et 1.5% par an (soit au regard de la masse salariale de la MP'A, une augmentation de 1500 à 2000€ environ par an). L'inflation, bien que limitée, a une répercussion sur nos dépenses de fonctionnement (qui s'élèvent à environ 55 000€).

L'Emploi d'avenir, outre la prise en charge à 75% du salaire par l'Etat, ouvre le droit à des réductions de charges patronales pour ce salarié. Si nous maintenons cet emploi à partir de 2018, il sera soumis au droit commun : les charges patronales attachées à ce contrat s'en trouveront augmentées.

Les pistes budgétaires envisagées

Charges :

- Stabilisation des achats (matériel d'activité, fournitures administratives, petit matériel, etc.)
- Baisse de la formation des bénévoles
- Stabilisation puis baisse des autres services extérieurs (communication, frais postaux et formation des salariés)

Produits :

- Maintien des ressources jusqu'en 2017 (grâce à la prestation ACF).
- Recherche de financements complémentaires pour pérenniser l'Emploi d'Avenir

C'est grâce à l'augmentation de la prise en compte du pilotage dans la prestation Animation Collective Familles, que la première tranche de dégressivité de la subvention Fonds Locaux de la CAF va pouvoir être absorbée jusqu'en 2017.

Si nous faisons l'hypothèse de transformer l'Emploi d'Avenir actuel en contrat de droit commun, il faudra que la MP'A puisse disposer de ressources financières supplémentaires : 7500€ en 2018 et plus de 22 000€ en 2019.

Partenaires associés à l'action

Techniciens de la CAF, des collectivités territoriales, les élus locaux, la CCPBS, fondations, etc.

Résultats

Réalisation de deux budgets prévisionnels (voir ci-dessous) :

- Avec départ de l'emploi d'avenir
- Avec la transformation de l'emploi d'avenir en contrat de droit commun

6.2) Budgets prévisionnels 2016-2019

1) Budget intégrant la fin du contrat Emploi d'Avenir

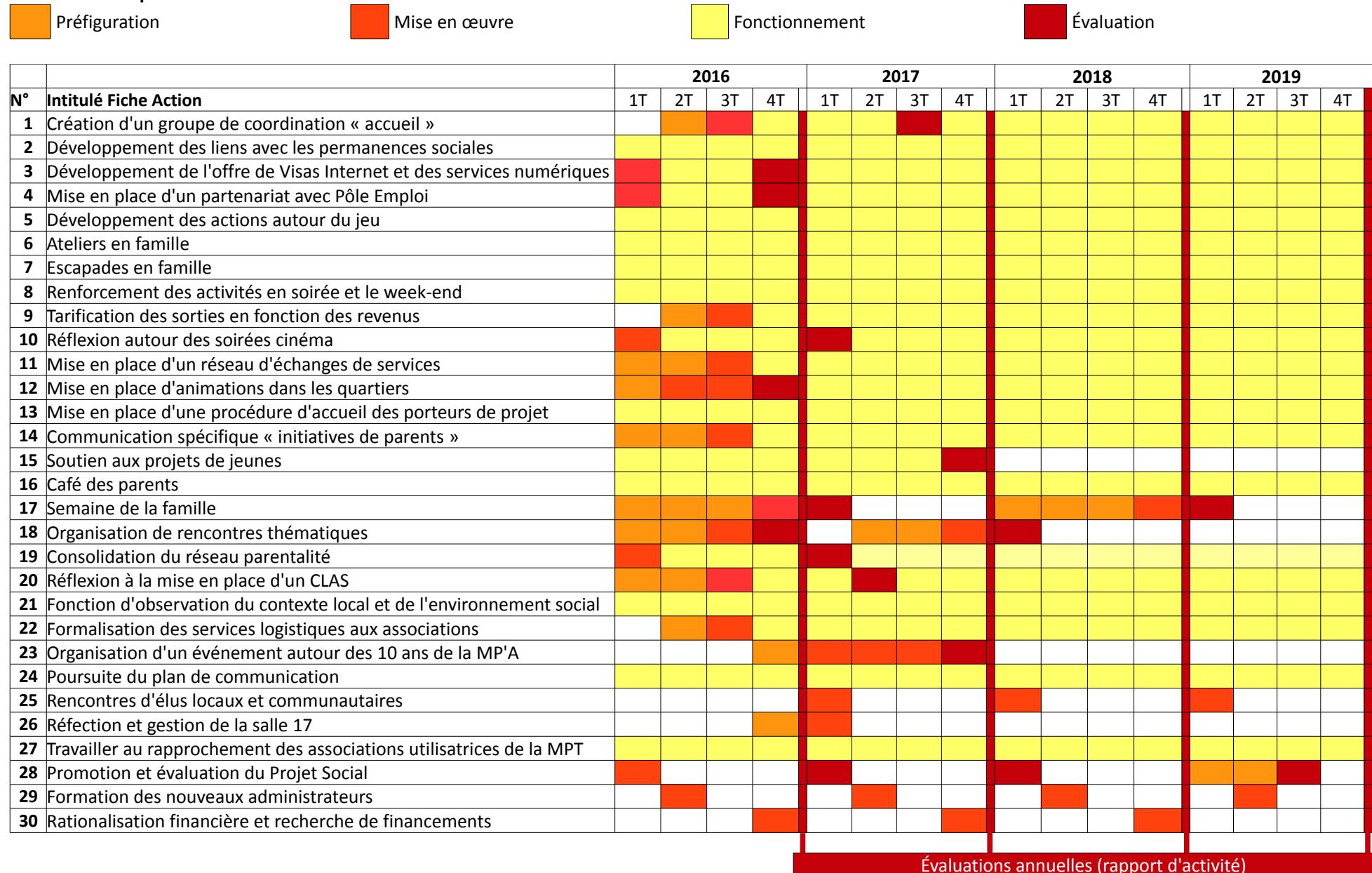
PREVISIONNEL		CHARGES					
N° de compte	INTITULE DES COMPTES	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015*	2016	2017	2018	2019
6061	Fournitures (eau, gaz, électricité,carburant...)	15	190	250	250	300	300
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1416	1450	1 500	1 550	1 600	1 700
6064	Fournitures de bureau, informatiques	3142	3300	3 500	3 400	3 200	3 300
60681	Fournitures pour activités	3601	3550	3 300	3 200	3 000	3 150
60682	Fournitures alimentaires	1275	1550	1 600	1 650	1 700	1 750
60688	Fournitures diverses	152	200	200	250	200	200
60	TOTAL ACHATS	9 601	10 240	10 350	10 300	10 000	10 400
612	Crédit Bail	1879	1700	1 700	1 700	1 700	1 700
613	Locations (mobilières et immobilières)	1336	2850	2 800	2 750	2 600	2 900
615	Travaux d'entretien, réparation, maintenance	1450	1850	1 700	1 900	1 800	1 750
616	Primes d'assurances	1402	1650	1 700	1 720	1 750	1 700
6181	Documentations	690	750	750	750	760	760
6186	Formation des bénévoles	953	1500	950	950	850	900
618	Services extérieurs divers						
61	TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	7 710	10 300	9 600	9 770	9 460	9 710
621	Personnel extérieur à l'association						
622	Rémunération Expert comptable et CAC	2971	3220	3 230	3 260	3 300	3 300
623	Publicité, information et publications	2738	3100	2 450	2 500	2 600	2 600
6251	Déplacements, missions, réceptions	2873	3150	3 100	2 950	2 700	2 800
6258	Frais liés aux instances associatives (AG, CA...)	994	700	600	630	650	660
626	Frais postaux et télécommunications	3124	3020	2 400	2 400	2 450	2 450
627	Services bancaires et assimilés	82	100	100	100	100	100
6281	Cotisations (fédération, CCN...)	3042	3150	3 200	3 250	3 300	3 350
6286	Formation des salariés	3296	2200	2 050	1 850	1 800	1 800
6287	Prestations pour activités	22599	21890	22 500	22 000	22 000	23 000
6288	Autres services extérieurs divers						
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	41 719	40 530	39 630	38 940	38 900	40 060
631	Taxe sur les salaires	0	0				
633	Impôts et taxes sur rémunérations (autres organismes)	2730	2900	2 944	2 988	3 032	3 077
635	Autres impôts et taxes (Administration des impôts)						
637	Autres impôts et taxes (Autres organismes)	159	180	181	182	182	183
63	TOTAL IMPÔTS ET TAXES	2 889	3 080	3 125	3 170	3 214	3 260
641	Rémunérations brutes	107429	108304	110 624	112 283	113 967	100 921
645	Congés payés	157	252	654	640	150	0
647	Charges patronales	42812	41820	42 447	43 084	43 730	41 868
648	Autres charges de pers.						
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	150 398	150 376	153 725	156 007	157 848	142 788
652	Charges supplétives ou contributives valorisées	17469	17500	17 500	17 500	17 500	17 500
654	Pertes sur créances irrécouvrables						
658	contribution de gestion courante						
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	17 469	17 500				
661	Charges d'intérêts						
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières						
66	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	0	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	238					
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	238	0	0	0	0	0
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	3352	3600	3 300	3 000	2 800	2 500
6815	Dotation aux provisions pour risques						
68	TOTAL DOTATIONS	3 352	3 600	3 300	3 000	2 800	2 500
TOTAL CHARGES		233 376	235 626	237 230	238 687	239 722	226 218

2) Budget avec transformation de l'Emploi d'Avenir en contrat de droit commun

PREVISIONNEL		CHARGES					
N° de compte	INTITULE DES COMPTES	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015*	2016	2017	2018	2019
6061	Fournitures (eau, gaz, électricité,carburant...)	15	190	250	250	300	300
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1416	1450	1 500	1 550	1 600	1 700
6064	Fournitures de bureau, informatiques	3142	3300	3 500	3 400	3 200	3 300
60681	Fournitures pour activités	3601	3550	3 300	3 200	3 000	3 150
60682	Fournitures alimentaires	1275	1550	1 600	1 650	1 700	1 750
60688	Fournitures diverses	152	200	200	250	200	200
60	TOTAL ACHATS	9 601	10 240	10 350	10 300	10 000	10 400
612	Crédit Bail	1879	1700	1 700	1 700	1 700	1 700
613	Locations (mobilières et immobilières)	1336	2850	2 800	2 750	2 600	2 900
615	Travaux d'entretien, réparation, maintenance	1450	1850	1 700	1 900	1 800	1 750
616	Primes d'assurances	1402	1650	1 700	1 720	1 750	1 700
6181	Documentations	690	750	750	750	760	760
6186	Formation des bénévoles	953	1500	950	950	850	900
618	Services extérieurs divers						
61	TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	7 710	10 300	9 600	9 770	9 460	9 710
621	Personnel extérieur à l'association						
622	Rémunération Expert comptable et CAC	2971	3220	3 230	3 260	3 300	3 300
623	Publicité, information et publications	2738	3100	2 450	2 500	2 600	2 600
6251	Déplacements, missions, réceptions	2873	3150	3 100	2 950	2 700	2 800
6258	Frais liés aux instances associatives (AG, CA...)	994	700	600	630	650	660
626	Frais postaux et télécommunications	3124	3020	2 400	2 400	2 450	2 450
627	Services bancaires et assimilés	82	100	100	100	100	100
6281	Cotisations (fédération, CCN...)	3042	3150	3 200	3 250	3 300	3 350
6286	Formation des salariés	3296	2200	2 050	1 850	1 800	1 800
6287	Prestations pour activités	22599	21890	22 500	22 000	22 000	23 000
6288	Autres services extérieurs divers						
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	41 719	40 530	39 630	38 940	38 900	40 060
631	Taxe sur les salaires	0	0				
633	Impôts et taxes sur rémunérations (autres organismes)	2730	2900	2 944	2 988	3 032	3 077
635	Autres impôts et taxes (Administration des impôts)						
637	Autres impôts et taxes (Autres organismes)	159	180	181	182	182	183
63	TOTAL IMPÔTS ET TAXES	2 889	3 080	3 125	3 170	3 214	3 260
641	Rémunérations brutes	107429	108304	110 624	112 283	115 129	116 128
645	Congés payés	157	252	654	640	150	0
647	Charges patronales	42812	41820	42 447	43 084	48 644	49 063
648	Autres charges de pers.						
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	150 398	150 376	153 725	156 007	163 924	165 192
652	Charges supplétives ou contributives valorisées	17469	17500	17 500	17 500	17 500	17 500
654	Pertes sur créances irrécouvrables						
658	contribution de gestion courante						
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	17 469	17 500				
661	Charges d'intérêts						
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières						
66	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	0	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	238					
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	238	0	0	0	0	0
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	3352	3600	3 300	3 000	2 800	2 500
6815	Dotation aux provisions pour risques						
68	TOTAL DOTATIONS	3 352	3 600	3 300	3 000	2 800	2 500
TOTAL CHARGES		233 376	235 626	237 230	238 687	245 798	248 622

6.3) Calendrier de mise en œuvre des fiches actions 2016-2019

Les différentes phases



Les annexes